



MERCREDI 5 OCTOBRE 1994

No 35776 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Haïti

La fuite

Le chef de la police haïtienne Michel François, qui avait organisé le coup d'Etat militaire de 1991, s'est enfui d'Haïti et aurait trouvé refuge en République dominicaine.

Page 2

Russie

Communistes de retour?

Boris Eltsine a tenu hier à montrer qu'il tenait bien en main les rênes du pouvoir en Russie. Mais sa stratégie le pousse à envisager d'intégrer des communistes au gouvernement russe.

Page 4

Patrimoine suisse

La Ligue monte au front

Les rapides transformations des cités et des bourgades exigent une vigilance accrue des mouvements de la protection du patrimoine bâti. C'est souvent une course contre la montre pour tenter de sauver des témoins capitaux de notre histoire.

Page 19

Dans Tempo

Le look de Cindy Lauper



Comment approcher et séduire Patrick Bruel qui viendra dans quelques jours en Suisse romande? Pourquoi Cindy Lauper change-t-elle aussi souvent de look que Johnny Hallyday de partenaire? Réponses à ces questions dans Tempo.

Page 33

Brésil: le social-démocrate sur le chemin de la présidence

Cardoso largement en tête

Fernando Henrique Cardoso, un social-démocrate de 63 ans, ancien ministre des Finances, a été élu lundi 38e président du Brésil. M. Cardoso doit sa victoire au plan économique qu'il a mis en place six mois avant de briguer la succession du président Itamar Franco.

Les sondages des instituts nationaux après la clôture des bureaux de vote donnent à M. Cardoso près de 20 points d'avance sur son principal rival, Luiz Inacio Lula da Silva, candidat du Parti des travailleurs (gauche). Cardoso aurait remporté de 45 à 47% des suffrages contre 22% pour Lula. Les résultats définitifs ne sont pas attendus avant la semaine prochaine.

L'élection de l'ancien professeur de sciences politiques de l'université de Sao Paulo ne constitue pas une surprise. Il était donné vainqueur dès le premier tour par tous les instituts de sondage. En revanche, le faible score du Parti des travailleurs et la montée de l'extrême droite sont plus surprenants. Le candidat d'extrême-droite

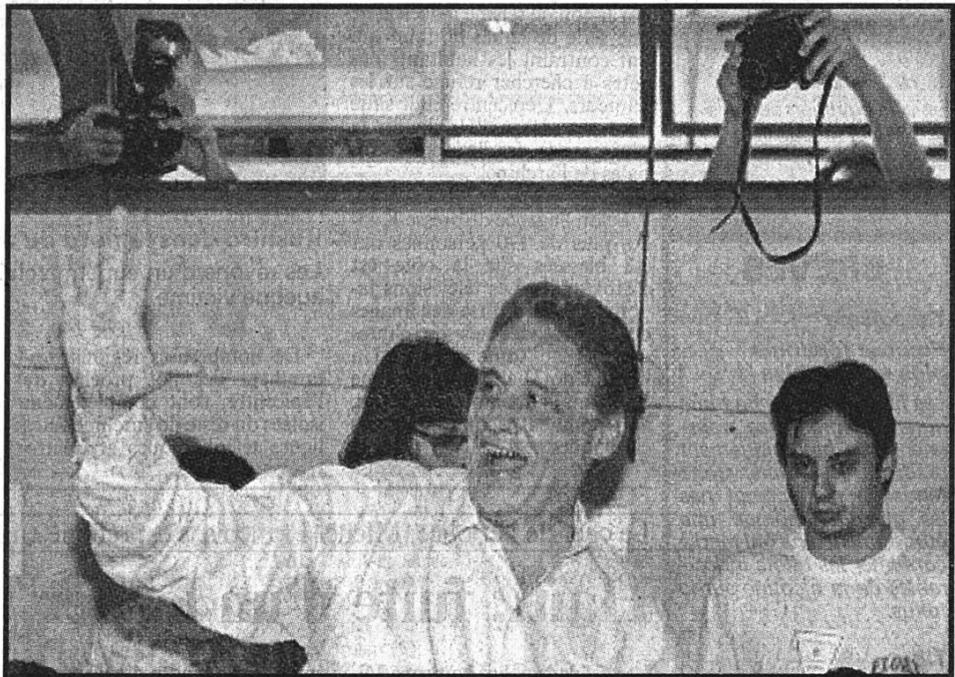
Eneas Carneiro arrive en troisième position.

APPUI DES MÉDIAS

Le Parti des travailleurs a pratiquement reconnu la victoire de Cardoso en faisant état d'une avance de 2,8 points en sa faveur sur tous les autres candidats pris dans leur ensemble. Il pensait pouvoir renverser la situation dans les derniers jours et participer à un deuxième tour comme en 1989 face à Fernando Collor de Mello. Mais M. Cardoso, qui a bénéficié, tout au long de la campagne, de l'appui sans faille des médias, a littéralement écrasé son adversaire.

M. Cardoso doit sa victoire à l'enthousiasme suscité par le plan de stabilisation économique qu'il a lancé en début d'année et à la nouvelle monnaie, le Real, mis en circulation le 1er juillet. Le tout conjugué a fait baisser l'inflation de 45% en juin à 1,5% en septembre et a renforcé la monnaie brésilienne, surévaluée de 15% par rapport au dollar.

Les partisans de Cardoso fêtent d'ores et déjà bruyamment la victoire à Sao Paulo, la plus importante ville du Brésil, et dans d'autres métropoles. En dehors des zones urbaines, le pays est plutôt calme cependant, car le résultat de l'élection n'a pas surpris grand monde. La victoire de M. Cardoso au



Fernando Henrique Cardoso

Il doit sa victoire au plan économique qu'il a mis en place six mois avant de briguer la succession du président Itamar Franco. (Keystone-AP)

premier tour, aussi éclatante soit-elle, ne signifie pas que son avenir immédiat ne sera pas semé d'embûches. En effet, pour mener son plan de stabilisation économique à bien, M. Cardoso

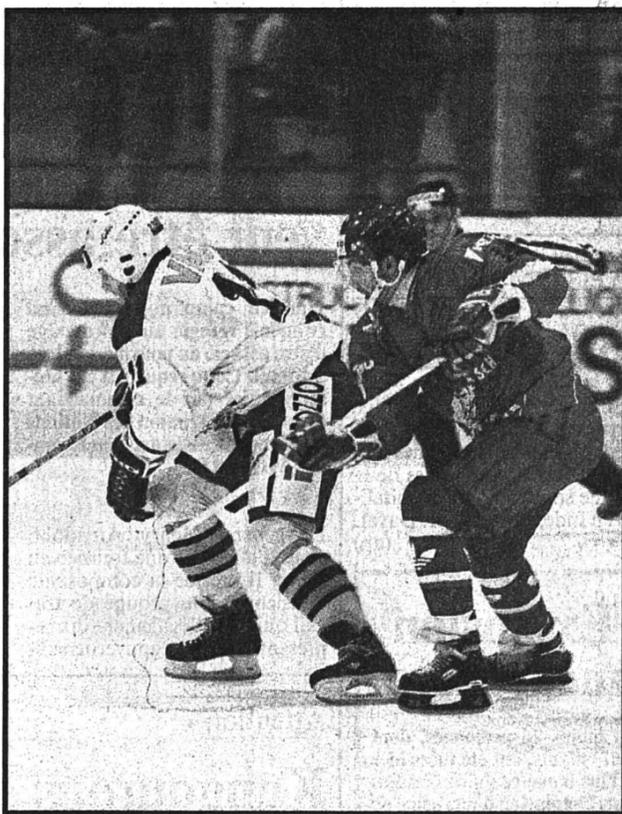
a besoin de mettre très rapidement en place un certain nombre de réformes qui passent obligatoirement par une révision de la Constitution. Sans ces réformes, le plan sera

menacé. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale l'ont clairement indiqué la semaine dernière à Madrid.

(ats, afp, reuter)

Hockey sur glace - LNB: la belle série du HCC se poursuit

En deux accélérations



Boris Leimgruber - Andreas Krapf

Les Chaux-de-Fonniers n'ont pas laissé la moindre chance à Herisau, battu 6-1.

Page 11

OPINION

Politique toxique

Les trente mille accros de la came ne sont pas tous des malades, mais, collectivement, ils sont bien une maladie de notre société. Une maladie ça se soigne. Avant d'entreprendre une thérapie, il faut poser un diagnostic, c'est-à-dire déterminer la nature de la maladie.

De fait, nous sommes prêts à tout sauf à cela, sauf à identifier les maux sociaux, affectifs, psychologiques et mille autres dérives d'un mal-être sans adjectif spécifique.

Depuis combien d'années croupissons-nous dans une attitude indifférente jusqu'à nous installer dans la situation abjecte que nous voulons aujourd'hui frapper d'opprobre? Désormais, faute de courage, on ne combat plus la drogue, on la gère.

En droguant les drogués avec de l'héroïne officielle, on poursuit un programme d'essai scientifique. Soit. Faut-il vraiment quadrupler les cas, en portant de 250 à 1000 le nombre des cobayes humains pour obtenir des résultats fiables? Et comme on entend bien démontrer l'efficacité de la méthode on devra, logiquement, prendre ainsi en charge les 29.000 futurs autres «patients».

Ainsi soit-il, si c'est cela le nouveau credo de notre société et que le Parlement suit le Conseil fédéral sur cette pente pernicieuse. Et pour lever les ultimes hésitations en matière d'assistance humanitaire, il faudra convaincre la cohorte des contribuables d'accepter dans les urnes l'inhumation des derniers débris d'une déontologie politique.

S'il existe un espoir de trouver un remède, par un essai scientifique, à ce qui est identifié comme un cancer social, assurément il convient de ne pas rechigner et de donner suite au programme de distribution gratuite d'héroïne, nonobstant les quelques millions que va coûter cette curieuse

manière de prendre en charge une poignée de malheureux déchets ponctionnés dans la décharge du Letten.

Les drogués suisses dépensent plus d'un milliard et demi par année pour calmer leur souffrance ou satisfaire leur vice, puisqu'il y a des deux dans la seringue. Ils vont bénéficier d'un important service gratuit.

Mais alors, nous autres les couillons, dont les souffrances et les vices ne portent pas préjudice à la société, la faune bien domestiquée du contribuable taillable et corvéable à merci, nous autres qui devons verser des taxes de plus en plus nombreuses et onéreuses pour le moindre service, nous qui devons, moutons dociles, nous parquer entre les lignes bleues du domaine public, nous qui sommes déferés au procureur à partir de 0,8% d'alcoolémie, nous qui sommes menacés dans notre rente AVS après une vie de travail ou pénalisés parce que nous sommes atteints du chômage comme d'autres de la peste, nous n'avons droit à rien, à aucune indulgence? Méfions-nous de ces arguments à relents populistes mais basta de cette tolérance mièvre qui n'est que lâcheté.

Soit. Nous devons aux drogués l'assistance à personnes en danger, mais nous ne saurions nous satisfaire de la seule expérience à grande échelle d'une distribution de drogue aux fins de s'en passer. Il faut prendre d'autres échantillons de mille drogués et procéder à d'autres «essais scientifiques» de sevrage. Des essais de totale prise en charge sans adjonction de drogue. C'est très dur les premières semaines. Bien entouré, l'ex-toxicomane se sent vite beaucoup mieux.

Ensuite on pourra valablement comparer les résultats et choisir le «remède» le plus efficace...

Gil BAILLOD

Ce soir Mercredi 5 Octobre Dès 20h
DEFILE DE MODE PLACETTE

CESAR'S
AV. LEOPOLD-ROBERT 84 LACHAUX-DE-FONDS
C L U B

Jeudi 6 Octobre
Nuit
Caricatures

Vendredi 7 Octobre
TROPICALE
SALSA REGGAE

Samedi 8 Octobre
Spirit Zone
Techno Trance

Dimanche 9 Octobre
Boulevard
des Hits

Deux morts au Japon, seize morts aux Kouriles en raison d'un séisme

Le Japon fortement secoué

5.10.1931 – Les aviateurs américains Clyde Pangborn et Hugh Herndon réussissent la première traversée sans escale du Pacifique et se posent dans l'Etat de Washington (nord-ouest des Etats-Unis), 41 h après avoir décollé du Japon.

5.10.1964 – Réunis en conférence au Caire, les pays non alignés déclarent le Congolais Moïse Tchombé «persona non grata».

5.10.1970 – Le parti unique égyptien désigne Anouar El Sadate pour succéder au colonel Gamal Abdel Nasser, décédé.

Un puissant séisme, qui a atteint 8,2 sur l'échelle de Richter, a ébranlé hier le nord du Japon, faisant deux morts et 170 blessés. La secousse sismique aurait par ailleurs fait seize morts aux îles Kouriles, en extrême-orient russe.

Au Japon, le séisme a déclenché une série de lames de fond qui ont contraint les habitants des côtes à chercher refuge sur les hauteurs. L'épicentre était situé en mer au large d'Hokkaido, la plus grande des îles septentrionales de l'archipel.

Selon l'agence de presse Kyodo, plus de 170 personnes ont été blessées sur la côte est d'Hokkaido. Les télévisions japonaises ont diffusé des images de blessés victimes de chutes d'objets de toute nature. Un homme de 73 ans et une femme de 63 ans sont en outre décédés, apparemment victimes de crises cardiaques.



Kushiro dans le nord du Japon

Les rayons d'un supermarché n'ont pas été épargnés. Heureusement, le séisme n'a fait aucune victime.

De nombreuses régions, notamment des îlots proches de l'épicentre, sont complètement isolés du reste de l'archipel. Les lignes téléphoniques et électri-

ques ont été coupées en plusieurs points de la zone sinistrée, de même que le trafic routier et ferroviaire.

La secousse principale et ses

répliques ont été ressenties jusqu'à Tokyo, à 800 km de là. Plus de trois heures après le séisme, des répliques continuaient à se produire à Hokkaido. Les lames

de fond qui ont suivi le séisme s'expliquent par la localisation de l'épicentre à 20.000 mètres sous la surface de la mer.

Le plus meurtrier séisme de l'histoire du Japon s'était produit en 1923. La secousse, qui avait atteint 7,9 sur l'échelle de Richter, avait fait 140.000 morts à Tokyo et Yokohama et détruit plus de 560.000 habitations. Mais les constructions antisismiques mises au point depuis cette époque ont permis de minimiser les pertes humaines sur un archipel voué à des tremblements de terre fréquents.

EN EXTRÊME-ORIENT

Le tremblement de terre d'hier a également ébranlé les îles Kouriles, situées au large des côtes orientales russes et au nord de l'île japonaise de Hokkaido. Seize personnes ont été tuées, a annoncé le ministère russe des situations d'urgence, cité par l'agence Interfax. Le séisme, pendant lequel ont été enregistrées plus de 20 secousses, a touché le sud de l'archipel et en particulier les îles Itouroup et Kounachir, selon l'agence russe.

(ats, afp, reuter)

BRÈVES

Tabagisme

Fœtus féminins plus vulnérables

Les filles dont la mère fume durant la grossesse pourraient être biologiquement prédisposées à fumer. Cette tendance n'affecterait pas les garçons, indique une étude américaine qui tend à confirmer les effets indésirables de la nicotine sur le fœtus.

Tibet

Les sources du Mékong

Une expédition franco-britannique a annoncé hier avoir découvert la source du fleuve Mékong, située sur le plus haut plateau du Tibet. Michel Peissel, un anthropologue français et spécialiste du Tibet, a précisé que la source de l'un des plus puissants fleuves d'Asie se trouve à 33°16 degrés de latitude nord et 93°52 de latitude est, soit plus à l'ouest que ce que croyaient les géographes. Elle est située au col de Rupsa, à une altitude de 4975 mètres.

Navette Endeavour

Gorilles sous la loupe

Le radar ultra-puissant embarqué à bord de la navette Endeavour a exploré lundi l'habitat naturel des gorilles du Rwanda, une région volcanique où vivent environ 650 de ces puissants mammifères dont l'espèce est en voie de disparition. Les chercheurs espèrent que les images fournies par ce radar leur permettront de suivre les mouvements de ces animaux. Cet appareil qui a coûté quelque 500 millions de francs, peut «voir» à travers les nuages, la végétation ou le sable.

Exportations de missiles

Sanctions US levées contre la Chine

Les Etats-Unis vont lever les sanctions économiques prises en août 1993 contre la Chine pour avoir exporté des éléments de missiles au Pakistan. Un accord a été signé hier par les deux pays. Selon cet accord, la Chine s'engage à ne plus exporter de missiles sol-sol ayant une portée d'au moins 300 km et une charge utile d'au moins 500 kilos. Pékin souscrit à l'accord «une fois levées les sanctions». Celles-ci empêchent notamment la fourniture à la Chine d'équipements américains pour satellites.

Le chef de la police, Michel François, s'est réfugié en République dominicaine

Haïti: fuite d'un leader

Le chef de la police haïtienne Michel François, qui avait organisé le coup d'Etat militaire de 1991, s'est enfui d'Haïti et aurait trouvé refuge en République dominicaine, a annoncé mardi l'ambassade américaine, qui s'attend à voir partir «dans un proche avenir» les deux autres chefs militaires haïtiens, le général Cédras et le chef d'état-major, le général Philippe Biamby.

Michel François était également le patron des milices d'«attachés», les organisations paramilitaires responsables en grande partie de la terreur qui a régné sur Haïti depuis le renversement du président élu Jean-Bertrand Aristide en septembre 1991.

François a quitté Port-au-Prince lundi soir, a précisé l'ambassade américaine. Après avoir été retenu plusieurs heures, il a franchi la frontière avec la République dominicaine hier matin au poste de Mal Paso, et

comptait se rendre dans la capitale, Saint-Domingue, selon des gardes-frontière.

«UN PAS EN AVANT»

«Son départ représente un grand pas en avant» dans la restauration de la démocratie en Haïti, selon l'ambassade américaine. «Il y a un nouveau shérif dans la ville. Nous nous attendons au départ du général Cédras et du général Biamby dans un proche avenir».

Michel François se déplace dans un véhicule de type 4x4. Il est accompagné de sa femme, de son frère Evans François, de deux autres femmes, et de trois gardes du corps, selon les gardes-frontière.

Evans François, ancien chargé d'affaires haïtien à Saint-Domingue, est propriétaire d'une luxueuse résidence en République dominicaine.

Cependant, le secrétaire aux affaires étrangères de la République dominicaine, N. Carlos

Morales Troncoso, n'a pas confirmé hier que François avait obtenu l'asile politique.

Les partisans du président Aristide étaient enthousiastes en apprenant la nouvelle du départ de Michel François.

(ap)

Retour le 15 octobre

Lors d'une allocution devant l'Assemblée générale de l'ONU, Jean-Bertrand Aristide a annoncé hier à New York qu'il serait de retour «dans onze jours» en Haïti. Le président haïtien en exil a cependant insisté sur le désarmement des groupes paramilitaires et sur son refus de «l'impunité».

(ats, afp, reuter)

Couche d'ozone

Destruction record

La destruction de la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique a atteint un niveau record, a déclaré mardi un porte-parole de l'Organisation météorologique mondiale, dont le siège est à Genève. Le déficit de la couche d'ozone a atteint 70% durant la dernière semaine de septembre.

Le «trou» dans la couche d'ozone s'aggrave toujours durant l'hiver, car l'air froid, prisonnier du Pôle Sud – c'est l'été, en revanche, dans tout l'hémisphère Sud – permet aux différents gaz chimiques libérés dans l'atmosphère d'attaquer la couche d'ozone.

La dégradation de la couche d'ozone autour de la planète accroît le risque de cancer de la peau, le vieillissement et les problèmes oculaires, et a des conséquences néfastes sur l'agriculture et la vie aquatique. L'ozone bloque les radiations ultraviolettes émises par le soleil. (ap)

Peste: le gouvernement indien et l'OMS optimistes

L'épidémie à son terme

L'épidémie de peste pulmonaire qui sévit en Inde touche à sa fin, ont déclaré hier le gouvernement et l'Organisation mondiale de la santé: aucun décès n'a été signalé hier, pour la première fois en deux semaines. Cependant, la forme bubonique de la maladie – moins dangereuse que la forme pulmonaire – sera plus longue à disparaître.

«Le pays sera débarrassé du problème de peste à la mi-octobre», a déclaré à la presse le ministre de la Santé, M. S. Dayal. Le représentant en Inde de l'Organisation mondiale de la santé, M. Nayrayan Keshary Shah, a dit exactement la même chose.

L'épidémie a fait au moins 61 morts, selon le ministre de la Santé, qui ajoute que 95% des personnes qui présentaient les symptômes de la maladie n'avaient pas contracté la peste.

Dans tout le pays, des mesures ont été prises pour enrayer l'épidémie: distribution d'antibiotiques, épandage d'insecti-

cides et de raticides, nettoyage des rues et des bidonvilles.

Environ 4800 personnes qui présentent des symptômes de la maladie sont toujours hospitalisées en Inde, a précisé M. Dayal.

(ap)

Explosion meurtrière

Au moins 24 personnes, dont neuf enfants, ont été tuées hier et plus d'une centaine blessées dans l'explosion d'une usine de pétards, a annoncé l'agence Press Trust of India. La catastrophe est intervenue dans l'Etat indien de l'Uttar Pradesh (nord). Selon un porte-parole de la police, l'usine située dans la ville industrielle de Jhansi a été pulvérisée et plusieurs immeubles voisins endommagés. Une enquête est en cours pour déterminer l'origine de l'explosion. (ats, afp)

Elections dans les territoires autonomes palestiniens

Des listes à dresser

Israël et l'OLP ont examiné hier au Caire la manière d'établir les listes électorales palestiniennes et les critères requis pour l'éligibilité au Conseil d'autonomie. Cet organe devra gérer la vie quotidienne des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza.

«Il existe des différends sur l'établissement des listes électorales. Les Palestiniens ne connaissent pas eux-mêmes le chiffre de leur population», a déclaré le capitaine Hannie Jeshurun, porte-parole de la délégation israélienne.

Selon le chef de la délégation, le général Danny Rothschild, les Palestiniens «ne savent pas qui sont les résidents de Cisjordanie, car certains habitants ne possè-

dent que des permis de séjour. Ils n'ont pas fait de recensement depuis plusieurs années». Jusqu'à présent, seule l'administration militaire d'occupation est en charge de l'état-civil. Elle n'a jamais communiqué aux Palestiniens les informations concernant la population des territoires conquis en 1967, malgré leurs demandes répétées.

Selon le capitaine Jeshurun, «il faut établir des critères pour les personnes éligibles et, là aussi, il existe des désaccords». La Déclaration de principes sur l'autonomie palestinienne, signée il y a un an entre l'OLP et Israël, stipule que «des Palestiniens de Jérusalem qui y vivent ont le droit de participer au processus électoral». (ats, afp)

Pouvoir gouvernemental au Rwanda

L'ancien camp veut être associé

L'ancien camp gouvernemental rwandais réfugié au Zaïre exige d'être associé au pouvoir en place à Kigali. Cette requête a été présentée hier par le commandant adjoint de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR).

Le général Henry Anyidoho vient d'effectuer une tournée au Zaïre. Il préside la composante onusienne d'un groupe de travail qui réunit également dix représentants du gouvernement

zaïrois. Ce groupe doit présenter dans une semaine des propositions de solution, notamment aux problèmes posés par la présence parmi les réfugiés rwandais des soldats des ex-Forces armées rwandaises (FAR).

Au cours de sa visite au Zaïre, le général Anyidoho a rencontré l'ancien chef d'état-major des FAR, le général Augustin Bizimungu. Ce dernier lui a indiqué que l'ancien camp gouvernemental du président voulait «avoir son mot à dire à Kigali».

(ats, afp)

Attention

Kangourous assoiffés!

Les automobilistes qui traversent la plaine de Nullabor, dans

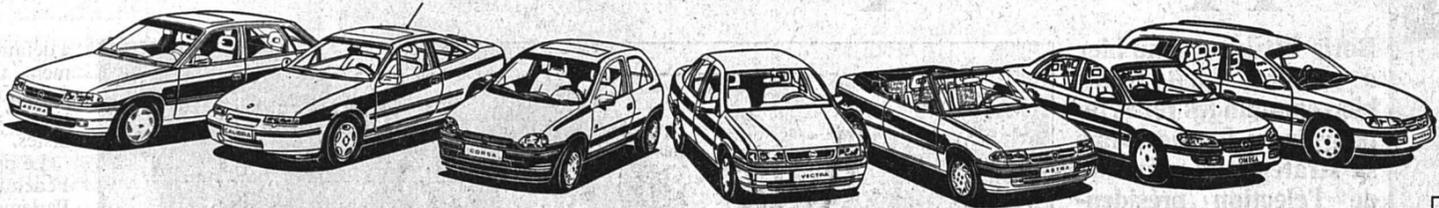


le sud de l'Australie, ont été mis en garde et invités à ne pas circuler de nuit à cause des kangou-

rous. Après des mois de sécheresse, la pluie est tombée dans la région au cours du week-end. Mais l'eau a été aussitôt absorbée par le sol desséché et seul quelques flaques. Si bien que des centaines de kangourous assoiffés déambulent sur la chaussée à la recherche de ces mares sans se préoccuper du danger. (ap)

NOUVEAU

✓ **3 ANS DE GARANTIE INTÉGRALE VOITURES NEUVES**
 ✓ **ACTION SPÉCIALE DE REPRISE**
 ✓ **OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR VÉHICULE EN STOCK**



**COMPAREZ NOS PRIX
FINANCEMENT
AVANTAGEUX**

**OPEL
CREDIT**



CONFIANCE ET QUALITÉ



Garage et Carrosserie du Collège
Distributeur officiel

Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 28 40 45
24-29, rue du Collège

CONCOURS
GAGNEZ 2 SEMAINES À
HAWAÏ
POUR 2 PERSONNES

OPEL
LE N°1 EN SUISSE.

132-12008

DIVERS

FAILLE-HIT MARIN

Du 5 au 8 octobre 9 h-18 h 30, non-stop - Samedi 9 h-17 h
**DES MILLIERS D'ARTICLES NEUFS
À DES PRIX FAILLE-HIT!**

Champs-Montants 14 - Tél. 038/33.61.55

**DANS LE MAGASIN DES MEUBLES DU BATTOIR
JEANS JUSQU'À 60 - LIT FUTON 400.- - MEUBLE TV 100.-**

SALONS - CHAMBRES À COUCHER - CHAUSSURES - VESTES - JEANS -
HABITS D'ENFANTS - BASKETS - SHORTS - MATELAS LAINE
ET RESSORTS - CHAISES - TAPIS

196-14638



Matériaux SA
DuBois Jeanrenaud SA



Visitez nos expositions!

**EXPOSITIONS
PERMANENTES**

**Salles de bains
Carrelages
Cuisines**

**OUVERT JEUDI
JUSQU'À 21 h 00**

Ouvert Lu-Ve 7 h 30 - 11 h 30 et 14 h 00 - 17 h 00 / Jeudi jusqu'à 21 h 00
Allée du Quartz 3, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/26 43 23

28-675

**PHOTO
VISION**

2300 La Chaux-de-Fonds
av. Léopold-Robert 27
tél. 039-23 07 70
2000 Neuchâtel
rue des Moulins 45
tél. 038-21 26 60

ACTION
"Copie d'après dias"

Tirage DigiPrint d'après dias à un superprix!
Apportez-nous vos dias de toutes marques
et vous recevrez dans un délai d'une semaine
de très belles copies.



AGFA
DigiPrint

9 x 13 cm au lieu de 1.30 seul. **-.90**
10 x 15 cm au lieu de 1.50 seul. **1.20**
13 x 18 cm au lieu de 2.70 seul. **1.90**

Action du 1er octobre au 12 novembre 1994

220-100008

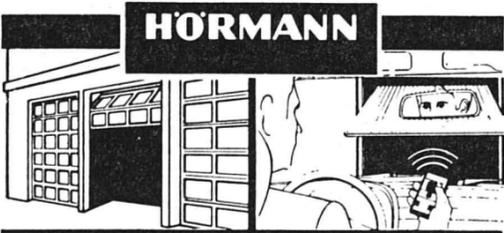
L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

PORTABRI SA

PORTES INDUSTRIELLES
PORTES DE GARAGES
ÉLÉMENTS POUR ABRIS PC

Représentant régional pour Neuchâtel, Jura et Fribourg



HÖRMANN

Bon pour une documentation gratuite

- portes
- portes industrielles
- portes de garage
- équipements d'abri PC
- portails
- moteurs
- portes rapides en PVC
- désirons offre pour service d'entretien

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

PORTABRI SA Tél. (038) 33 38 22
Bellevue 7 a 2074 Marin

Toute l'Alsace chez



EGUISHEIM

Du 28 septembre au 15 octobre 1994

132-12455

**Notre SUPER OFFRE
à saisir!**

**Lave-linge «éco» Bauknecht
WA 9431 avec tuyau de sécurité.**

Essorage à 1000/600 t/min. 5 kg. 14 programmes. Température réglable en continu. Consommation réduite à 43 l d'eau et 0,4 kWh d'électricité en programme rapide.
H x l x p cm: 85 x 59,5 x 60.

Prix à l'emporter
Fr. 1490.-

Avec 12 kg
d'ARIEL-ULTRA
en prime!

Votre spécialiste:



**Pierrot
ménager**
Appareils
ménagers

Rue de la Serre 90
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 00 55 - 039/23 00 45
Fax 039/23 03 16 101-121

Bauknecht Revendeur
officiel

Schiesser

SLIPIDU



A l'achat d'un
slip Slipidu
nous vous offrons
le deuxième!

Elégance boutique

S. Ganguillet, ☎ 039/23 65 52
Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds
132-12011

Russie: Boris Eltsine prêt à élargir ses alliances pour asseoir son pouvoir

Appel du pied aux communistes

Boris Eltsine a tenu hier à montrer qu'il tenait bien en main les rênes du pouvoir en Russie. Mais sa stratégie en prévision de l'élection présidentielle de 1996 le pousse à envisager d'intégrer des communistes au gouvernement russe, pour la première fois depuis la disparition de l'URSS.

Face à la crise du secteur productif et à l'aggravation de la pauvreté et du chômage, Boris Eltsine s'est voulu rassurant pour les 150 millions de Russes. Il s'exprimait lors d'une conférence de presse à la veille d'une session parlementaire de la Douma qui s'annonce difficile.

Le président russe a brossé un tableau optimiste d'une Russie sur la voie de la stabilité, où l'inflation est en baisse et «le spectre de l'éclatement de la Fédération définitivement écarté». Auparavant, il avait évoqué les événements sanglants des 3 et 4 octobre 1993.

AU GOUVERNEMENT

La Russie s'est depuis dotée d'une nouvelle Constitution et d'un nouveau Parlement élu en décembre 1993. Contrairement aux prévisions des «démocra-



Nostalgiques du régime soviétique

Boris Eltsine doit revoir sa stratégie et prendre en compte les communistes qui possèdent une minorité de blocage au Parlement.

tes» les forces de l'opposition – nationalistes, agraires et communistes – se sont assurés une minorité de blocage.

Boris Eltsine n'a donc pas exclu hier l'entrée de communistes au gouvernement dans le cadre d'un remaniement ministériel.

Un remaniement «dans la limite d'une ou deux personnes est une chose possible. Si quelqu'un de professionnel, indépendamment de son appartenance partisane, arrive au gouvernement, c'est un bien pour le pays, un bien pour la stabilité», a-t-il estimé.

Le président s'est toutefois empressé d'assurer qu'il n'y aurait pas de «changement de cours des réformes». Cette stratégie répond à la volonté d'intégrer l'opposition à un processus de réformes en Russie qui semble désormais irréversible. Mais

à défaut de véritable bouleversement, un infléchissement de la politique économique est inévitable, avec ou sans communistes.

Le président du Conseil de la Fédération (Chambre haute du Parlement russe), Vladimir Choumeïko, s'est déclaré favorable à l'entrée de communistes au gouvernement. Aucun communiste se revendiquant comme tel n'a participé au gouvernement depuis la fin de l'URSS en 1991.

HOMMAGE AUX MORTS

Le président russe, dont la conférence de presse coïncidait avec le premier anniversaire de l'assaut de l'armée contre l'ancien Soviet suprême le 4 octobre 1993, a rendu hommage «aux morts, civils et militaires, tombés le 4 octobre 1993, qu'ils aient défendu la démocratie ou qu'ils aient répondu aux slogans de ceux qui voulaient la guerre civile dans le pays».

Ces événements étaient tragiques, mais «la seconde révolution russe n'a pas eu lieu. «Le peuple et l'église orthodoxe russes ont été avec nous», s'est félicité Boris Eltsine. Le président russe a également remercié les dirigeants des pays étrangers pour le soutien qu'ils lui ont apporté lors de son bras de fer avec l'ancien Soviet suprême. (ats, afp)

5 octobre 1789 – Indignés par la nouvelle que les officiers de Flandre, invités par le roi à Versailles, auraient foulé aux pieds la cocarde tricolore (détail controversé), 6000 Parisiens décident de marcher sur le palais. Le roi reçut une délégation et accepta de sanctionner les décrets pris lors de la fameuse nuit du 4 août. Le lendemain, la foule força les grilles, massacra quelques gardes du corps et obligea le roi à se rendre à Paris.

BRÈVES

Allemagne

Accusations rejetées

Le ministre allemand de l'Intérieur Manfred Kanther a catégoriquement rejeté hier des accusations du Nigéria sur la «mort mystérieuse» de 25 Nigériens. Ils étaient pour la plupart en instance d'expulsion d'Allemagne. Il a affirmé qu'une enquête se poursuit en revanche sur les circonstances de la mort le 30 août d'un Nigérian.

Italie

Berlusconi admonesté

Le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, a déploré hier la manière dont le projet de loi de finances lui a été présenté. Le dossier lui a été remis par le président du Conseil Silvio Berlusconi le 30 septembre, à quelques heures de la date limite pour signer le projet de loi de finances.

Lettres piégées en Autriche

Nouvelle alerte

Deux nouvelles lettres piégées qui n'ont pas explosé ont été découvertes hier en Autriche, a annoncé le Ministère autrichien de l'Intérieur. Dans les deux cas, un mécanisme suspect a été repéré. Les laboratoires de la police ont aussitôt été alertés. Les deux lettres ont été envoyées, l'une à une maison d'édition de Klagenfurt, spécialisée dans la littérature d'Europe de l'Est, et l'autre à un centre d'assistance pour étrangers de Dornbirn (ouest du pays).

France

Foyers pour sans-abri

Des centres d'hébergement prévus pour les sans-abri pendant la période hivernale en France ouvriront leurs portes dès le 1er novembre, a annoncé le ministre des Affaires sociales, Mme Simone Veil. «Nous allons avancer de quinze jours l'ouverture de certains centres d'accueil qui fonctionneront donc dès le 1er novembre», a-t-elle déclaré dans une interview au Parisien à paraître aujourd'hui. Elle ajoute que «plusieurs centaines de places supplémentaires seront créées pour l'hébergement d'urgence en période de grand froid».

Allègement des sanctions de l'ONU contre la Yougoslavie

Bosnie: chaud et froid serbe

L'ONU a décidé hier un allègement des sanctions contre la Yougoslavie, alors que le Groupe de contact se réunissait à Genève pour faire le point de la situation en Bosnie. Sur le terrain, les forces serbes continuaient de souffler le chaud et le froid au sujet de la circulation des convois humanitaires.

Les Serbo-bosniaques ont ainsi finalement autorisé hier deux convois humanitaires de l'ONU à gagner l'enclave musulmane de Gorazde, dans le nord de la Bosnie. Les deux convois en provenance de Belgrade avaient

été retenus pendant la nuit à l'intérieur du territoire bosniaque. Des patrouilles serbo-bosniaques affirmaient que les convois n'étaient pas munis des autorisations nécessaires.

Des convois à destination de Gorazde sont également partis de Metkovic, en Croatie, mais ils n'ont pas obtenu l'autorisation de traverser les régions contrôlées par les Serbo-bosniaques. Ces derniers avaient pourtant accepté ce week-end la reprise des convois.

Afin de désarmer la mauvaise volonté des Serbes bosniaques, l'OTAN a proposé hier à Bruxelles une clarification des

regles autorisant les frappes aériennes. Selon un diplomate à Bruxelles, l'OTAN propose notamment d'établir avec la FORPRONU «une grille d'interprétation des violations» par les Serbes bosniaques des zones d'où ils sont exclus.

La susceptibilité des Serbes bosniaques a en outre augmenté avec les efforts de l'ONU visant à les isoler de leurs arrières. La Serbie a en effet accepté que des observateurs de l'ONU contrôlent le bouclage de la frontière entre la Yougoslavie et les territoires serbes de Bosnie.

(ats, afp, reuter)

Les Douze et les pays d'Europe centrale et orientale

Premiers pas en vue de l'adhésion

Dès l'année prochaine, les ministres de l'Union européenne tiendront des réunions régulières avec leurs collègues des pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Le principe d'une «relation structurée» avec ces six pays a recueilli le consensus des ministres des Affaires étrangères des Douze, hier à Luxembourg.

Ce dialogue multilatéral doit permettre d'associer progressivement aux politiques communautaires la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie, la Républi-

que tchèque, la Roumanie et la Bulgarie. Les réunions ministérielles communes couvriront les domaines suivants: affaires étrangères, recherche, environnement, jeunesse, économie et finances, télécommunications, transport, énergie, santé, justice et police.

L'institutionnalisation de ces réunions ministérielles multilatérales fait partie de la «stratégie globale» en vue de l'adhésion des PECO, en cours d'élaboration chez les Douze. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE auront à se prononcer, lors

du sommet de décembre à Essen (D) sur cette stratégie.

Dans l'immédiat, les ministres de l'environnement des Douze reçoivent depuis hier leurs collègues d'Europe centrale et orientale.

Pour le 31 octobre, une première réunion des ministres des Affaires étrangères UE-PECO a été agendée. Les ministres seront au nombre de 22 autour de la table. En effet, les quatre pays de l'AELE candidats à l'adhésion participent déjà aux réunions au titre d'observateurs. (ats)

Le Conseil de l'Europe a demandé à ses membres d'intervenir

Pour la fin de la peine de mort

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a demandé hier à ses 32 Etats membres de «rayer complètement la peine de mort de leur code pénal ainsi que des codes militaires». Les parlementaires des «32» ont recommandé qu'un protocole additionnel à la Convention euro-

péenne des droits de l'homme abolisse la peine capitale et «oblige les Etats signataires à ne la réintroduire en aucune circonstance».

Pour cela, il préconise l'organisation d'une conférence en 1995 avec les 32 Etats membres et les neuf invités spéciaux de

l'organisation. Trois d'entre eux ont pratiqué des exécutions capitales en 1993: Russie (21), Biélorussie (28) et Albanie (10). L'Assemblée a rejeté un amendement prévoyant la possibilité de maintenir la peine de mort en cas de haute trahison et d'espionnage. (ats, afp, reuter)

Conseil de l'Europe: énergie/environnement

Fossé Est-Ouest élargi

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est prononcée hier à Strasbourg pour une plus grande concertation entre les gouvernements de l'Europe de l'Ouest et de l'Est dans le domaine de l'énergie et de l'environnement.

Dans une résolution adoptée à l'initiative du parlementaire tessinois Fulvio Caccia (PDC/TI), les députés des «32» ont demandé que la mise au point d'une «politique énergétique respectueuse de l'environnement au niveau continental soit l'un des piliers de la future construction européenne». Les «32» sont constitués de tous les Etats

ouest-européens et huit pays postcommunistes.

Selon le rapporteur de l'Assemblée, «l'interface énergie et environnement» dépasse désormais les frontières de l'Europe. «En l'an 2025 le tiers monde représentera 85% des plus de 8 milliards d'habitants de la terre» a souligné M. Caccia. Il estime que «les efforts des pays industrialisés pour établir un équilibre entre les besoins énergétiques et l'environnement risquent d'être voués à l'échec par l'accroissement galopant des besoins du tiers monde». (ats)

Finances du Parti républicain français

Une femme va enquêter

Mireille Filippini, juge d'instruction à Paris, a été chargée hier d'enquêter sur le financement du Parti républicain, l'une des principales composantes du gouvernement français d'Edouard Balladur.

Une information judiciaire «contre X» a été ouverte lundi. Il appartiendra à Mme Filippini de décider qui, parmi les responsables du parti, devrait être «mis

en examen», c'est-à-dire inculpé pour avoir participé aux faits incriminés. Ses décisions seront politiquement explosives, dans la mesure où trois ministres importants du gouvernement, Gérard Longuet (industrie), François Léotard (défense) et Alain Madelin (entreprises), sont dirigeants du Parti républicain (PR). Si un ou plusieurs ministres devaient être mis en examen, ils seraient contraints de démissionner. (ats, afp)

Rapport préliminaire sur le naufrage de l'«Estonia»

L'eau s'est accumulée

«L'accumulation d'eau sur le pont des voitures et la perte de stabilité qui en a résulté» est «sans aucun doute la cause du naufrage» du ferry «Estonia», a estimé la commission d'enquête dans un rapport préliminaire publié hier. Ce dernier reprend dans le détail les conclusions émises la veille. La commission finno-suédo-estonienne est «convaincue que l'eau est entrée

sur le pont des voitures par la rampe avant» qui permet aux véhicules de pénétrer dans le navire, poursuit-elle dans ce document. Le rapport a été rédigé par les onze membres de la commission à Turku, sud-ouest de la Finlande. «Il a été conclu que la porte avant extérieure a été perdue pendant le voyage», ajoutent les onze experts dans leur rapport. (ats, afp)

MINI-ANNONCES

● **à vendre**

10 STÈRES ÉRABLE, 20 STÈRES RONDINS SAPIN. ☎ 039/61 1253
132-514204

● **demandes d'emploi**

Jeune maman cherche à **GARDER DES ENFANTS** du lundi au vendredi.
☎ 039/26 1555 132-513869

MAÇON-CARRELEUR cherche travail.
☎ 039/26 11 05 132-509647

FEMME DE MÉNAGE cherche quelques heures. ☎ 039/26 11 05 132-509647

● **immobilier**

A louer à La Chaux-de-Fonds, quartier Hôpital, **PLACE DE PARC** dans garage collectif. Prix Fr. 120.-. Libre le 1er novembre 1994. ☎ 039/23 23 15 132-511460

A louer **APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES**. Libres à convenir. Loyer: Fr. 286.- + charges. ☎ 039/232 655, l'après-midi. 132-12083

A louer tout de suite, **GRAND GARAGE** pour 2 voitures, centre ville. Fr. 260.- par mois. ☎ 039/23 79 33, heures bureau. 132-513998

A louer, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 2½ PIÈCES**, confort, quartier Promenade. ☎ 039/23 64 03, heures bureau. 132-513716

A louer **GARAGES**, rue de l'Industrie 46. ☎ 038/55 22 82 ou 077/375 394 132-514221

A louer à Saint-Imier, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, rénové, cuisine agencée. Fr. 690.- charges comprises. ☎ 039/41 56 18, dès 18 heures. 132-514223

A louer **MAISON MITOYENNE 4½ PIÈCES** à Cressier. ☎ 039/28 58 56 132-514128

A vendre, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 4½ PIÈCES**, 109 m². Prix intéressant. ☎ 039/26 07 18 132-513526

A louer: **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, salle de bains, rez, quartier nord-est, Fr. 650.-, libre; **1 LOCAL** 50 m², chauffé, WC, 220 x 380, Fr. 600.-. ☎ 039/28 24 42, de 8 à 9 heures. ☎ 039/28 58 79, heures repas. 132-513497

A vendre à La Chaux-de-Fonds, **VILLA 4½ PIÈCES**, mitoyenne, avec garage. Fr. 495 000.- à discuter. ☎ 039/51 18 01 132-12185

A la campagne, 3 km de La Chaux-de-Fonds, à louer **TRÈS JOLI APPARTEMENT 4½ PIÈCES**, cheminée, à personnes sans enfants, animaux admis. Fr. 1180.- garage et charges compris, dès janvier 1995. Ecrire sous chiffres W 157-713714 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

A louer au Locle, **APPARTEMENT 2½ PIÈCES**. Loyer Fr. 390.-, charges comprises. ☎ 025/79 22 60 157-501535

A louer aux Brenets, dès 1er novembre 1994, **GRAND 2½ PIÈCES**, lisière forêt, dans immeuble tranquille. ☎ 039 32 11 09 157-500135

A louer **3 PIÈCES**. Cuisine agencée. Libre à convenir. ☎ 039/28 70 06 132-512018

● **bureautique, informatique**

IBM 386, Windows, Windword, etc. Presque neuf. Garantie un mois. Fr. 1100.- ☎ 077/89 71 51 132-505168

● **marché de l'occasion**

A vendre: **VOLVO 345 GLS**, expertisée, pneus neige, Fr. 3200.-; **GOLF GLS 1500**, 1980, 115 000 km, expertisée, pneus neige, Fr. 2700.-. ☎ 039/26 82 20, entre 18-19 heures. 132-514238

● **nos amies les bêtes**

Trouvé **JEUNE CHATTE**. Forêt Som-baïlle. ☎ 039/28 59 92, le soir. 132-513553

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

Police-secours: 117

AMITIE-MARIAGE

Vous êtes seul(e)? Réagissez!

UNIS trouvera la solution parmi ses 1000 adhérents! UNIS est efficace, sérieux, différent UNIS trouvera le (la) partenaire que vous attendez. Confiez vos souhaits, de 8 h à 20 h, à nos conseillères super sympa; ou retournez ce coupon et vous recevrez une liste de personnes choisies pour vous, **gratuitement!**

Nom _____ Age _____
Prénom _____ Tél. _____
Rue/n° _____
NP _____ Localité _____ 15
038 25 24 25 UNIS S.A.
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel

LA QUALITÉ EN ACTION



La promotion-fraîcheur

du 5.10 au 11.10

Givet de cerf tout prêt 600 g ~~15.-~~ **12.-** (100 g 2.-)



Action

du 5.10 au 11.10

Spätzli aux œufs Padrino 500 g ~~2.30~~ **2.30** (100 g -46)



Action

du 5.10 au 11.10

Tous les jus de pomme en bouteille de 1 litre **-30 de moins**
Exemple: cidre doux, frais du pressoir 1 l ~~1.70~~ **1.40**

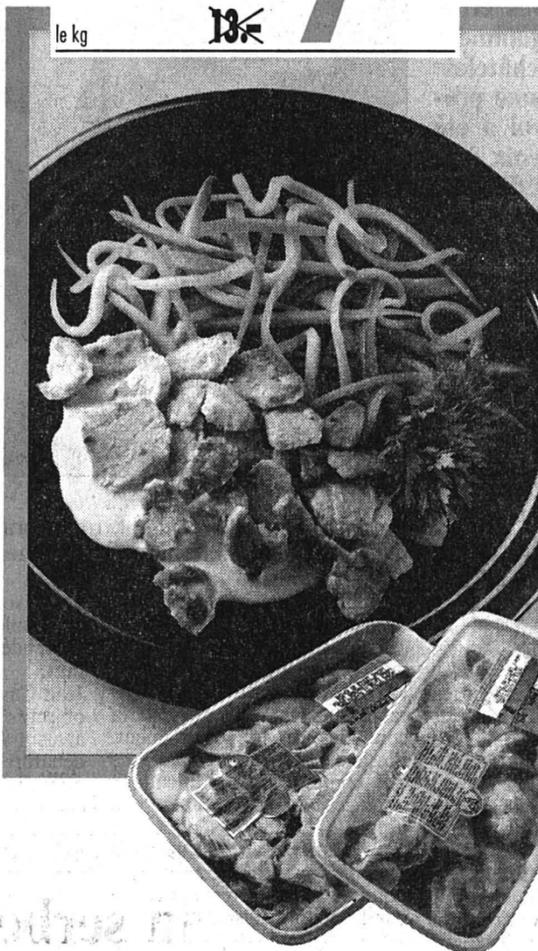
La méga-promotion

du 5.10 au 11.10

Emincé de poulet surgelé

~~13.-~~ **9.50**

le kg



La super-promotion

du 5.10 au 11.10

Crème pour le café UHT brique de 50 cl ~~2.90~~ **2.30** (10 cl -46)

brique de 25 cl ~~1.65~~ **1.35** (10 cl -54)



La promotion-fraîcheur

du 5.10 au 11.10

Raisin d'Italie «Uva Italia» le kg ~~160~~ **6.-** (1 kg 150)



Action

du 5.10 au 8.10

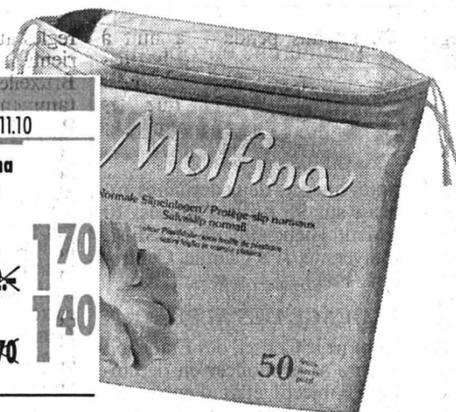
Pain aux graines de tournesol 400 g ~~2.50~~ **2.-** (100 g -50)

Action

MULTIPACK jusqu'au 11.10

Tout l'assortiment Molfina pour l'hygiène mensuelle **-30 de moins**

Exemples:
Protège-slip normal Molfina 50 pièces ~~1.70~~ **1.40**
Mini-serviettes/Protège-slip longs Molfina 32 pièces ~~1.70~~ **1.40**
A partir de 2 produits au choix

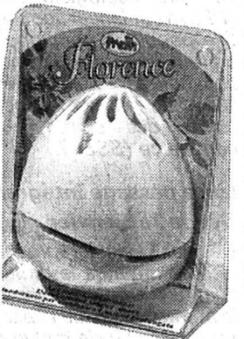


Action

MULTIPACK du 5.10 au 18.10

Tous les désodorisants M-Fresh **-60 de moins**
Exemples: M-Fresh Florence 75 ml ~~4.50~~ **3.90** (100 ml 5.20)

M-Fresh Florence recharge 75 ml ~~2.40~~ **2.40**
A partir de 2 produits au choix (100 ml 3.20)



Action

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Tous les shampoings Belherbal Emballage de 2 600 ml ~~5.80~~ **5.80** (100 ml -97)

«La vache qui rit» Fromage fondu de France 400 g ~~5.-~~ au lieu de 6.20 (100 g 1.25)

Mozzarella Alfredo Emballage de 2 x 150 g 300 g ~~4.-~~ au lieu de 5.20 (100 g 1.33)

du 5.10 au 8.10

Pommes de terre «Nicola» du pays le cabas de 2,5 kg ~~2.50~~ **2.50** (1 kg 1.-)

Bouquet d'automne ~~6.80~~ **6.80**

Viande d'agneau frais (gigot, côtelette, épaule) le kg ~~10.-~~ **10.- de moins**

du 5.10 au 11.10

Tilsiter Surchoix les 100 g ~~1.40~~ au lieu de 1.75

du 5.10 au 11.10

Le beurre (Beurre de cuisine) 250 g ~~2.70~~ au lieu de 3.25 (100 g 1.08)
500 g ~~5.40~~ au lieu de 6.50 (100 g 1.08)

Marrons pelés surgelés 400 g ~~3.30~~ au lieu de 4.20 (100 g -83)

Choux de Bruxelles surgelés 500 g ~~2.10~~ au lieu de 2.70 (100 g -42)

du 5.10 au 11.10

Purée de pommes de terre Mifloc 1.20 de moins
Exemple: Mifloc 400 g ~~3.40~~ au lieu de 4.60 (100 g -85)

DIVERS

Demain jeudi 6 octobre **CHEZ DÉDÉ**
Journée de fête de pain spécial
Numa-Droz 157
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 74 19 132-514168

Tombola
Foire des Six-Pompes
A retirer les numéros **156 et 396**
☎ 039/28 77 65
Le poids du jambon était de 9,345 kg
132-12551

Les nouvelles Mazda 323: l'embaras du choix.



3 portes Hatchback, 4 portes Sedan et Coupé F5 portes. Des moteurs modernes et performants (1.5i/16V/90 ch et 2.0i/V6/147 ch). Beaucoup de confort (direction assistée, verrouillage central, filtre à pollen). Un système de sécurité inédit

(FIMS), des ceintures de sécurité actives, des renforts de protection latéraux. Et selon les modèles, de série ou en option, l'ABS et 2 airbags. Garantie 3 ans ou 100 000 km. Financement et leasing par Mazda Finance. Essayez-les pour voir.

Garage de l'Avenir SA

rue du Progrès 90
Tél. 039/23 10 77 - La Chaux-de-Fonds

Rouler de l'avant. **mazda**

Le Conseil des Etats approuve le rapport «Rail 2000»

Convoi incomplet

Le Conseil des Etats a pris connaissance hier du rapport sur la réalisation de la première étape du projet «Rail 2000». Malgré quelques vives critiques, venant notamment du libéral neuchâtelois Jean Cavadini, une proposition de renvoi a été balayée par 32 voix à 5. La commission de gestion devra toutefois déterminer pourquoi les aspects financiers du concept de «Rail 2000» ont été mal évalués.

La votation de 1987 portait précisément sur les quatre nouveaux tronçons nécessaires à la réalisation de «Rail 2000». Le montant attribué à ce projet était de 5,4 milliards de francs. Comme l'enveloppe budgétaire n'a pu être respectée, le concept ne sera réalisé qu'en partie. En fait, un seul tronçon devrait être construit entre Mattstetten et Rothrist.

TROIS SUR QUATRE

La réalisation des trois autres tronçons – entre Vauderens et Villars-sur-Glâne (FR), entre Muttenz et Olten, entre Zurich-aéroport et Winthertour – a été abandonnée. Malgré cela, la réalisation du seul tronçon retenu coûtera aussi cher que le montant attribué à l'ensemble du projet «Rail 2000». Il aurait fallu un montant de l'ordre de



Adolf Ogi

Selon le conseiller fédéral, une bonne part du dépassement du budget est due aux mesures de protection de l'environnement. (Keystone - Rolf Schertenleib)

20 milliards de francs pour la mise en œuvre de l'ensemble.

Les changements intervenus dans ce projet ont ainsi fait l'objet d'un rapport du Conseil fédéral qui devait être porté à la connaissance du Parlement. Plusieurs conseillers aux Etats ont contesté les modifications adoptées: ils estimaient qu'une nouvelle votation populaire s'avérerait nécessaire, la solution adoptée aujourd'hui ne correspondant plus à l'objet approuvé par le peuple suisse. C'est une

des raisons pour lesquelles le radical soleurois Rolf Buttiker a demandé le renvoi de ce rapport.

Jean Cavadini a déclaré que les objectifs initiaux du projet avaient été affaiblis et parfois dénaturés, accordant une place nouvelle aux besoins commerciaux des CFF. Bien que plusieurs orateurs se soient montrés très critiques face au fiasco du projet et à l'attitude de ses responsables aux CFF et à l'Office fédéral des transports, le rap-

port a été adopté à une large majorité.

De son côté, le conseiller fédéral Adolf Ogi a dédramatisé la situation, précisant qu'une bonne part du dépassement du budget était due aux mesures de protection de l'environnement. Il a aussi souligné que la construction d'un seul tronçon de «Rail 2000» correspondait à une réalisation par étape du projet et que cette opération ne violait pas le concept adopté en 1987. (ap)

5 octobre 1942 – Les transports lausannois avaient introduit des trolleybus à la grande satisfaction de la population. Ces véhicules parcourent environ 1,5 million de kilomètres par an dans l'agglomération lausannoise. Mais il faut changer les pneus après 60.000 kilomètres. Pour tenir jusqu'en 1945, un nouveau plan est mis sur pied. On réintroduira les trams sur toutes les lignes où cela est encore possible et on limitera les parcours des trolleybus.

BRÈVES

Impar... donnable

Commerce et consommation

L'heure tardive, lundi soir, nous a fait commettre une erreur de taille à propos du débat du Conseil des Etats sur la drogue. Parlant des essais de distribution d'héroïne, Thierry Béguin a bien dit: « Si c'est une stratégie visant à libéraliser la consommation de la drogue, alors il faudra demander au Parlement de changer la loi. » Il s'agissait bien de la consommation et non du commerce écrit par erreur. (Imp)

Retraite flexible dès 62 ans

Initiative des Verts

Le Parti écologiste suisse (PES) veut lancer son initiative populaire pour une retraite flexible dès 62 ans en collaboration avec le Parti socialiste (PS) et la Société suisse des employés de commerce (SSEC).

Libre passage intégral

Dès le 1er janvier

Dès le 1er janvier prochain, tout assuré aura le droit, s'il change d'emploi, d'emporter le montant total de l'épargne ou du capital de couverture acquis au titre de la prévoyance professionnelle (PP). Il touchera ainsi la part qu'il a lui-même versée ainsi que celle de l'employeur.

Attentat contre François Genoud

Explosifs identifiés

L'analyse technique et chimique des éléments recueillis par la police au soir de l'attentat, le 6 octobre 1993, qui visait l'ancien banquier pro-nazi François Genoud, est achevée. Les explosifs, entre 200 et 400 grammes, «à fort pouvoir brisant», contenaient notamment du baryum et des nitrates. La bombe, dissimulée dans un paquet jaune des PTT, «pourrait avoir été fabriquée» en France. L'attentat n'a toujours pas été revendiqué et aucun suspect n'a été interpellé.

Reconnaissance des maturités

Nouvelle réglementation approuvée

La nouvelle réglementation pour la reconnaissance des certificats cantonaux de maturité a rencontré une large approbation en procédure de consultation. Certaines réserves ont aussi été formulées. Un premier projet avait suscité de telles critiques qu'il avait dû être profondément remanié.

554 millions pour participer à la recherche européenne

Pour sortir de l'isolement

Contre les éternels anti-européens, le Conseil national a approuvé hier le crédit de 554 millions de francs destinés à financer sa participation aux programmes de recherche de l'Union européenne (UE) pour les années 1996-2000. Mais cette participation ne sera pleine et entière que si Bruxelles accepte de signer un accord bilatéral avec Berne sur la recherche. Un déblocage pourrait intervenir fin octobre.

Berne

François NUSSBAUM

Dans sa collaboration avec les programmes de recherche européens, la Suisse est sur un strapontin depuis 1987. Elle aurait un siège normal si elle avait accepté d'entrer dans l'EEE. Pour l'instant, elle propose sa participation, projet par projet, à des programmes spécifiques, obligée de s'associer à deux partenaires de pays de l'EEE. Et elle n'a accès qu'aux résultats du projet auquel elle participe, à l'exclusion des autres programmes.

REVEZ-PLUS TARD

C'est en raison de cette inégalité que Christoph Blocher (UDC/ZH), soutenu par toute la droite nationaliste, a demandé hier le renvoi de la proposition de crédit: «Ne revenez à la charge que lorsque vous disposerez de contre-prestations concrètes de Bruxelles», a-t-il lancé à Jean-Pascal Delamuraz. Il a été battu par 124 voix contre 38.

Au vote final, le crédit a été accepté par 93 voix contre 14. Il assure au moins le maintien d'une collaboration qui a déjà permis, du côté suisse, à 280 instituts de recherche (surtout romands) et entreprises privées (surtout allemandes) de s'associer à des projets européens. A

noter que, ces deux dernières années, sur 95 projets suisses, 10 étaient neuchâtelois (CSEM, Université, JPS Chimie, Centre-doc, FST).

BLOCAGE DES ALPES

Comme le Conseil des Etats doit encore se prononcer en décembre, l'objectif était d'entrer directement dans le 4e programme-cadre de l'UE, qui démarre en janvier (jusqu'en 1998). Le Conseil fédéral pensait aussi qu'avant cette date, un accord bilatéral avec Bruxelles aurait mis la Suisse sur un pied d'égalité avec ses partenaires.

Mais la situation s'est bloquée avec le vote du 20 février dernier sur l'initiative des Alpes. L'UE n'est toujours pas satisfaite des explications de Berne au sujet de l'application de cette initiative (taxes et péages imposés aux poids-lourds traversant les Alpes, date d'achèvement des nouveaux tunnels).

PEUT-ÊTRE EN NOVEMBRE

Tant que les réponses à ces questions ne convaincront pas Bruxelles, toutes les autres négociations sectorielles demandées ou acceptées par la Suisse resteront bloquées: transport aérien, ouverture des marchés publics, entraves au commerce, agriculture, libre-circulation des travailleurs... et recherche. Les ministres des transports de l'UE en reparleront le 21 novembre.

Mais le temps presse car les appels d'offres pour le 4e programme de recherche seront lancés à mi-décembre déjà: sans un accord provisoire, les chercheurs suisses arriveront trop tard avec leurs projets. Et la Suisse pourrait renoncer à participer pleinement à ce 4e programme, devenu moins intéressant, pour un prix pareil, étant donné le retard pris.

F. N.

Débat sur la drogue au Conseil national

Conceptions divergentes

Au Conseil national, la plupart des oratrices et orateurs ont plaidé hier en faveur d'une politique cohérente en matière de drogue. Mais les conceptions ont divergé entre un soutien à la politique du Conseil fédéral, une option plus répressive et, à l'opposé, une légalisation de la consommation.

Huit interpellations urgentes provenant de tous les horizons politiques ont constitué la base du débat de la Chambre du peuple sur la politique de la drogue. Dans ses réponses écrites, le Conseil fédéral a défendu sa politique. La moitié environ de la trentaine d'orateurs prévus se sont exprimés hier; le Conseil national poursuivra son débat cet après-midi.

TROISIÈME VOIE

Les partis gouvernementaux PRD, PDC et PS ont défendu le principe de la politique poursuivie par le Conseil fédéral. Hugo Wick (PDC/BS) a salué les op-

tions du gouvernement et plaidé pour un large consensus. Ernst Mühlemann (PRD/TG) et Trix Heberlein (PRD/ZH) lui ont fait écho, le premier demandant toutefois des mesures d'action immédiates.

De son côté, Paul Rechsteiner (PS/SG) a estimé que le Conseil fédéral allait dans la bonne direction, mais à pas trop hésitants. Il a souhaité que l'on en finisse avec la politique de prohibition et critiqué la mise à disposition provisoire de l'armée. Le Conseil fédéral a également reçu l'appui des Verts et de l'Alliance des indépendants, même si ces derniers ont souhaité une action plus rapide.

Si en matière de prévention, de thérapie et de lutte contre le trafic de la drogue, il a régné un certain consensus, la prescription d'héroïne a suscité maintes oppositions. L'UDC, le PdL et des voix romandes se sont énergiquement élevés contre cette mesure. (ats)

10e révision de l'AVS

Sous toit!

Les deux Chambres fédérales sont désormais d'accord sur la 10e révision de l'AVS. Le Conseil national s'est rallié tacitement hier sur les deux dernières divergences. Les votations finales auront lieu vendredi et la révision pourrait ainsi entrer en vigueur en 1997. Mais le référendum est annoncé.

Le National a cédé sur deux points. Il a renoncé à accorder un bonus éducatif aux personnes qui ont accueilli des enfants pour leur entretien et leur éducation. Le Conseil des Etats avait estimé qu'une telle bonification ne se justifiait pas, cet ac-

cueil étant généralement rémunéré. Le National a aussi renoncé à autoriser le Conseil fédéral à prévoir des exceptions à la règle selon laquelle la somme des deux rentes d'un couple doit être plafonnée à 150 % du montant d'une rente simple.

Au terme de quinze ans de travaux, la 10e révision de l'AVS pourra ainsi être soumise vendredi à la votation finale dans les deux Chambres fédérales. Plusieurs partis de gauche et syndicats opposés au relèvement de l'âge de la retraite des femmes de 62 à 64 ans ont déjà annoncé un référendum. (ats)

Espace Mittelland

Admission du Jura

Le comité intergouvernemental de l'espace économique du plateau central (espace Mittelland) a tenu à Fribourg, le vendredi 30 septembre, sa deuxième séance depuis le lancement officiel du projet au début du printemps.

Le canton du Jura a été admis à part entière dans le cercle des cantons membres de l'espace Mittelland. Le comité intergouvernemental salue l'intérêt des cantons voisins pour une collaboration avec le nouvel espace économique. Dans un même temps, sept projets prioritaires ont été lancés et répartis au sein des différents cantons.

CINQ CANTONS

A la demande du comité intergouvernemental, les gouvernements des cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel et Soleure ont approuvé, à l'unanimité, l'admission du canton du Jura en tant que membre à part entière de l'espace Mittelland. Ainsi, l'espace Mittelland compte désormais cinq cantons.

Les cantons voisins de l'espace Mittelland ont été invités en juin à faire part de leur intérêt pour une participation à l'ensemble des activités ou à certains projets en particulier. Le comité intergouvernemental salue l'intérêt manifesté par les cantons de Vaud et du Valais pour une participation à certains projets. Il prend aussi connaissance de la décision des gouvernements de ces cantons de ne pas vouloir participer à part entière à l'espace Mittelland.

COLLABORATION

Au sein du comité, il a néanmoins été jugé très important de favoriser une collaboration efficace avec les cantons voisins. Selon le rapport du 25 mai 1994 approuvé par les gouvernements des quatre cantons, le projet global prévoit un concept ouvert et flexible vis-à-vis des régions voisines.

Le comité intergouvernemental manifeste en outre son intérêt pour la tenue d'entretiens plus approfondis avec certains cantons, notamment sur la question de la collaboration future. Le comité souhaiterait ainsi débattre plus en détail des intérêts concrets qui le lie au canton de Genève, en particulier. (comm)

PTT critiqués

Courrier A imparfait

Selon un test du Forum des consommatrices de Suisse allemande, seuls 85% des envois en courrier A parviennent au destinataire le lendemain. Les PTT contestent cette proportion: selon leurs propres contrôles, 1% seulement du courrier A arrive en retard.

Publié dans le dernier numéro de «pruef mit», le test des consommatrices allemandes a consisté à envoyer 1056 lettres à travers toute la Suisse, la moitié en courrier A et l'autre moitié en courrier B.

S'agissant du courrier A, seuls 85% des envois sont arrivés à destination le lendemain, comme le promettent les PTT. 14,6% des lettres ne sont parvenues que le surlendemain et 0,4% trois jours après. (ap)

VOICI POURQUOI

NOUS SOUTENONS LE FC LA CHAUX-DE-FONDS

Le passé

Un grand club dans le football suisse à plus d'un titre. Précurseur et innovateur, trois fois champion suisse, six fois vainqueur de la Coupe suisse. Durant ce centenaire, le FCC a formé des milliers de jeunes footballeurs et des dizaines qui ont porté avec fierté le maillot à croix blanche.

Le présent

L'équipe fanion n'est actuellement pas à la place que nous souhaitons tous - mais tout sera mis en œuvre pour écourter le passage en première ligue. Une section juniors bien structurée où 400 jeunes sont formés et entourés par une équipe d'entraîneurs compétents.

L'avenir

Il sera marqué par la volonté d'une poignée de dirigeants de créer une base solide pour fixer de nouveaux objectifs plus ambitieux, sans toutefois tomber dans un irréalisme. La place de notre équipe se situe au niveau de la Ligue nationale B, but que nous voulons atteindre à moyen terme, d'ici 2 à 4 ans.

Un très vif merci

Un très vif merci aux entreprises régionales ci-après pour leur très important soutien:

- Actual SA
- La Bâloise Assurances
- Jacky Belliard
- Charles Berset
- Bieri-Grisoni SA
- Brasport SA
- Brechbühler
- CMT - Rickenbach SA
- Commune de La Chx-de-Fds
- COOP La Chaux-de-Fonds
- Cornu & Cie SA
- Corum SA
- Groupe Dixi SA
- Ebel SA
- Ehrbar Paul
- Forney Noël
- Pierre Freiburghaus
- Géranica & Bolliger SA
- Guillod Gunther SA
- Helio Courvoisier SA
- P. Lanz SA
- L'Impartial
- Les Fils d'Arnold Linder,
- J.-P. Boillat
- Luthy Machines SA
- M. Marcel Mauron
- Mobilière Suisse Assurances
- Montremo SA
- Paci SA
- Photo 2000

- PSW SA
- PX Holding
- Rubattel & Weyermann SA
- Sadamel
- Jean Singer & Cie SA
- Société de Banque Suisse
- Société Générale d'Affichage
- Theben SA
- Typoffset Dynamic SA
- VAC René Junod SA
- Section vétérans du FCC
- Voumard Machines SA
- Winkenbach SA
- Zuccolotto Gabriel

Photo: page de la couverture du livre marquant le 100^e anniversaire.



Le livre peut être obtenu au prix de Fr. 58.- + Fr. 4.- de port en le commandant par bulletin de versement au compte 23-2037-1 FC La Chaux-de-Fonds

BOURSE

Swiss Market Index

Indices

SPI	1663.96	1675.81
SMI	2499.50	2522.50
Dow Jones	3846.89	3801.13
DAX	2011.75	1994.95
CAC 40	1852.83	1876.12
Nikkei	19650.00	19568.60

Dollar US

Billets

	Achat	Vente
USA	1.25	1.33
Angleterre	1.97	2.11
Allemagne	81.9	84.4
France	23.75	24.95
Belgique	3.92	4.16
Hollande	72.8	75.8
Italie	0.0795	0.0855
Autriche	11.5	12.1*
Portugal	0.77	0.87
Espagne	0.945	1.065
Canada	0.92	1
Japon	1.25	1.35

Taux d'intérêts suisses

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	3.37	3.62	4.00
Oblig. de caisse	5.00	5.00	5.25

Bourse suisse

	03/10	04/10
Adia p	202	203
Alusuisse p	669	670
Alusuisse n	670	671
Amgold C.S.	143.5	143.5
Ares Sero	680	680
Ascom p	1540	1540
Attisolz n	805	800
Bâloise n	2540	2500
Baer Holding p	1185	1190
BB Biotech	2420	2390
BBC p	1085	1088
BCC p	850d	850d
BK Vision p	1300	1340
Bobst p	1635	1600
Buehrle p	130	131.5
Cementia	750d	750d
CFN	500of	500of
Ciba-Geigy n	718	728
Ciba-Geigy p	722	730
Cortailod n	5700	5700
CS Holding p	510	517
CS Holding n	99	99.5t
Electrowatt p	344	342
Elco Loser n	710t	705
EMS Chemie p	3940	3960
Fischer p	1510	1505
Fischer n	286	287
Forbo P	2440	2430
Fotolabo p	3400of	3400of
Galenica n	470	470
Hero p	630	630
Hero n	159d	159d
Hilti bp	1005	1030
Holderbank p	935	939
Immuno	550	540
Interdiscount bp	175d	177d
Interdiscount p	1900	1975
Jelmoli p	878	880
Landis & Gyr n	770	770
Lindt Sprüngli p	19700d	19700
Logitech n	105	103
Merck	675	675
Mercurio n	335	334
Michelin	470	460
Motor Col.	1690	1660
Mövenpick p	390	390
Nestlé n	1150	1166
Pargesa Holding	1495d	1490
Pharmavisio p	3830	3885
Pirelli p	188	192
Publicitas bp	1200d	1210
Publicitas n	1250	1255
Rentch Walter	235	225
Réassurance p	681	703
Réassurance n	644	671
Richemont	1215	1215
Rieter bp	305	310
Roche bp	5630	5725
Roche p	11400	11575

Londres (ESTG)

Amgold	70.875	70.8125
Anglo AM	35.375	35.6875
B.A.T.	4.23	4.255
British Petrol.	3.99	4.05
British Telecom.	3.61	3.635
BTR	3.0035	3.065
Cable & Wir.	3.88	3.89
Cadbury	4.45	4.47
De Beers P	15	15.25
Glaxo	5.73	5.82
Grand Metrop.	4.01	4.05
Hanson	2.3	2.32
ICI	8.21	8.16

Frankfurt (DM)

AEG	143.5d	143.5d
Allianz N	2245	2245
BASF	299.5	299.5
Bay. Vereinsbk.	408.5	408.5
Bayer	344.7	344.7
BMW	746	746
Commerzbank	307.8	307.8
Daimler Benz	739	739
Degussa	465	465
Deutsche Bank	671	671
Dresdner Bank	385.8	385.8
Hoechst	324	324
MAN	393	393
Mannesmann	388.5	388.5
Siemens	626.9	626.9
VEBA I	511.8	511.8
VW	428.5	428.5

Paris (FF)

AGF	212	213.5
Alcatel	481	481
BSN	715	723
CCF	780	793
Euro Disneyland	7.65	7.8
Eurotunnel	22	22.2
Gener.des Eaux	458	477.2
L'Oréal	1080	1083
Lafarge	413.9	409
Lyonnaisse des Eaux	-	-
Total	305.7	314.1

New York (SUS)

Abbot	31.75	30.875
Am Medical	24.75	24.75
Amexco	29.875	30.25
Amoco	59.375	58.5
Apple Computer	33.125	33.75
Atlantic Richfield	100.25	99.125
ATT	53.375	52.625
Avon	60	59.75
Baxter	28	27.875
Black & Decker	21.875	22.25
Boeing	43.625	43.5
Bristol-Myers	56.875	56.5
Can Pacific	16.625	16.25
Caterpillar	54.375	54.125
Chase Manh.	34.625	34.25
Chevron Corp.	42	41.5
Citicorp	42.5	41.75
Coca-Cola	49.375	48.375
Colgate	58.125	58.25
Compaq Comput	33	31.625
Data General	10.125	10.375
Digital	26.625	25.625
Dow Chemical	77.25	74
Dupont	57.5	57.25
Eastman Kodak	51.25	51
Exxon	57.625	56.875
Fluor	49.75	49
Ford	27.5	27.125
Gen. Motors	46.375	45.125
General Electric	47.625	47
Gillette	71.875	70.25
Goodyear	34.5	33.875
Hewl.-Packard	86.625	84.625
Homestake	20.5	20
Honeywell	34.5	33.875
IBM	69	68.375
Intern. Paper	79.125	77.875
ITT	82.625	81.875
Johns. & Johns.	51.5	50.125
Kellogg	57.5	57
Lilly Eli	58.125	58
Merck	36.5	36.375
Merrill Lynch	33.625	33.375
MMM	54.625	53.75
Mobil Corp.	79.125	77.75
Motorola	52.625	51
Pacific Gas & El.	21.75	21.75
Pepsico	33.625	32.625
Philip Morris	60.875	60.125
Procter & Gamb.	59.375	59
Ralston Purina	41.125	41
Saralee	22.75	22.5
Schlumberger	55.375	54.375
Scott Paper	61.625	61.5
Sears Roebuck	48.125	47.25
Texaco	60.375	59.625
Texas Instr.	65.75	63.875
Time Warner	35	34.875
UAL	87.125	86
Unisys	10.875	10.625
Walt Disney	39.875	39
WMX	28.75	28
Westinghouse	12.75	12.625
Woolworthhouse	17.125	16.75
Xerox	106	105.125
Zenith	11.5	11

Fonds de placements

	03/10	04/10
CS C. 2000 FS	1520.23r	1520.24e
CS C. 2000 DM	1401.61r	1401.62e
CS C. 2000 ECU	1348.33r	1348.33e
CS C. 2000 FF	1324.67r	1324.68e
CS Bd Valor FS	110.2r	111.3e
CS Bd Valor DM	110.85r	111.96e
CS ECU Bond a	98.97r	99.96e
CS Gulden a	100.81r	101.83e
CS Eur. Bond a	215.35r	217.51e
CS MMF Estg	2391.23r	2391.24e
CS MMF CS	1324.32r	1324.33e
CS MMF DM	1778.91r	1778.92e
CS MMF Ecu	1818.34r	1818.35e
CS MMF Flh	1221.83r	1221.84e
CS MMF FF	6286.99r	6287e
CS MMF Sfr	5884.22r	5884.23e
CS Gold valor	1255.78r	1255.78e
CS Pf Inc Sfr A	949.08r	949.09e
CS Pf Bld Sfr A	981.47r	981.48e
CS Pf Grwth Sfr	947.05r	947.06e
CS Prime B. A	102.95r	103.99e
CS N. Am. Fd A	314.59r	320.89e
CS UK E b	108.74r	110.93e
CS FF. A	881.83r	899.48e
CS Germ. Fd A	247.16r	252.11e
CS Italy Fd A	253619r	258691e
CS Ned. Fd A	410.81r	419.04e
CS Tiger Fd FS	1640r	1689.25e
CS Act. Suisses	749.25r	764.5e
CS Eur Bl-Ch. A	238.09r	242.86e
CS Eq Fd C. USA	1003.86r	1003.87e
CS Eq Fd Em. M.	1308.96r	1308.97e
CS Euroreal DM	105.1r	110.4e
CS Gold valor	154.38r	155.93e
CS Jap. Megat.	254.74r	259.85e
BPS B Fd-USS A	1089.11d	1089.11of
BPS B Fd-DM A	1154.75d	1154.76of
BPS B Fd-E A	562.54d	562.54of
BPS B Fd-CS A	1074.17d	1074.17of
BPS B Fd-Aus\$ A	1141.03d	1141.03of
Automation-Fonds	67r	67.75e
Pharmafonds	413r	417e
Swissbar	837r	843e
Baerbond	2790r	2816e
Obligeston	94.75d	96of
Multibond	78.43r	79.21e
Bond-Invest	99.84r	99.85e
Safit	216r	219.5e
Germac	238.5r	242e
Globinvest	107.5r	109e
Ecu Bond Sel.	100.97r	101.97e
Americavalor	344.63r	348.11e
Asiaportfolio	744.77r	752.29e
Swiss Small Cap	1280.5r	1299.5e
Samurai	301.4r	301.4e
Valsuisse	626d	630of
Far East Equity	1105.85r	1139.55e

CS, à l'écoute !

Crédit Suisse
La Chaux de Fonds depuis 20 ans à votre service...

Angel Casillas
conseiller clientèle commerciale

CREDIT SUISSE
CS

Av. Léopold-Robert 58, 2301 La Chaux-de-Fonds

Source

TELEKURS

Transmis par Orsysa SA, Lausanne
(Cours sans garantie)



60.-

1. VESTE-PARKA. MOLLETON POLAIRE.
46-56.



75.-

2. VESTE TRICOT. DOUBLURE MATELASSÉE.
S-XL



120.-

3. VESTE-PARKA. MICROFIBRE.
44-58.



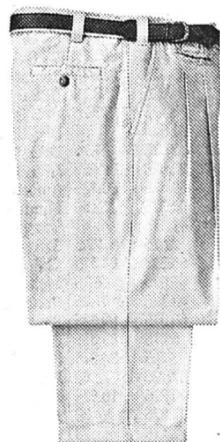
120.-

4. VESTE-PARKA. MICROFIBRE.
BICOLORE. 44-56.



10.-

5. CEINTURE CUIR.
80-105 CM.



35.-

6. PANTALON. PUR COTON.
44-58, 88-102.



65.-

7. PANTALON.
44-56.



65.-

8. PANTALON. PURE LAINE.
24-27, 44-54.



75.-

9. PANTALON À CARREAUX.
24-26, 48-54.



16.-

10. CRAVATE.
DIVERSES IMPRESSIONS.



C&A LA CHAUX-DE-FONDS, MÉTROPOLE CENTRE, RUE DANIEL-JEAN RICHARD 23, TÉL. 039/24 10 40. ÉGALEMENT DISPONIBLE DANS TOUS LES AUTRES MAGASINS C&A.

ENCORE PLUS PO



C&A, ÇA VOUS VA!



140.-
20. VESTON. PURE LAINE IWS.
24-26, 46-54.



180.-
19. VESTON. PURE LAINE IWS.
46-56.



45.-
18. POLOSWEAT.
S-XXL.



30.-
17. GILET.
S-XL.

UR VOTRE ARGENT.



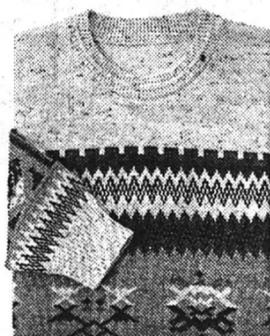
25.-
CHEMISE AVEC CRAVATE.
37-44.



28.-
12. CHEMISE FLANELLE. PUR COTON.
IMPRIMÉ JACQUARD. S-XL.



45.-
13. CHEMISE. MICROFIBRE.
S-XL.



38.-
14. PULLOVER. JACQUARD.
S-XL.



60.-
15. PULLOVER.
S-XL.



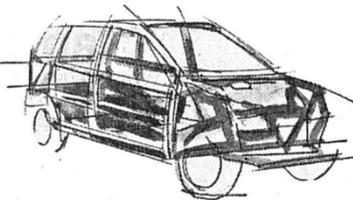
50.-
16. VESTE-GILET.
S-XXL.



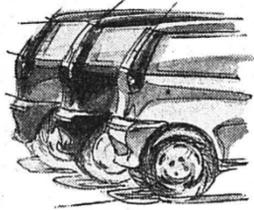
SELENIA
MOTOR OIL

TEMPÉRAMENT?

Fiat Punto, la réponse. Une voiture qui a du tempérament et qui le prouve à travers ses 22 versions à 3 ou 5 portes, ses boîtes



à 5 ou 6 vitesses et ses six motorisations développant de 55 jusqu'à 136 ch! Sécurité? La Punto HSD (High Safety Drive) vous offre tous les éléments de sécurité, comme l'airbag conducteur et l'ABS, montés de



série (airbag passager en option).
Personnalité? Des coûts d'entretien minimaux et un caractère bien affirmé: Punto 6-speed, GT Turbo, Turbo Diesel, Selecta auto-

matique ou Cabrio. Disponible à partir de Fr. 14 000.-. Venez essayer la version qui correspond à votre tempérament.



FIAT PUNTO. LA RÉPONSE. FIAT

8 ans de garantie anticorrosion. 3 ans de garantie sur la peinture. 2 ans de garantie européenne TOP TECH SERVICE: l'année de garantie intégrale. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.



Le gros lot!

24 % meilleur marché!

Rioja Glorioso DO
7 dl 1988

7.85
5.95



B 40/94 valable jusqu'au 11 octobre 1994

Copyright by Pick Pay AG

Legacy Station
Swiss Extra
1992, 115 000 km
Fr. 11 900.-
Garage de La Sagne
039/31 82 88
132-507953

**Feu:
118**

FINANCE
**UN PRÊT?
UNE ADRESSE**

Appel gratuit (8h00-17h00)
155 90 60
Votre CS-Prêt personnel
Appelez ou envoyez le coupon:
Crédit Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel
Exemple de tarif:
Montant net: Fr. 5'000.-
Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40
Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%

Crédit désiré Fr. _____
Mensualités env. Fr. _____
Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____
Rue no: _____
NPA/localité: _____
Tél. p.: _____
Tél. b.: _____
Nationalité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Date: _____
Signature: _____

144-273045/ROC 00/28L
CREDIT SUISSE CS

Chez nous, vous en avez pour votre argent!

croquettes Cailler Frigor 36 pces, 270 g	7.95	5.50
Merkur Espresso Typico portions 28 x 7,8 g	5.70	5.15
Clausthaler 50 cl	1.40	1.20 + dépôt
Vizir Ultra recharge 3 kg	14.90	10.90
Express Liquide duo 2 x 1 kg	10.80	8.90
Pampers Trainers 4 sortes	12.90	9.90
Pampers Baby Dry /Ultra Thin toutes les sortes 2 paquets au choix	34.60	27.90
DARLING morceaux tendres pour le chat toutes les sortes boîte de 400 g	8.80	6.65

huile Sais Idéal /
huile Dorina
1 litre
4.95

meilleur marché!
3.75

sucre cristallisé fin
1 kg
1.50

1.25

Feidschlösschen lager
blonde
12 x 1 litre
24.-

21.-

Arkina Maxi
1,5 litre pet
1.20

meilleur marché!
0.85

Dish Lav Compact
1 kg,
avec rinçage gratuit
d'une valeur de 3.50!

avec rinçage gratuit!
8.90

Calgon Ultra
375 g
8.20

7.30

Plus de 4'500 articles de marque!

Hockey sur glace - LNB: la belle série du HCC se poursuit face à Herisau

En deux accélérations

● LA CHAUX-DE-FONDS - HERISAU 6-1 (0-0 2-0 4-1)

La marche en avant se poursuit... Après Olten, Langnau et Ajoie, c'est Herisau qui a rompu devant la belle mécanique que représente le HCC actuel. Coriaces, rugueux même parfois, les Appenzellois n'ont pas tenu la distance face aux pensionnaires des Mèlèzes qui ont fait la différence en deux accélérations. Voilà donc les gens de Riccardo Fuhrer solidement installés en tête d'une hiérarchie certes boîteuse, mais qui apparaît conforme aux possibilités des uns et des autres.

Par

Jean-François BERDAT

Les matches se suivent et se ressemblent étonnamment pour le HCC. Comme ce fut le cas devant Langnau et face aux Ajoulets, les gens de Riccardo Fuhrer ont pris vingt minutes pour sonder leurs adversaires. Largement dominés, les Appenzellois parvinrent tant bien que mal à la première pause sans avoir concédé de terrain. Le mérite revient essentiellement à un Allenspach qui s'est multiplié dans sa cage, réalisant notamment des arrêts déterminants devant Jäggi - superbe geste technique - et Shirajev.

Ne procédant que par contres, les visiteurs se firent tout de même menaçants, mais ils trouvèrent à qui parler en la personne de Schnegg qui réussit quelques interventions très pro-

pres. «Il a été parfait dans un match pas forcément facile pour un gardien» dira Riccardo Fuhrer.

EN VINGT SECONDES

Le premier tournant de la rencontre se situa à l'entrée de la période intermédiaire. Le jeu avait repris depuis quarante-quatre secondes que Holmberg signalait son premier but en championnat sur la glace des Mèlèzes. Très exactement vingt secondes plus tard, Nuspliger doublait la mise.

Malmenés, ballottés, les Appenzellois trouvèrent tout de même les ressources pour stopper la poussée des gens du lieu. Pour ce faire, ils durcirent quelque peu la manière, à l'image de Balzarek qui se fit l'auteur d'un bien vilain geste sur la personne de Boucher. Prudemment et sur conseil du médecin, l'ex-Biennois renonça à poursuivre la rencontre, son «partenaire» se voyant pour sa part renvoyé prématurément au vestiaire.

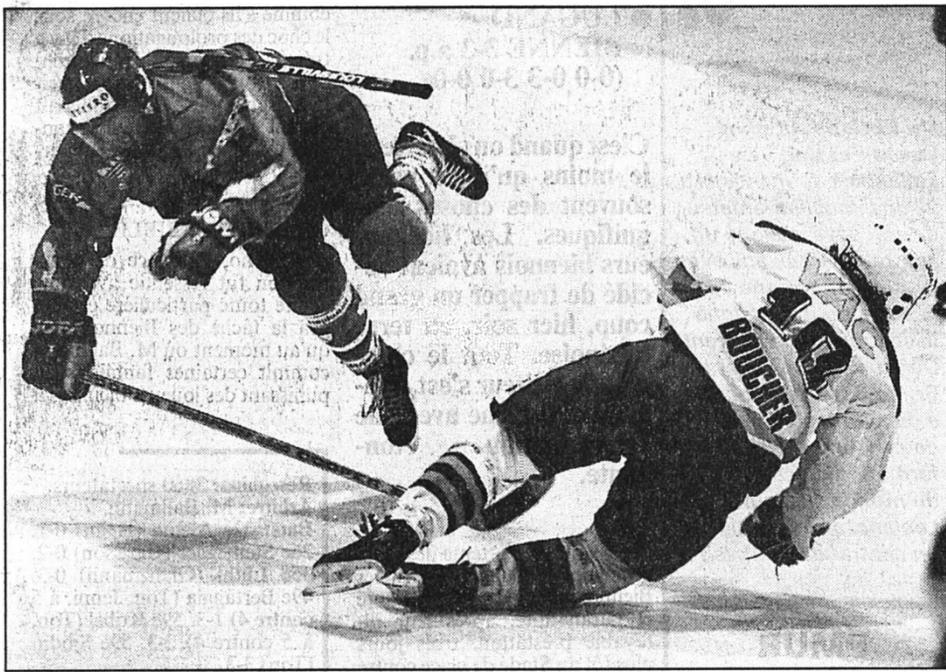
Cet incident eut pour effet de rééquilibrer quelque peu les débats. Ayant repris des couleurs, emmenés par le duo Vilgrain-Guay, les visiteurs revinrent parfaitement dans le match, sans toutefois parvenir à trouver la faille.

La rencontre était définitivement «tuée» à l'approche de la dernière ligne droite lorsque tour à tour Shirajev et Holmberg trompèrent la vigilance du remarquable mais sans doute un peu chanceux Allenspach.

Les dernières minutes se transformèrent alors en agréable remplissage, Tschumi et Holmberg répondant à Krapf qui avait inscrit le but dit de l'honneur pour ses couleurs.

TROIS FOIS HOLMBERG

Quatre matches, autant de victoires: la belle série du HCC s'est donc logiquement poursuivie. Plus réjouissant encore, l'équipe de Riccardo Fuhrer semble bel et bien se bonifier au fil des matches. «C'est vrai,



Urs Balzarek - Gaëtan Boucher

Quand un Appenzellois et un Chaux-de-Fonnier se croisent...

(Impar-Galley)

convenait le Bernois. Peu à peu l'équipe se trouve, se met en place. En fait, c'est la phase de préparation qui aurait dû nous permettre d'accomplir ces réglages, mais les blessures en ont décidé autrement.» Qui a dit que le temps perdu ne se rattrapait pas?

Au passage on se réjouira de la très bonne prestation du Suédois Holmberg, auteur de trois buts. «Je n'ai jamais douté de ses qualités, reprenait le druide des Mèlèzes. Erik se montre effi-

cace, mais surtout très utile car il travaille dans les deux sens. Une fois encore, son style n'a rien de comparable avec celui de son prédécesseur dont il se démarque totalement.»

Quand bien même le Suédois s'est particulièrement mis en évidence, c'est une fois encore tout l'ensemble qu'il convient d'associer dans ce succès qui laisse décidément bien augurer de l'avenir. Un avenir qui passe par Thurgovie, hôte des Mèlèzes sa-

medi prochain. «A coup sûr ce match constituera un bon test, estimait Riccardo Fuhrer. Quoi qu'il en soit, nous devons de regarder de l'avant. Ce soir, toute l'équipe a bien travaillé, qui plus est tout au long de la rencontre. Et puis, les gars ont très bien réagi dans les instants décisifs.»

Vous l'aurez compris, tout baigne aux Mèlèzes. Et il ne se trouve personne pour s'en plaindre, sinon les adversaires du HCC... J.-F. B.

Tournoi des Izvestia: les adversaires des Suisses - La Tchèque, la Norvège et la Suède seront les adversaires de la Suisse dans le groupe B du tournoi des Izvestia à Moscou qui aura lieu au mois de décembre. Le groupe A comprend la Russie, la Finlande, la France et l'Italie. (si)

BRÈVES

Hockey sur glace

Démission au CP Berne

Le vice-président du CP Berne, Kurt Dallmaier, a démissionné de ses fonctions avec effet immédiat, en raison d'un différend avec le président Fred Bommes. Dallmaier était le principal candidat à la succession de Bommes, qui se retirera à la fin de la saison.

Kloten: halle rénovée?

Le conseil administratif de la ville de Kloten a voté un crédit de 16,8 millions pour des travaux de fermeture et d'agrandissement de la patinoire du Schluefweg. Au terme de deux heures de discussion, la motion a été acceptée par vingt-trois voix contre huit. La décision devra toutefois encore passer devant le peuple.

Saison terminée pour Gianola

Le défenseur du HC Davos, Marc Gianola, victime d'une déchirure des ligaments croisés au genou samedi face à FR Gottéron, sera absent pour le reste du championnat 1994-1995.

Athlétisme

Un ancien champion devant la justice

L'ancien champion de saut en hauteur chinois, Ni Zhiqin, comparait actuellement devant la justice de son pays pour une affaire de pots de vin. Il est accusé d'avoir reçu 57.000 yuan (9000 francs suisses environ), de la part d'un fabricant de sacs de sport, pour avoir incité la Fédération sportive de la province de Fujian, dont il est le vice-président, à acheter des sacs pour les distribuer au cours d'une tombola. Ni Zhiqin s'était fait connaître en 1971 pour avoir sauté 2,29 m en hauteur.

Jeux asiatiques

La moisson chinoise continue

Les Chinois ont poursuivi leur moisson de médailles en remportant notamment cinq titres en natation et deux en plongeon, ainsi que trois en haltérophilie, lors de la deuxième journée des Jeux asiatiques, à Hiroshima. Les jours se suivent et se ressemblent pour les nageurs du pays de l'empire du milieu, qui comptent vingt médailles d'or au total dont douze récoltées dans la seule journée d'hier, devant le Japon (8 d'or).

En car avec le Fan's-Club

Le Fan's-Club du HCC organise un déplacement en car à Martigny, mardi 11 octobre. Prix du déplacement, sans entrée: 32 francs pour les membres, 34 francs pour les non-membres.

Le départ est fixé à 17 h 30 à la patinoire des Mèlèzes. Inscriptions au 038 45 11 61, jusqu'au lundi 10 octobre (17 h).

A noter que dix billets d'entrée gratuite seront tirés au sort dans le car. (Imp)

A Martigny, Ajoie a longtemps semblé devoir s'imposer. Mais...

Première victoire valaisanne

● MARTIGNY-VALAIS - AJOIE 4-3 (1-2 2-1 1-0)

Ce fut long et besogneux. Martigny-Valais finit tout de même par arracher un succès mérité, qui mit pourtant beaucoup de temps à se dessiner. La faute à Martigny-Valais donc, trop peu réaliste, mais à Ajoie également qui, lui, mit à profit pratiquement toutes ses chances de but.

Et notamment lors du premier tiers, qui vit Ajoie marquer à deux reprises, alors qu'il ne se présentait que deux fois devant Andrey en position de marquer. Et encore profita-t-il de deux hésitations de la défense valaisanne.

Quant à Martigny-Valais, il ne marqua qu'à une seule reprise, alors même qu'il se créa cinq très nettes occasions. En matière de réalisme, on peut largement faire mieux, vous en conviendrez.

DU PATIN?

Si Ajoie montra la voie à suivre lors des vingt premières mi-

minutes, il faillit asséner le coup de grâce lorsque Cadieux inscrivit le troisième avant la mi-match. Un but que les Valaisans contestèrent, le Canadien ayant en effet semblé marquer du patin.

A 3-1, Ajoie obtenait vraiment l'essentiel de ce qu'il pouvait effectivement prétendre. De son côté, Martigny-Valais, à force de gâcher toutes les occasions qui se présentaient à lui, aurait très bien pu tout perdre. Heureusement pour lui, il réagit immédiatement après cette troisième réussite.

Un peu plus de dix-huit minutes plus tard, Fust devint subitement un centre de Rosol, puis Andenmatten récupéra un puck que Fraschina avait renvoyé devant lui. Les deux équipes se retrouvèrent donc à égalité, sans qu'Ajoie ne puisse crier à l'injustice.

SURSAUT DÉCISIF

Les Jurassiens semblaient bien décidés à conserver ce match nul, cela même si Martigny-Valais

continuait à dominer assez largement les débats. Mais voilà, Ajoie avait épuisé ses dernières chances, tandis que Martigny-Valais en avait gardé sous le patin.

Une pénalité jurassienne permit à Martigny-Valais d'installer son power-play et à Moret de trouver l'ouverture. Les Valaisans respiraient. Restaient alors plus de dix minutes à jouer. Pas trop seigneurial, mais suffisamment sûr de son hockey, Martigny-Valais tint le choc.

En de trop rares occasions, Ajoie parvint à menacer Andrey même si, à quelques secondes de la fin, alors que Fraschina avait déserté sa cage, le gardien valaisan fut tout près de concéder un quatrième but qui, avouons-le, aurait été injustement ressenti par Martigny-Valais.

Car après tout, il a fait l'essentiel du jeu. Rien que pour cela, il mérite son succès. Au décompte des occasions également, la balance penche légèrement en faveur des Octoduriens.

Mèlèzes: 3000 spectateurs.

Arbitres: MM. Eichmann, Köppel et Ehmke.

Buts: 21e Holmberg (Shirajev, à 5 contre 4) 1-0. 22e Nuspliger 2-0. 48e Shirajev (Jeannin) 3-0. 49e Holmberg 4-0. 50e Krapf 4-1. 52e Tschumi (Nuspliger, à 5 contre 4) 5-1. 57e Holmberg (Shirajev) 6-1.

Pénalités: 5 x 2' contre La Chaux-de-Fonds, 7 x 2' plus 5' (Balzarek), plus pénalité disciplinaire de match (Balzarek) contre Herisau.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Shirajev, Murisier; Jäggi, Pfoosi; Dubois; Jean-

nin, Gazzaroli, Leimgruber; Nuspliger, Holmberg, Tschumi; Kohler, Boucher, Cattin; Chappot.

Herisau: Allenspach; Freitag, Knecht; Derungs, Krapf; Balzarek, Maag; Natter, Hartmann, Germann; Blöchliger, Guay, Vilgrain; Cantoni, Punzenberger, Lamminger; Enzler.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Reinhard (malade), Herisau sans M. Keller (blessé). Touché dans un contact avec Balzarek, Boucher est transporté à l'hôpital où on lui pose quelques points de suture sous la lèvre inférieure.

AUTRES PATINOIRES

● LAUSANNE - OLTEN 14-0 (4-0 4-0 6-0)

Malley: 3200 spectateurs. Arbitre: M. Otter. Buts: 6e Verret (à 5 contre 4) 1-0. 13e Epiney (à 5 contre 4) 2-0. 16e Pasquini (Lapointe) 3-0. 18e Epiney (Guignard) 4-0. 24e Monnier (Verret) 5-0. 32e Desjardins 6-0. 36e Bonito (Desjardins) 7-0. 39e Burkart 8-0. 43e Epiney (Monnier) 9-0. 49e Monnier (Epiney, à 5 contre 4) 10-0. 51e Zenhäuser (Gagnon, Verret, à 5 contre 4) 11-0. 52e Lapointe (Epiney, à 5 contre 4) 12-0. 57e Wyssen (Kossmann) 13-0. 59 Desjardins (Prince) 14-0. Pénalités: 2 x 2' contre Lausanne, 7 x 2' plus 5' plus pénalité disciplinaire de match (Gagné) contre Olten. Notes: tir sur le poteau de Gagnon (21e).

● THURGOVIE - LANGNAU 1-1 a.p. (1-0 0-0 0-1 0-0)

Patinoire de Weinfelden: 3561 spectateurs. Arbitre: M. Friedli. Buts: 8e Schai 1-0. 46e Stoller (Gerber) 1-1. Pénalités: 4 x 2' contre Thurgovie, 7 x 2' contre Langnau.

● COIRE - GRASSHOPPER 1-5 (0-0 0-1 1-1)

Hallenstadion: 904 spectateurs. Arbitre: M. Cléménçon. Buts: 2e Lüber (Ayer) 0-1. 10e Hagmann (Virta) 0-2. 11e Osborne 0-3. 13e Ayer (à 5 contre 4) 0-4. 55e Gull (Malgin, Kwartalnov) 1-4. 57e Looser (Osborne, Brutsch) 1-5. Pénalités: 4 x 2' contre Coire, 6 x 2' plus 10' (Schellenberg) contre Grasshopper. Notes: tir sur le poteau de Schlagenhaut (34e). Dès la 16e, Morf remplace Zuccolini dans la cage de Coire.

CLASSEMENT

1. Chx-de-Fds	4	4	0	0	20	8	8
2. Thurgovie	3	2	1	0	8	3	5
3. Grasshopper	2	2	0	0	11	4	4
4. Lausanne	4	2	0	2	22	9	4
5. Herisau	4	2	0	2	14	12	4
6. Langnau	4	1	1	2	13	14	3
7. Martigny	3	1	0	2	5	12	2
8. Ajoie	4	1	0	3	13	20	2
9. Coire	4	1	0	3	18	28	2
10. Olten	4	1	0	3	17	31	2

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 8 octobre. 17 h 30: Olten - Martigny-Valais. 20 h: Coire - Lausanne. La Chaux-de-Fonds - Thurgovie. Ajoie - Grasshopper. Herisau - Langnau. (si)

Hockey sur glace - LNA: Bienne s'éclate, puis s'écroule. Arbitrage en cause...

Un nul comme une victoire

● LUGANO - BIENNE 3-3 a.p. (0-0 0-3 3-0 0-0)

C'est quand on s'y attend le moins qu'il se passe souvent des choses magnifiques. Les hockeyeurs biennois avaient décidé de frapper un grand coup, hier soir, en terre tessinoise. Tout le commando visiteur s'est attelé à cette tâche avec une détermination étonnante.

On savait que l'attente des deux prochains rendez-vous pour les Biennois était pesante, crispante et paralysante, après leur pitoyable prestation, trois jours plus tôt au Stade de glace contre Zoug (1-4).

Cette retenue plus inconsciente que volontaire ne s'est pas fait sentir dans la petite Reseghina, même si les Biennois en ont gros sur la patate envers l'arbitrage, qui a facilité le retour des Luganais.

comme s'ils étaient encore sous le choc des prolongations d'il y a trois jours, lorsqu'ils faillirent passer sous la guillotine de Zurich. Et comme Wahl bondissait devant sa cage dans tous ses angles, tous les espoirs étaient permis.

CHANCE TERRIBLE

A Lugano, l'absence de construction fut ressentie avec une acuité toute particulière et alléga la tâche des Biennois jusqu'au moment où M. Ballmann commit certaines fantaisies en punissant des joueurs biennois à

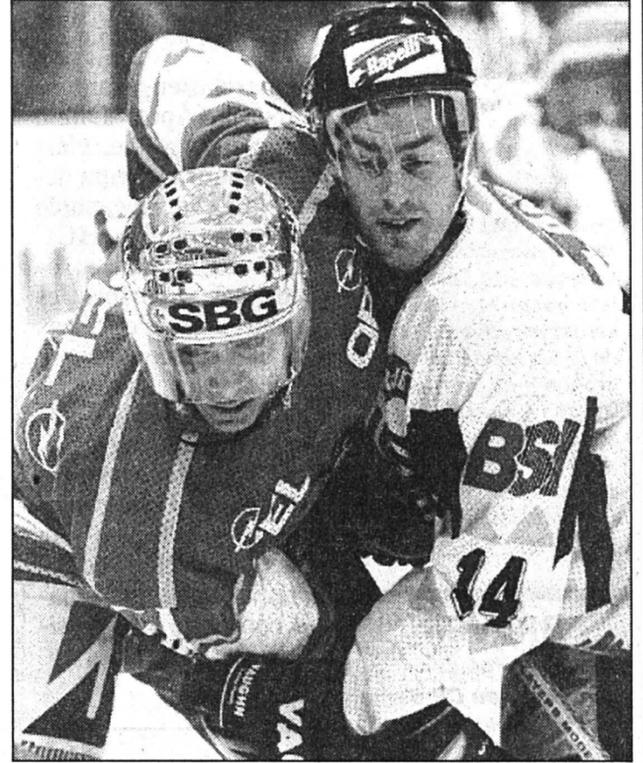
tort et à travers, d'où le retour imprévisible des Luganais.

Une chance terrible pour Kobel et Sjödin d'avoir porté leurs couleurs en prolongations alors qu'il restait nonante secondes de jeu. Heureusement pour les Biennois, le coude à coude est resté vain. (rp)

Alston - Larsson

Bienne et Lugano n'ont pas pu se départager hier. Mais les Tessinois ont eu chaud...

(Keystone-Mathis)



Un Finlandais chez Lotus Festina - Le Finlandais Joonas Laukka, 22 ans, meilleur amateur de son pays, a signé un contrat de deux ans avec l'équipe andorrane Lotus Festina, où il sera donc le coéquipier de Laurent Dufaux, Fabian Jeker et Bruno Boscardin. Laukka a disputé récemment deux courses avec la formation du champion du monde sur route, Luc Leblanc, avant de signer un contrat définitif. (si)

PMUR

Hier à Vincennes, Prix Fomalhaut

(le 5 non-partant).
Tiercé: 14 - 11 - 12.
Quarté+: 14 - 11 - 12 - 9.
Quinté+: 14 - 11 - 12 - 9 - 3.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 401,00 fr.
Dans un ordre différent: 80,20 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 2117,60 fr.
Dans un ordre différent: 264,70 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 30,10 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 52.670,00 fr.
Dans un ordre différent: 1053,40 fr.
Bonus 4: 81,60 fr.
Bonus 3: 27,20 fr.

Rapports pour 5 francs

Zsur4: 20,00 fr.



LE VETO DE WAHL

Dans cette rencontre où le rythme de jeu fut très élevé, seuls les buts manquèrent pendant les vingt premières minutes. D'une parade absolument extraordinaire devant le nez de Jenni, à la 13e minute, Christoph Wahl a donné un moral tout neuf à ses camarades. L'organisation des Biennois devint alors intraitable, même si Eberle porta le trouble dans le compartiment adverse.

On allait retrouver le gardien seelandais dans toute sa superbe lors du second tiers, comme s'il avait prévu une douce nuit de noces à l'issue de la partie. En treize minutes de réussite insolente, les visiteurs sont parvenus à faire clignoter la lampe rouge à trois reprises. En trouvant la faille par Alston (dans un angle impossible), tandis que Steinegger et Lüthi tiraient profit de belles actions collectives.

Devant leur public, les Luganais filaient du mauvais coton,

● KLOTEN - FR GOTTÉRON 5-5 a.p. (2-1 0-3 3-1 0-0)

Schluweg: 5900 spectateurs.
Arbitre: M. Kurmann.
Buts: Ire Hollenstein (Wäger) 1-0. 7e Eldebrink (Hollenstein) 2-0. 16e Aeschlimann (Descloux) 2-1. 22e Rottaris (Silver, à 5 contre 4) 2-2. 26e Maurer (Reymond) 2-3. 30e Rottaris (Silver, à 5 contre 4) 2-4. 45e Brown (Schaller) 2-5. 57e Wäger (Celio) 3-5. 58e Wäger (Hollenstein) 4-5. 60e Celio (Wäger) 5-5.
Pénalités: 4 x 2' plus 10' (Hollenstein) contre Kloten. 6 x 2' contre FR Gottéron.
Kloten: Pavoni; Sigg, Eldebrink; Bruderer, Bayer; Klöti, Kout; Hollenstein, Johansson, Wäger; Erni, Meier, Hoffmann; Diener, Ochsner, Celio.
FR Gottéron: Liesch; Honegger, Brasey; Bobillier, Bertholet; Hofstetter, Descloux; Silver, Rottaris, Leuenberger; Maurer, Reymond, Aeschlimann; Brown, Dallmann, Schaller; Gauch.
Notes: FR Gottéron sans Bykov (blessé) ni Khomutov (suspendu).

● BERNE - ZURICH 5-5 a.p. (2-5 1-0 2-0 0-0)

Allmend: 10.427 spectateurs.
Arbitre: M. Stalder.

Buts: 3e Bachofner (Lebeau) 0-1. 6e L. Leuenberger (Meier, Voisard) 1-1. 9e Zeiter (Salis, à 4 contre 4) 1-2. 9e Princi (Zehnder, Brodmann, à 4 contre 4) 1-3. 10e Lebeau (Fortier, Salis) 1-4. 12e Lebeau (Fortier, Zehnder) 1-5. 14e Meier (Orlando) 2-5. 27e Orlando (Haapakoski) 3-5. 41e Orlando (Howald, Haapakoski, à 5 contre 4) 4-5. 58e Meier 5-5.
Pénalités: 5 x 2' contre les deux équipes.

Berne: Tosio; Haapakoski, Voisard; S. Leuenberger, Reber; Beutler, Rauch; Schneider; L. Leuenberger, Orlando, Meier; Triulzi, Vrabeč, Oppliger; Keller, Montandon, Friedli; Howald.
Zurich: Stecher; Princi, Zehnder; Salis, Guyaz; Faic, Hager; Bachofner, Fortier, Lebeau; Micheli, Zeiter, Ivankovic; Brodmann, Morger, Vollmer.
Notes: Tosio retient un penalty de Lebeau (26e).

● DAVOS - AMBRI-PIOTTA 7-3 (1-2 3-1 3-0)

Eissporthalle: 3720 spectateurs.
Arbitre: M. Marti.
Buts: 4e Jaks (Heldner) 0-1. 16e Kwartalnov (Fedulov, Tschumi) 0-2. 17e Näser (Müller) 1-2. 21e Roth (Thibaudeau) 2-2. 33e Roth (Mül-

AUTRES PATINOIRES

ler, Thibaudeau) 3-2. 39e Cramer (à 5 contre 4) 4-2. 40e Kwartalnov (Fedulov) 4-3. 43e Balmer (Weber, à 5 contre 4) 5-3. 47e Roth (Müller, Thibaudeau) 6-3. 52e Hodgson (Balmer, à 5 contre 4) 7-3.

Pénalités: 3 x 2' contre Davos, 4 x 2' contre Ambri-Piotta.

Davos: Wieser; Sigg, Equilino; Brich, Balmer; Häller, Svensson; Roth, Thibaudeau, Müller; Näser, Hodgson, Bärtschi; Rufener, Weber; Cramer; Signorell, Stürmimann, Schocher.

Ambri-Piotta: Bachschmied; Tschumi, Müller; B. Celio, Riva; Gazzaroli, Szczepaniec; Wittmann, Fedulov, Kwartalnov; Jaks, Heldner, Fair; Vigano, N. Celio, Studer.

● ZOUG - RAPPERSWIL 4-1 (1-1 0-0 3-0)

Herti: 5175 spectateurs.
Arbitre: M. Gobbi.
Buts: 8e D. Meier (T. Künzi) 1-0. 19e Camenzind (Stehlin, Witolinsch) 1-1. 42e Aebersold (Fergus) 2-1. 53e Neuenschwander (Kessler, à 5 contre 4) 3-1. 58e P. Fischer (Yaremchuk, Aebersold) 4-1.
Pénalités: 7 x 2' contre Zoug, 6 x 2' contre Rapperswil.

Zoug: Schöpf; Schafhauser, Kessler; A. Künzi, T. Künzi; Horak, Mazzoleni; Antisin, Yaremchuk, P. Fischer; Aebersold, Fergus, Meier; A. Fischer, Neuenschwander, Giger.

Rapperswil: Bösch; Rutschi, Langer; Berchtold, Ritsch; Haueter, Bünzli; Rogenmoser, Witolinsch, Stehlin; Meier, Soguel, Bisset; Camenzind, Werder, Hofstetter.

Notes: tir sur le poteau de Bisset (26e).

CLASSEMENT

1. Kloten	6	4	2	0	29-14	10
2. Davos	6	4	1	1	28-18	9
3. Zoug	6	4	1	1	22-17	9
4. Lugano	6	2	3	1	25-23	7
5. Ambri	5	3	0	2	19-19	6
6. CP Berne	6	2	1	3	21-25	5
7. FR Gottéron	5	0	3	2	23-26	3
8. Bienne	5	1	1	3	12-17	3
9. Zurich	5	0	2	3	22-30	2
10. Rapperswil	6	1	0	5	12-24	2

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 8 octobre. 20 h: Berne - Davos. FR Gottéron - Bienne. Rapperswil - Lugano. Zurich - Ambri-Piotta. Samedi 27 octobre. 20 h: Kloten - Zoug.

PMUR

Demain, à Longchamp, Prix de l'Orangerie, (réunion I, 4e course, 1400 m, 15 h 45).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	POIDS	CORDE	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1	Fleur-Boréale	59,5	6	S. Guillot	A. de Moussac	15/1	2p7p1p	4 Dans un lot creux comme celui-ci, il trouve une belle chance de revenir au premier plan.
2	Glorieux-Danceur	59	10	W. Mongil	R. Collet	16/1	5p2p8p	
3	Red-Shock	59	1	F. Blondel	M. Pimbonnet	18/1	1p3p3p	
4	Sacrement	59	4	F. Head	C. Head	5/1	0p6p2p	11 Très en vue ces derniers temps il n'a pu confirmer dans un tiercé, mais on rachète.
5	Zigreen	59	16	N. Jeanpierre	L. Auriemma	19/1	0p0p0p	
6	Elblest	58,5	15	T. Jarnet	D. Smaga	10/1	0p0p0p	9 La distance ne lui posera pas de problème et son poids s'améliore de course en course.
7	Attune	58	2	O. Peslier	H. Van de Poele	12/1	0p0p3p	
8	Orage-Noir	58	3	G. Guignard	J. Cunningham	9/1	1p0p0p	8 Suite à sa victoire, il n'est pas trop pénalisé, et peut encore s'immerger dans la bonne combi.
9	Quartannier	58	5	G. Mosse	N. Clément	8/1	4p9p0p	
10	Emir-Albadou	57,5	18	D. Boeuf	C. Laffon-Parias	13/1	4p7p8p	10 Spécialiste de ce genre de compétition, il descend gentiment sur l'échelle.
11	Mill-Boy	54	7	G. Elorriaga-Santos	C. Bauer	10/1	9p2p1p	
12	Tharmas	53,5	8	P. Brunneau	F. Piedois	15/1	8p8p7p	3 L'opposition est plus relevée cette fois, mais au vu de sa musique à le droit de participer à l'arrivée.
13	Nirvavita	52	12	S. Coffigny	J. Fellows	21/1	2p8p6p	
14	Bunclody	51	13	O. Benoist	F. Bellenger	18/1	0p0p4p	14 Avec un tel engagement, il doit avoir des ambitions sur sa belle pointe finale.
15	Attarris	50,5	14	C. Nora	J.-H. Barbé	20/1	0p6p6p	
16	Danceur-de-Force	49,5	17	A. Sanglard	B. Godet	23/1	2p8p2p	12 Il a déjà cette année approché des vedettes de tiercés et peut ici prendre une place.
17	Champagnepouryo	48,5	9	W. Messina	G. Lellouche	18/1	4p8p2p	
18	Umbubuzi	48,5	11	B. Moreau	C. Boutin	30/1	8p0p7p	LES REMPLAÇANTS: 6 Il déçoit cette année, pour son jockey. 17 Elle aime prendre la tête et si ses adversaires la laisse prendre du champs, une place est possible.

IMPAR-PRONO	4*
	11*
	9*
	8
	10
	3
	14
	12
	*BASES
COUP DE POKER	3
	AU 2/4
	4 - 9
	AU TIERCÉ
	POUR 16 FRANCS
	4 - 11 - X
IMPAR-SURPRISE	3
	4
	8
	16
	10
	6
	5
	11

Tennis - European Indoors: Martina Hingis n'a pas raté son entrée dans la cour des grandes

Une future reine

Cette fois, le doute n'est plus permis. Demain, Martina Hingis sera bien l'une des reines du tennis. La maîtrise avec laquelle la petite princesse de Trübbach a conduit le premier match professionnel de sa carrière fut réellement éditante.

Quatre jours seulement après avoir fêté son quatorzième anniversaire, Martina Hingis n'a laissé aucune chance à Patty Fendick. Cette Américaine de 29 ans, classée à la 45e place mondiale, a été la première «pro» à céder devant le tennis de la Saint-Galloise.

Victorieuse 6-4 6-3 en 66 minutes, Martina Hingis affrontera demain en huitième de finale la Française Mary Pierce, tête de série no 2 du tournoi, ou la Lettone Larissa Neiland-Savtchenko.

UN SEUL BÉMOL

Le temps d'évacuer une nervosité bien compréhensible, le temps aussi de lire le jeu de sa rivale, Martina Hingis a connu une mise en train bien laborieuse avec un break concédé d'entrée.

Mais après seulement dix minutes de match, elle devait trouver ses marques pour donner la leçon à une Américaine incrédule.

Avec son jeu de fond de court irréprochable, avec notamment un revers d'une précision diabolique, et avec un sens tactique étonnant pour une jeune fille de 14 ans, Martina Hingis a construit très tranquillement une victoire qui ne souffre aucune discussion. Face au jeu d'attaque de Fendick, la Suisseuse a su trouver très vite la parade avec des passings imparables.

S'il faut apporter un seul bémol dans le jeu de la Saint-Galloise, il réside dans une seconde balle parfois trop courte qui l'expose à des retours gagnants. Même si elle s'est efforcée au maximum de varier les effets de son service, elle est apparue souvent bien vulnérable. Demain, sans doute face à Mary Pierce, ce manque de puissance en seconde balle risque de peser très lourd dans la balance.

«TRÈS NERVEUSE»

Face à la finaliste de Roland-Garros, Martina Hingis n'aura strictement rien à perdre. Mary Pierce portera, en revanche, une pression qui risque d'être écrasante sur ses épaules. La même pression que Patty Fendick n'est

pas parvenue à juguler. La Saint-Galloise sera-t-elle capable de tenir la cadence infernale que cherchera à imposer Mary Pierce? «On verra bien. Je l'ai vue récemment en action à l'US Open. Elle est vraiment... impressionnante» répond Martina.

Martina Hingis s'efforcera d'entamer ce match contre Pierce de manière plus relâchée qu'hier soir. «Déjà à l'échauffement, j'étais vraiment très nerveuse, avouait Martina. Je ne me suis libérée que dans les derniers jeux du premier set. Le tournant de la rencontre fut, sans aucun doute, les trois balles de break que j'ai sauvées au début du second set. J'ai pris vraiment confiance en gagnant ce jeu.»

NAVATILOVA À LA PEINE

Hingis a, malgré sa crispation de début de match, laissé une meilleure impression que l'autre Martina. La «grande» Navratilova, tête de série no 1 du tournoi, a en effet dû aller à la limite des trois sets pour se défaire de l'Américaine Ann Grossman.

L'humeur maussade - elle n'a pas cessé de se plaindre de l'arbitrage -, Navratilova n'a pas affiché une très grande sérénité sur une surface qui devrait, pourtant, convenir à merveille à son tennis d'attaque. (si)



Martina Hingis

Premier examen réussi... avec mention!

(Keystone)

BRÈVES

Tennis

Sydney: Ivanisevic out

Le Croate Goran Ivanisevic, numéro deux mondial et tête de série no 1, a été éliminé dès le premier tour du tournoi de tennis en salle de Sydney, épreuve de l'ATP Tour, dotée d'un million de dollars, par l'Américain Richey Reneberg, 38e mondial, 7-6 (8-6) 6-3.

Basketball

Vaughns pour Bell

Changement d'Américain à Union NE: Milton Bell n'ayant pas convaincu entraîneur et dirigeants unionistes au cours des deux premiers matches de championnat (qui avaient valeur de tests), l'équipe de LNA du Littoral a engagé Brian Vaughns, un ailier américain de 30 ans et 202 cm qui arrive en droite ligne d'Australie.

Automobilisme

Régionaux classés

Ce week-end a eu lieu à La Praille (Genève) la dernière manche de la coupe Suisse des slaloms pour voiture de tourisme. Les régionaux se sont bien comportés. Jean-Claude Bering (Sonvilier) et Daniel Rollat (Le Locle) ont remporté la victoire dans leur catégorie alors que Philippe Girardin (Les Brenets), Hervé Domon (Disses) et Michel Barbezat (La Chaux-de-Fonds) montaient sur le podium.

TV-SPORTS

TSR

23.00 Start.

DRS

22.40 Sport.

TSI

22.25 Sportsra.

TF1

20.35 La minute hippique.

France 3

20.35 Tout le sport.

RAI

23.30 Mercoledì sport.

EUROSPORT

09.00 Eurogolf.

10.00 GRS.

11.00 Danse sportive.

12.00 Snooker.

14.00 Triathlon.

15.00 Equitation.

16.00 Tennis.

Tournoi WTA de Zurich.

19.30 News 1.

20.00 Boxe.

22.00 Motors.

23.00 Monster truck.

00.00 Equitation.

01.00 News 2.

Résultats

Simple dames. Premier tour: Garrison (EU-4) bat Habsudova (Tch) 7-6 (7-4) 2-6 6-2. Raymond (Eu) bat Boogert (Ho) 6-4 3-6 7-6 (7-1). Navratilova (EU-1) bat Grossman (Eu) 7-5 4-6 6-1. Zvereva (Blr-3) bat Medvedeva (Rus) 6-3 7-6 (14-12). Hingis (S) bat Fendick (EU) 6-4 6-3.

Double dames. Premier tour: McNeil-Stubbs (EU-Aus) battent Arendt-Radford (EU-Aus) 7-6 (9-7) 6-1. Makarova-Maniokova (Rus) battent Labat-Majoli (Arg-Cro) 6-3 6-4. Garrison-Neiland (Eu-Let-4) battent Oremans-Viv (Ho) 7-6 (8-6) 6-7 (1-7) 6-4.

Basketball - LNB masculine: La Chaux-de-Fonds reçoit Bernex ce soir

Trois défaites, c'est trop!

Trois défaites, c'est trop! L'équipe masculine du BBCC entend bien réagir ce soir, à l'occasion de la quatrième journée du championnat de LNB masculine qui la verra recevoir Bernex au Pavillon des sports (20 h 30).

«Nous devons avant tout mieux jouer dans la phase offensive, constate l'entraîneur Philippe Chanel. Nous manquons encore de confiance dans nos shoots, l'Américain Calvin Byrd comme les joueurs suisses.»

Mais Chanel n'est pas trop pessimiste: «Nous avons vu au travers de notre tournoi d'avant-saison que nous avons les moyens d'inquiéter tout le monde. Ça va va donc finir par venir. L'idéal, ce serait que nous prenions un bon départ ce soir, de manière à nous mettre en confiance. D'ailleurs, nous n'avions perdu que de deux points contre Bernex avant le championnat: c'est la preuve que nous ne leur sommes pas forcément inférieurs.»

Et de conclure: «Lors de nos deux dernières sorties, j'ai été déçu de notre manque de combativité en fin de match. Nous abandonnons un peu trop vite.»

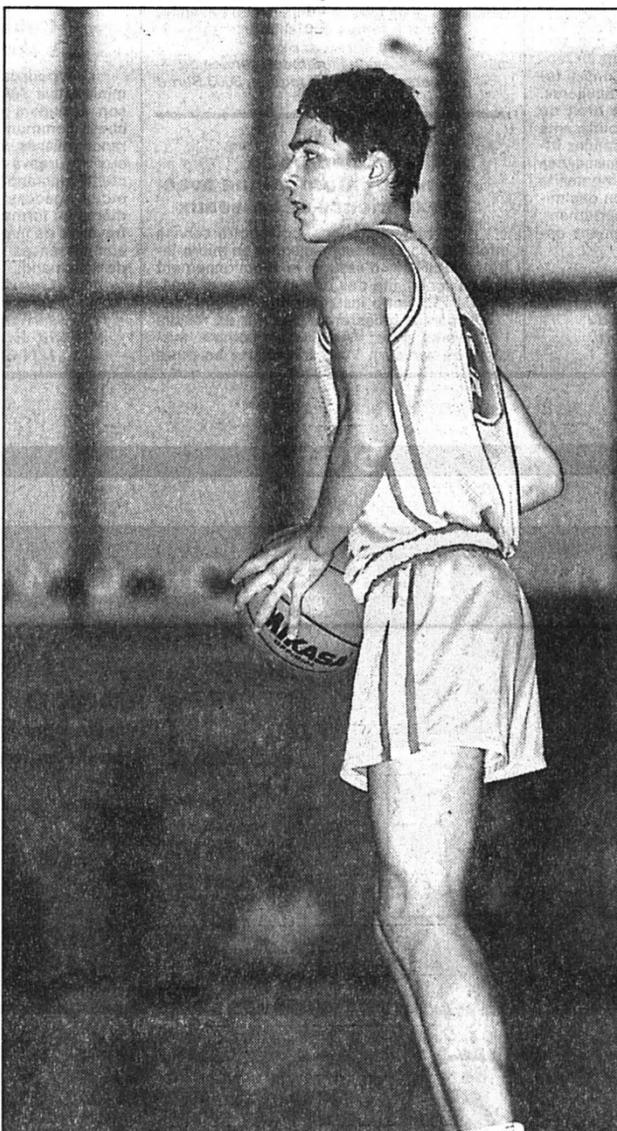
Ce soir, Philippe Chanel sera privé de Christophe Wälchli (blessé au dos), Thierry Benoît (école de recrues) et Grégoire Bois (examens). R.T.

À L'AFFICHE

LNB masculine

Ce soir

20.30 La Chaux-de-Fonds - Bernex



Olivier Von Dach

Enfin une victoire pour le BBCC?

(Impar-Galley)

Tournoi de Toulouse: Hlasek jouera Palmer

Volkov à la trappe

Quart de finaliste vendredi dernier à Bâle où il avait été à un point du match contre Guy Forget, Jared Palmer (ATP 51) affrontera aujourd'hui à Toulouse Jakob Hlasek (ATP 65).

L'Américain s'est qualifié pour ce huitième de finale à la faveur de son succès en trois sets, 3-6 6-4 6-3, sur le Russe Alexander Volkov (ATP 42).

Marc Rosset sera également en lice aujourd'hui. Le champion olympique recevra la réplique

du Lorrain Olivier Delaitre (ATP 55). Rosset a déjà affronté et battu à quatre reprises le Français.

RÉSULTATS

Simple messieurs. Premier tour: Chesnokov (Rus) bat Braasch (All) 6-4 3-6 6-2. Larsson (Su-6) bat Goellner (All) 4-6 6-3 6-0. Palmer (EU) bat Volkov (Rus-8) 3-6 6-4 6-3. Bates (Ang) bat Raoux (Fr) 7-5 6-1. Pioline (Fr-4) bat Apell (Su) 1-6 6-1 6-2. Boestch (Fr-3) bat Zoecke (All) 6-3 6-4. (si)

Volleyball - Championnats du monde en Grèce

La Corée fait fort

La Corée du Sud, victorieuse 3-1 de la Bulgarie à Athènes, a réussi à se glisser dans le groupe des huit équipes qui participeront demain aux quarts de finale des championnats du monde messieurs.

Les autres résultats enregistrés, tant à Salonique - victoires de l'Italie sur la Grèce (3-0) et, plus surprenant, des Etats-Unis sur Cuba (3-0) - que dans la capitale grecque - victoires de la Russie sur l'Allemagne (3-0), des Pays-Bas sur le Japon (3-0) et du Brésil sur le Canada (3-0) - ont été dans l'ensemble conforme à la logique.

Le tirage au sort de demain désignera donc les adversaires pour les matches des quarts de finale entre les quatre premiers de la première phase (Italie, Grèce, Cuba, Etats-Unis) et les qualifiés que sont la Corée du Sud, la Russie, les Pays-Bas et le Brésil.

SENSATION AMÉRICAINE

Les Bulgares s'étaient bien préparés. Les Coréens également. Mais les Asiatiques, profitant de l'apathie des Européens, menaient rapidement 2-0. Ganev et ses coéquipiers faisaient illusions au troisième set avant de laisser le match et la qualification à leurs adversaires.

Débuts également très faciles pour les Russes face aux Allemands, les deux premiers sets

étant enlevés de belle manière, 15-3 et 15-9. La troisième manche fut plus disputée et les coéquipiers de Dimitri Fomine connurent bien des problèmes avant de s'imposer 16-14.

Les Néerlandais, prévenus après la victoire du Japon sur l'Italie samedi, l'emportent 3-0 contre les Nippons, mais plus difficilement que ne le laisse apparaître le score.

Poursuivant pour leur part un parcours sans histoire, les Etats-Unis ont créé une petite sensation en disposant de Cuba à l'issue d'une rencontre sans enjeu, les deux formations étant qualifiées pour les quarts de finale. Les Américains pourraient créer une belle surprise.

Enfin, le Brésil s'est débarrassé, non sans peine, d'un Canada accrocheur, qui a encore pêché par manque de maturité.

RÉSULTATS

Salonique (groupe des premiers déjà qualifiés pour les quarts de finale, attribution des têtes de série): Italie - Grèce 3-0 (16-14 15-6 15-2). Etats-Unis - Cuba 3-0 (15-6 15-13 15-12).

Athènes (les vainqueurs en quarts de finale): Corée du Sud - Bulgarie 3-1 (17-15 15-7 11-15 15-2). Russie - Allemagne 3-0 (15-3 15-9 16-14). Hollande - Japon 3-0 (15-8 15-7 15-5). Brésil - Canada 3-0 (15-12 16-14 15-10).

Le tirage au sort des quarts de finale aura lieu aujourd'hui. (si)

JEEP CHEROKEE COUNTRY

Classique et racée.

Tempérament généreux: moteur de 4 l à 6 cylindres (135 kW/184 CV), traction intégrale permanente Selec-Trac. Confort classique: boîte automatique à 4 rapports, ABS, climatisation, sièges avant et lève-vitres à commande électrique, sièges en cuir, tempomat, verrouillage central par télécommande, radio/lecteur stéréo avec RDS. Jeep Cherokee Country: Fr. 49 900.-



**Auto-Centre
Emil Frey SA**

66, rue Fritz Courvoisier · 2300 La Chaux-de-Fonds · 039/28 66 77

132-12388

Oisellerie de la Tour



B. et A.-F. Piaget
D.-JeanRichard 13
2300
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 55

Fermeture annuelle
du 10 au 16 octobre

Multisol

Linols - Plastique - Tapis
Tapis de milieu - Parquet
A. Grilli - Paix 84 - ☎ 039/23 92 20
132-12410

Fichu?

Nous réparons toutes les marques ou remplaçons votre ancien appareil en un temps record et à des prix bas!

Votre réfrigérateur, congélateur-armoire ou congélateur-bahut, lave-vaisselle, lave-linge automatique, séchoir, cuisinière, four à micro-ondes, aspirateur, machine à café, etc.

FUST

Réparation rapide: Tél. (021) 311 13 01
Pour les petits appareils, réparation dans votre succursale Fust

Nouveau! HYPER-FUST à La Chaux-de-Fonds (dès 14. 10. 94)
Boulevard des Eplatures 44

05-2569-110/4x4

A vendre
**BOIS DE CHEMINÉE
BOIS DE CHAUFFAGE
BRIQUETTES**
sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.
Franz Schmutz, Sonvilier
☎ 039/41 39 66 132-13018

**Police-secours:
117**

OFFRES D'EMPLOI

**EMPLOIS
FÉDÉRAUX**

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/3006342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 38 fr. pour 6 mois et 47 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

Suppléant/e du chef du projet utilisateurs
Nous cherchons une suppléante/un suppléant du chef du projet utilisateurs pour la gestion du projet pilote DOSIS (banque de données relative à la répression du commerce illicite de stupéfiants). En cette qualité, vous serez appelé/e à seconder le chef du projet utilisateurs lors des différentes phases du projet, en particulier dans les domaines suivants: planification, organisation, coordination et supervision; développement, maintenance et exploitation du système. En l'absence du chef de projet, vous assurerez l'ensemble des tâches qui lui incombent, tant sur les plans technique et organisationnel qu'au niveau du personnel. Vous participerez à l'élaboration des diverses prescriptions ainsi que du rapport final concernant la gestion du projet pilote. Vous serez également responsable de la rédaction allemande desdits documents. Par ailleurs, vous serez chargé/e d'établir une documentation didactique et de dispenser des cours de formation au personnel des services de police cantonaux. Notre future collaboratrice/notre futur collaborateur doit justifier d'une formation commerciale ou d'une formation de base jugée équivalente, disposer de bonnes connaissances et de l'ex-

Collaborateur/trice d'état-major
au Secrétariat général du DFTCE. Préparer, pour le chef de celui-ci, d'importantes bases de décision, notamment en rapport avec des affaires relevant du Conseil fédéral. S'acquitter de missions particulières. Etudes universitaires complètes de droit ou d'économie. Saisir les tenants et aboutissants de problèmes complexes et les tendances futures; esprit d'équipe. Bonnes connaissances des langues officielles. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.
Lieu de service: Berne
Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, Secrétariat général, service du personnel, Palais fédéral nord, 3003 Berne

Programmeur/euse C++
Pour compléter notre dynamique équipe de développement de logiciels, nous cherchons un/une programmeur/euse pour le service informatique des Services du Parlement. Cette personne serait chargée de la mise sur pied; de la gestion et de la poursuite de projets de banques de données ainsi que de la conception et de la réalisation de logiciels; diplômes ETS, diplôme universitaire ou formation équivalente; expérience dans le développement de logiciels avec les langages de programmation C et C++ et solides connaissances des banques de données relationnelles exigées; pratique des surfaces utilisateurs graphiques (GUI) de l'OOP, de l'architecture client-serveur et de la programmation Microsoft-Windows souhaitée. A qualifications égales, la préférence sera donnée aux candidat(e)s de langue française ou italienne.
Post à temps partiel 50%
Lieu de service: Berne
Services du Parlement, service du personnel, Palais fédéral, 3003 Berne

Technicien/ne en micro-informatique avec expérience des réseaux
Nous cherchons, pour notre service informatique, un/e technicien/ne en micro-informatique afin d'assurer le fonctionnement et la disponibilité des postes de travail équipés de PC. Notre installation comprend env. 200 appareils reliés entre eux par un réseau (Pathworks avec VAX-Cluster comme système de serveur). Vous travaillerez en outre

au sein de notre groupe de gestion de système où vous aurez à remplir d'autres tâches comprenant la maintenance du réseau ainsi que du dispositif de télécommunication. Ce poste requiert une formation dans le domaine de l'électronique avec de très bonnes connaissances du matériel (PC 386/486/Pentium et périphériques, imprimante PostScript, composants du réseau) ainsi que des logiciels (Windows 3.11/NT, Microsoft Office, Pathworks). Personnalité autonome, d'une grande disponibilité, aimant le travail d'équipe et disposée à suivre des cours de formation complémentaire. Langues: l'allemand, bonnes connaissances du français et de l'anglais.
Lieu de service: Berne
Services du Parlement, service du personnel, Palais fédéral, 3003 Berne

Inspecteur/trice
Collaborateur/trice du service extérieur de la Régie fédérale des alcools pour les contrôles et les enquêtes. Activités d'instruction et d'information en relation avec l'application de la législation sur l'alcool. Le secteur d'activité comprend principalement les cantons de Neuchâtel et du Jura ainsi que le Jura bernois et, occasionnellement, le reste de la Suisse romande. Formation professionnelle achevée, de préférence commerciale. Pratique de plusieurs années, le cas échéant dans un service de contrôle ou d'enquête. Connaissances de la production des fruits, des pommes de terre et de la viticulture souhaitées. Avoir de l'aplomb et être disposé/e à s'engager personnellement. Langues: le français, bonnes connaissances de l'allemand. Domicile dans le rayon d'activité.
Direction de la Régie fédérale des alcools, Länggassstrasse 31, 3000 Berne 9, ☎ 031/309 13 60, Mme Riedo

Collaborateur/trice spécialiste
pour la prestation de l'entraide administrative AVS/AI aux organismes de liaison étrangers pour la sécurité sociale. Tâches: communications de périodes d'assurance suisses, envois d'extraits de comptes aux assurés à l'étranger, requête de documents demandés par les pays contractants, etc. Exigences: CFC d'employé/e de commerce ou formation équivalente. Motivation à travailler de manière rapide. Langues: bonnes connaissances de l'italien et connaissances de l'allemand.
Lieu de service: Genève
Centrale de compensation, service du personnel, 18, av. Ed.-Vaucher, 1211 Genève 28, ☎ 022/795 93 97

Restaurant du Val-de-Ruz cherche tout de suite ou à convenir
**1 chef de cuisine
1 cuisinier
1 sommelière
1 fille de maison
1 garçon d'office**
Bon salaire à personne capable. Veuillez écrire avec curriculum vitae, copies de certificats et photo sous chiffres U 28-1071 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

CHANCELLERIE D'ÉTAT
Mise au concours
d'un poste de
traducteur(trice)-juré(e) pour la langue allemande
Adresser les offres de service à la Chancellerie d'Etat, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au vendredi 21 octobre 1994.

OUVRIÈRES
Expérimentées en horlogerie sont demandées. Appelez-nous pour en savoir plus!
NATEL C
Nokia - pocket
Fr. 990.-
SON'AUTO
Leopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds
SERVICE 24 heures

ADIA
039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

A VOUS - LES ECONOMIES!



PERWOLL LIQUIDE DUO détergent doux
9.80
8.50
2 x 1 lt

GLAID CERAMIC rafraîchisseur
1 pot et 1 huile parfumée
4.90
4.50



10.50
8.90
1 kg

SUN MICRO Poudre pour lave-vaisselle
1 bouteille Jumbo



AJAX VITRES DUO
1 bouteille avec pistolet, vaporisateur, 1 sachet de recharge
7.-
5.30
2 x 500 ml



SIPURO CUISINÉ dégraissant
1 atomiseur et 1 recharge
8.30
6.50
2 x 500 ml



Roller - L'Activ-Roller vient d'être fondé

Ça roule... pour tous

Mode, phénomène de société, les avis divergent... Toujours est-il que les adeptes du roller se font de plus en plus incontrournables. Plus un trottoir, plus une rue qui ne soit le théâtre de leurs exhibitions. La Chaux-de-Fonds n'échappe pas à une règle au demeurant sympathique. Mieux: depuis quelques jours, un club, l'Activ-Roller, offre la possibilité de patiner en groupe. «C'est connu, plus on est de fous, plus on rit» assurent les membres fondateurs.

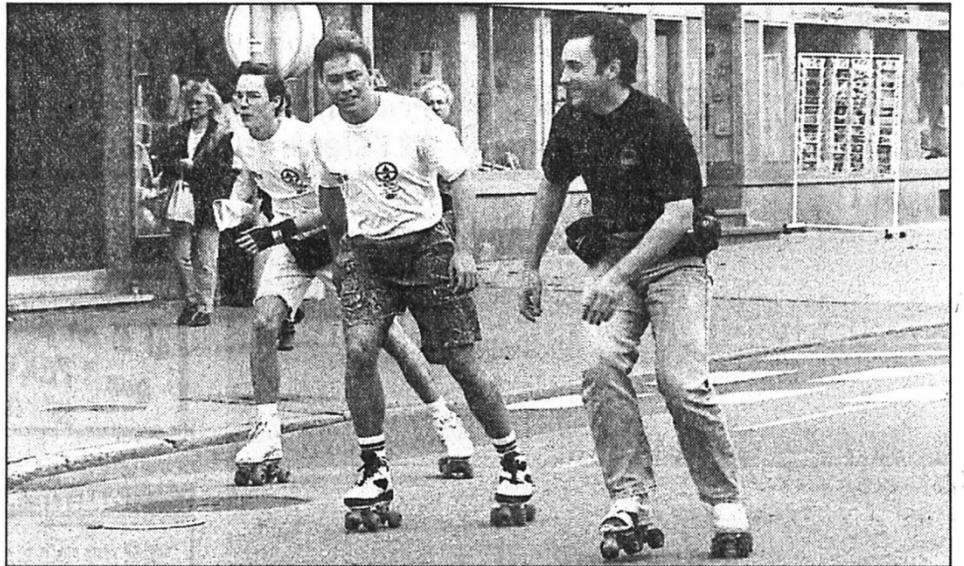
C'est en août dernier, au sortir de la «Fièvre du roller», manifestation internationale organisée à Lausanne, que le rêve a pris forme. «Nous étions les trois là-bas et, au vu de l'engouement, nous avons pris la décision de fonder le club. Aujourd'hui, il regroupe dix-neuf membres, tous recrutés sur le Pod. Du reste, nous avons été surpris par l'accueil qui nous a été réservé. Tout le monde s'est immédiatement montré intéressé, enthousiaste. On s'est ainsi rendu compte que passablement de monde patine en ville.»

Et de rappeler que le virus les avait atteints il y a trois ou quatre ans déjà. «Le boulevard de la Liberté, la rue du Succès et celle du Modulor étaient nos terrains favoris. Nous pensons désormais faire d'Espace notre lieu de rencontre.»

UNE AUTRE IMAGE

Le roller traîne derrière lui une réputation totalement déplacée. «Quand nous sommes sur le Pod, comme partout ailleurs, nous essayons de ne pas déranger les gens, de donner une autre image que celle qui est généralement véhiculée. Du reste, nous n'avons jamais eu le moindre problème en ville» assurent nos patineurs.

Le roller traverse actuellement une période de plein boom. «Cette discipline est en constant développement. C'est un peu comme le skateboard il y a quelques années. Du reste, cet été, plusieurs magasins étaient en rupture de stock. Il faut savoir que c'est diablement prati-



Philippe Pegoraro - Raphaël Lanfranchi - Dominique Valantin

Une passion commune, le roller.

(Impar-Gerber)

que pour se déplacer. En deux coups de patins, on se retrouve à l'autre bout de la ville. C'est en quelque sorte devenu un moyen de transport. C'est idéal pour faire ses courses, même si certains magasins nous interdisent leur accès. C'est toujours la même histoire, il suffit de prendre garde, de faire comprendre aux gens que nous ne sommes pas là pour les déranger.»

DE 8 À 53 ANS

Sport à part entière, pas plus dangereux que d'autres disciplines même si des chutes à 60

km/h ne sont jamais agréables, le roller est accessible à tous. «Le plus jeune de nos membres a 8 ans, le plus âgé avoue 53 printemps. Pour ce qui est de l'équipement, il faut compter 250 francs pour une bonne paire de patins et environ 80 francs pour les protections indispensables.» A la portée de toutes les bourses donc.

L'automne revenu, la saison du roller touche... à sa fin. «Dès l'instant où il pleut, cela devient dangereux, préviennent nos gars. L'hiver, il va de soi que ce n'est pas possible...»

Qu'à cela ne tienne pourtant: vous aurez la possibilité d'adhérer à l'Activ-Roller quand il vous plaira. Très bientôt des formulaires d'inscription seront disponibles dans la plupart des magasins de la ville. La cotisation annuelle s'élèvera à vingt francs qui serviront avant tout à couvrir les frais de correspondance.

A noter enfin que l'Activ-Roller a convoqué une assemblée ce soir dès 19 h, au premier étage du restaurant Caminetto. Il va sans dire que tout un chacun sera accueilli les bras ouverts.

J.-F. B.

Football

Club français grugé

Youri Gazzaev, nouvelle recrue des Chamois Niortais (2e division française), se prétendait international olympique russe et âgé de 25 ans. Il est bien Russe, mais a en fait 34 ans et un palmarès vierge de toute sélection. Il a été prié hier de faire ses valises.

Ce milieu de terrain avait été déniché à l'intersaison à Kamaz (1re division russe) par un intermédiaire, qui l'avait proposé aux dirigeants de Niort. Mais, dès le mois d'août, Robert Buigues, l'entraîneur des Chamois, s'était rendu compte des «défaillances» et des «absences dans le jeu» de ce joueur.

Refusant de le titulariser, Buigues devait, sous la pression de son président Jacques Prévost, l'inclure sur la liste des seize joueurs retenus pour disputer un match de championnat. Fin septembre, les preuves concernant la tromperie se sont accumulées et hier matin, Gazzaev, a reconnu l'imposture.

DIFFICILE

Niort, qui avait payé 200.000 francs français pour s'attacher les services de ce «vraifaux» international olympique rémunéré 21.000 FF par mois, va faire appel auprès de l'UEFA (Union européenne de football) pour tenter de récupérer sa mise. «Ce sera difficile de récupérer cet argent, car nous avons payé par l'intermédiaire d'une banque chypriote basée à Larnaca» a-t-on précisé au club.

L'enquête menée par les Chamois a permis de conclure que Gazzaev n'avait pas joué à Kamaz, où il n'a fait qu'un bref passage, mais à Vladikavkaz, un club de la deuxième division russe.

Moralité: les dirigeants niortais ont juré qu'on ne les grugerait plus et qu'ils se renseigneraient deux fois plutôt qu'une. (si)

BRÈVE

Football

Mast quitte Bümpliz

Après quatre mois seulement à la tête du SC Bümpliz, treizième du groupe 2 de 1re ligue, l'entraîneur Peter Mast quitte le club bernois. L'ancien joueur de Young Boys a demandé au comité d'être relevé de ses fonctions après la défaite de samedi contre le FCC.

Par

Jean-François BERDAT

Ils sont trois, Philippe Pegoraro, Raphaël Lanfranchi et Dominique Valantin, à avoir pris sur eux la paternité de l'Activ-Roller, club qui regroupe à ce jour une vingtaine d'amateurs de patins à roulettes. Trois jeunes à se partager les tâches inhérentes à toute société. «Le but est de réunir le plus de gens possible, qu'ils soient de la ville ou d'ailleurs, afin de patiner en groupe. Et puis, nous aimerions bien pouvoir organiser un jour une compétition ici...»

La Mecque du roller

De par sa configuration, Lausanne est la ville idéale pour la pratique du roller. «C'est La Mecque, assurent nos gaillards. Là-bas, c'est de la folie... D'Epalinges à Ouchy, cela fait pratiquement un quart d'heure de descente. A La Chaux-de-Fonds, les possibilités existent aussi, mais hélas les descentes ne sont pas assez longues. Et puis le revêtement n'est de loin pas parfait...»

On ne peut pas tout avoir...

J.-F. B.

Athlétisme - Triathlon jeunesse

Etonnant Neuchâtelois

Le jeune athlète neuchâtelois **Pierry Vuille** a réalisé une performance étonnante lors des derniers championnats suisses jeunesse, dimanche dernier à Frauenfeld. Le sociétaire de la FSG Coffrane est, en effet, devenu champion suisse en cadets B grâce à des résultats très prometteurs.

Cette discipline, reconnue par la FSA, permet aux juniors de faire leurs premières armes avant de se lancer dans l'heptathlon ou le décathlon. Elle regroupe le lancer le 80 m, le saut en hauteur et le poids. Pierry Vuille (15 ans) en

signant 9'58 au sprint, en bondissant à 180 cm et en propulsant son boulet à 15,33 m, comme il l'a fait lors de ce triathlon, aurait décroché des médailles dans chacune de ses spécialités lors des championnats suisses. C'est dire si son exploit est à souligner.

Sa camarade de club, Stéphanie Brugger (14 ans) s'est, elle, également bien défendue en cadettes B face à des concurrentes plus âgées. Ses performances, 11'30, 145 cm et 9,76 m avec un poids (3 kg), sont aussi prometteuses et lui ont permis de se classer au neuvième rang. (Imp)

Bras de fer - Tournoi international à Rapperswil

Ni bien, ni mauvais

C'est samedi que Rapperswil a accueilli un tournoi international de bras de fer. Quatre Chaux-de-Fonniers ont effectué le déplacement en terre saint-galloise, qui ont connu des fortunes diverses.

Cinq nations étaient représentées, soit la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche et la Suisse. «Un tournoi d'un très haut niveau» précise Yves Petermann, cheville ouvrière du Bras de fer - Club La Chaux-de-Fonds.

Quant aux résultats des Chaux-de-Fonniers, les voici: en

moins de 55 kg, Xavier Fernandez a récolté une magnifique deuxième place; en moins de 75 kg, Marc-Henri Duprez a perdu ses deux confrontations; en moins de 80 kg, Nardino Ruoni a terminé quatrième; enfin, en plus de 110 kg, Yves Petermann a pris une troisième place «médiocre», selon ses propres termes.

«Vu la qualité de nos adversaires, nous ne sommes pas trop déçus, conclut Petermann. Ce n'est ni bien, ni mauvais, dans le fond. Mais cela représente toujours une expérience de plus pour tout le monde.» (Imp)

Football - Franco Baresi renonce à l'équipe nationale d'Italie

Un non définitif

Franco Baresi, 34 ans, capitaine de la sélection nationale italienne et de l'AC Milan, a décidé de se retirer de l'équipe nationale, a annoncé hier le sélectionneur de la Squadra Azzura, Arrigo Sacchi. En revanche, Baresi poursuivra sa carrière au niveau de son club.

Baresi avait déjà décidé de ne plus jouer en sélection à l'issue de la finale de la World Cup 94 perdue en juillet par l'Italie aux penalties face au Brésil. Il s'était ensuite laissé convaincre de continuer et avait repris du service. Ce n'était, d'ailleurs, même pas sa première retraite. Déjà avant les éliminatoires pour la World Cup 94 aux Etats-Unis, Baresi s'était retiré. Après le 2-2 de la Squadra contre la Suisse, à Cagliari, Sacchi l'avait déjà infléchi.

Son dernier match international remonte au mois dernier, à l'occasion du match nul (1-1) contre la Slovaquie à Maribor. Sacchi a annoncé la nouvelle lors du rassemblement de l'équipe d'Italie en vue du match de l'Euro 96 de samedi contre l'Estonie, pour lequel l'arrière central, blessé à un œil, n'avait pas été retenu.

DERRIÈRE ZOFF ET FACCHETTI

Avec 81 capes, Baresi vient juste derrière le gardien Dino Zoff et l'arrière gauche Giacinto Facchetti au classement du nombre de sélections dans la Squadra. Baresi était le bras prolongé de Sacchi sur le terrain. Sacchi avait eu Baresi sous sa férule à

l'AC Milan de 1987 à 1991 et, depuis, en équipe nationale.

Baresi avait fait ses débuts dans la Squadra azzura, voici douze ans, contre la Roumanie (0-0 en décembre 1982). Il avait donc été champion du monde avant d'avoir joué son premier match! Franco Baresi avait, en effet, fait partie des vingt-deux Italiens champions du monde en Espagne.

Au mois de juillet, il avait disputé une bonne finale de World Cup 94 aux Etats-Unis, face au Brésil, malgré son tir manqué lors de la série de penalties décisive. Sa présence en finale avait été «miraculeuse». Blessé dès le premier match de la compétition américaine, il avait subi une arthroscopie à un genou pour à nouveau être aligné en finale à Pasadena. (si)

Angleterre: chasse à la grossièreté

Gare aux vilains mots

Les supporters anglais, ceux d'Arsenal en particulier, vont devoir surveiller leur langage. Les responsables du club londonien, lassés de recevoir des plaintes, ont en effet décidé de traquer le grossier personnage, avec l'aide de personnel patrouillant incognito dans les tribunes, équipés de magnétophones.

«Le football est un divertissement familial, et lorsque vous emmenez vos enfants au stade et qu'ils entendent les mêmes insanités, deux mille fois pendant nonante minutes, c'est un peu gênant». John Beattie n'est pas un moraliste en croisade mais le responsable de Highbury Park, le stade des «Canonnières» d'Arsenal.

«Chaque semaine, nous recevons des plaintes, explique-t-il. Mais il faut en vérifier le bien-fondé. Si les accusations sont

avérées, nous retirerons leur carte d'abonné aux supporters indésirables.»

Un moindre mal pour les coupables qui, selon la loi, risquent une peine allant jusqu'à 1000 livres d'amende et deux semaines d'emprisonnement. Depuis 1991 en effet, l'usage d'un vocabulaire obscène à l'intérieur d'une enceinte sportive est considéré comme un délit en Grande-Bretagne.

ATMOSPHÈRE UNIQUE

«Le problème est d'abord lié à celui de la rénovation des stades, estime John Beattie. Maintenant, toutes les places sont assises et numérotées. Avant, lorsque vous étiez mal à l'aise dans un coin de tribune, vous alliez ailleurs.»

Ces mesures, si elle sont appliquées de manière drastique, risquent de couper les clubs de leur

public traditionnel, qui lui, n'a pas changé et vient toujours pour sa majorité de milieux populaires.

Les supporters anglais ont toujours élevé l'insulte et la raillerie au rang d'un art. Dans les stades, chaque groupe de fans possède son répertoire de chants et de grossièretés qu'il adapte à l'identité du visiteur. Pour la venue de Manchester United par exemple, les partisans de Leeds commémorent à leur façon la catastrophe aérienne qui décima les champions d'Angleterre dans les années 50 en faisant, les bras écartés, un bruit d'avion.

Des provocations pas toujours du meilleur goût, qui contribuent néanmoins à l'atmosphère unique des stades britanniques, au même titre que l'odeur de la bière, des hot-dogs et des oignons frits. (si)



AGENCEMENT salles de bain - armoires
village des artisans - bd des éplatures 46f
2300 la chaux-de-fonds
tél. 039/26 63 53

avec les marques



VOUS INVITENT

DU JEUDI 6

AU SAMEDI 8 OCTOBRE

(jeudi et vendredi de 14 h à 22 h et samedi de 9 h à 20 h)

**AUX JOURNÉES SPÉCIALES
CUISINES EN PROMOTION**

Prix intéressants sur le mobilier et l'électroménager.

**EN GRANDE
NOUVEAUTÉ MONDIALE**

**Présentation
d'un lave-vaisselle Bosch
«deux en un»**



C'est avec plaisir que nous vous offrons le verre de l'amitié, n'oubliez pas de participer à notre tombola et d'apporter votre plan.

132-12814

TOYOTA
SÉRIE SPÉCIALE CARINA E HOLIDAY



COOL
Sac à air
Climatisation

Prix aériens pour grand luxe et sécurité totale. Climatisation en sus, valeur Fr. 2 400.-. Sac à air en sus, valeur Fr. 1 500.-. Plus-value totale Fr. 3 900.-. Vous ne payez que Fr. 850.-. Série spéciale Carina E 2.0 GLi Holiday. Moteur quatre cylindres 2 litres, 16 soupapes. 133 ch. Sedan (ill.) Fr. 31 240.- (prix de base Fr. 30 390.-). Liftback Fr. 31 740.- (prix de base Fr. 30 890.-). Sportswagon Fr. 32 840.- (prix de base Fr. 31 990.-). Boîte automatique pour tous les modèles: + Fr. 2 200.-. Garantie totale: 100 000 km valable 3 ans. Etudiez nos offres de leasing séduisantes.

MAINTENANT CHEZ:

**CENTRE DE VENTE
GARAGE DES MONTAGNES
M. GRANDJEAN S.A.**

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 107 et 117, 23 64 44/45

Agences locales: • La Chaux-de-Fonds: Cassi & Imhof S.A., 26 88 44
Le Locle: Garage du Crêt, 31 59 33 • Saignelégier: Auto-Sport 3000 S.A., 51 12 20 • Sonvilier: J.C. Béring Automobiles, 41 15 55

GASTRONOMIE

et si on allait manger
aux "PERVENCHES"!
tél. 039 28 43 95
132-12362

AMITIE-MARIAGE

Lady, 40 years old, is an engineer. Bored in a good educated family, she possesses good chinese traditional virtues, being enthusiastic, vivacious. Kind as well as soft. Now she is wanting to get acquainted with a man who has good education (college level is preferred), good health, full of humour and open, excellent moral, good talent and some kind of undertakings basis. Anyone who feels fit and has the same wish please enclose the photo with the self introducing letter send to the following address:
Miss Xu, Rom 106, No: 63, Tai-shan-Li, Xiao-hai-di Tianjin, P.R. China 30222
46-500152

DIVERS



Association
neuchâteloise
des écoles privées

**GUIDE
GRATUIT**

Case postale 26
2004 Neuchâtel

28-509823

**Découvrez votre
personnalité**

sentimentale et professionnelle
grâce à l'analyse de votre écriture
par graphologue diplômée.
Renseignements: ☎ 039/44 19 42
6-543496

Maitrise fédérale
Tél. 039 28 16 24

SOL
HEIMO & FILS SA

▶ Parquets ▶ Tapis
▶ Plastiques ▶ Stores
▶ Sols sans joints ▶ Entretien

Rue du Parc 9 - 2300 La Chaux-de-Fonds
132-12115

Feu: 118

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) au téléphone:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

C/Im/40/MI

Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,9%, total des frais de Fr. 413,20 par année (indications légales selon l'art. 3 lettre I de la LCD).

PLACE DU MARCHÉ



Espace *Dany Flore*
Serre 11 bis - ☎ 039/28 07 07
La Chaux-de-Fonds

**ÉPILATION
DÉFINITIVE**

**sans aiguille -
sans douleur**

Par atrophie
bio-électronique
de la racine du poil

132-12971



Vos stores d'intérieurs à lamelles
verticales, horizontales;
enrouleurs, pliants, plissés, etc.

Frédery Bourquin

TAPISSIER-DÉCORATEUR
Vous conseillera volontiers
à domicile

Pl. du Marché, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 44 32

Fermé le lundi

Paiements EC direct, Eurocard, Visa,
American Express.

132-12366

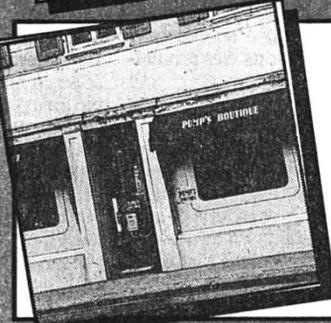


Pour toutes vos photocopies couleurs
depuis des photos, des livres, des dia-
positives ou des négatifs, sur du pa-
pier blanc satiné ou sur des transpa-
rents pour rétroprojection...

... Une bonne adresse

L'Impartial

IMPRIMERIE
Rue Neuve 14 - Tél. 039/210 330



Un bel assortiment
automne/hiver en
prêt-à-porter Laurel,
chaussures, sacs et bottes

**PUMP'S
BOUTIQUE** EXTENSION

☎ 039/28 24 20, Balance 10
2300 La Chaux-de-Fonds

132-12321



PUBLICITAS

Au cœur de la publicité
presse

Régie exclusive
des annonces
pour L'Impartial

Place du Marché ☎ 039/210 410

132-12536

TOUT SUR PLACE !

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Nous recherchons
OUVRIÈRES

Disposant:
d'une bonne vue
d'une grande
dextérité dans les
mains (brucelles).

Travail précis et
minutieux.

Patrice Blaser
ADIA
039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

GASTRONOMIE

**OCTOBRE - Le mois des vendanges
«Dégustez» vos vacances au cœur
du vignoble valaisan!**



**6 JOURS
Hôtel en
demi-pension
Fr. 430.-***

1957 ARDON
Pour vos réservations:
Tél. 027 86 86 00 - Fax 027 86 86 01
* Prix par personne en chambre double
+ une entrée aux bains thermaux de Saillon.

36-1427/4x4

Football - LNA: Didier Gigon revit sous le maillot du FC Bâle. Mais les résultats sont timorés...

Gigon... d'as!



Didier Gigon

«Nous savons que ce sera dur, mais nous sommes confiants...» (ASL)

Il y a un an, Didier Gigon était sans club. La page lausannoise tournée, l'ancien Xamaxien a effectué quelques essais - à Grasshopper, Laval et Valenciennes notamment. Mais c'est à Bâle qu'il allait retrouver de l'emploi en février dernier. Depuis, Gigon revit. Il a retrouvé ses marques et une place de titulaire. Mais ce n'est pas encore tout à fait ça, les résultats du FCB en cette phase préliminaire ne correspondant pas vraiment à l'attente. Mais celui qui est redevenu un Gigon d'as (...) n'a pas perdu tout espoir de participer au tour final.

Par

Renaud TSCHOUMY



Son année sombre, Didier Gigon l'a oubliée. «Au même titre que mes deux ans à Lausanne, ajoute-t-il. J'ai l'impression de n'avoir jamais joué à Lausanne, tant j'ai voulu sortir cette période de ma mémoire.»

Le 9 juillet 1993, soit à la veille de la clôture des transferts, Didier Gigon trouvait enfin un arrangement avec Lausanne. Trop tard, cependant, pour espérer trouver un club... S'ensuivit alors une période de chômage difficile à accepter. «J'ai mûri, admet Gigon. Car si j'avais des problèmes, je me suis rendu compte que d'autres en avaient des pires...»

Diego Maradona

De joueur à entraîneur

L'ancien capitaine de l'équipe d'Argentine, Diego Maradona, a été nommé entraîneur de la formation de première division de Deportivo Mandiyu, ont annoncé à Buenos Aires l'ex-joueur et le président du club Roberto Cruz, lors d'une conférence de presse commune. La FIFA doit cependant encore se prononcer sur la validité de cette nomination.

«Tout s'est réglé en une heure et demie et sans parler d'argent» a précisé Maradona sous le coup d'une suspension de 15 mois depuis le 24 août à la suite d'un contrôle antidopage positif à l'éphédrine lors de la dernière World Cup 94 aux Etats-Unis.

«J'espère que mon nouveau parcours se terminera par un succès. Je vais en profiter pour m'entraîner et si j'en ai la possibilité, je mettrais de nouveau un short», a indiqué Maradona qui, à l'annonce de sa suspension, avait déclaré: «Ils m'ont coupé les jambes, m'ont laissé sans raison de vivre».

LA FIFA TRANCHERA

Concernant la situation de son nouveau club, qui n'a pas encore gagné un match depuis le début du championnat (trois défaites, deux nuls), Maradona a affirmé qu'il n'était pas inquiet «car toute la ville est derrière l'équipe et j'ai connu une situation identique quand je jouais à Argentinos Juniors».

Diego Maradona avait rejoint, le 17 septembre, à titre bénévole, l'encadrement de Boca Juniors, un des clubs les plus populaires d'Argentine, où il était l'un des collaborateurs de l'entraîneur Cesar Menotti. Et le 30 septembre, il avait annoncé qu'il allait «attaquer en justice» la Fédération internationale (FIFA) après que cette dernière eût repoussé la demande de clémence du président argentin Carlos Menem en sa faveur.

Diego Maradona saura le 27 octobre si la FIFA accepte ou non sa nomination. Lors d'une réunion à New York, le Comité exécutif fera une interprétation du texte de la suspension infligée à l'Argentin pour dopage. Il devra alors décider si la suspension de l'ancien capitaine de l'équipe d'Argentine implique seulement une interdiction de jouer ou si elle signifie également l'interdiction d'être entraîneur. (si)

Après s'être entraîné à Granges durant trois mois, le Biennois d'origine est allée effectuer un stage à Grasshopper. «Christian Gross souhaitait me garder, mais le comité n'a pas jugé utile de m'engager: Grasshopper allait trop bien pour qu'on renforce encore son effectif...»

Didier a alors mis le cap sur la France. Mais ni Laval ni Valenciennes n'ont obtenu le feu vert de la Direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG), rapport à l'état plutôt précaire de leurs finances...

DANS LE BAIN

Arrive enfin le coup de téléphone du FC Bâle. «Je n'ai pas hésité, précise Didier Gigon. Je connaissais des garçons comme Smajic, Jeitzner ou Huber, le club avait l'ambition de monter en LNA, le potentiel public était intéressant, bref: je me suis décidé très vite. Et durant le tour de promotion-relégation LNA/LNB (réd: qui a abouti sur le retour du FCB en LNA), je me suis remis dans le bain. Car, si j'étais bien entraîné, il me manquait six bons mois de compétition.»

Aujourd'hui, Gigon a totalement retrouvé ses marques. Employé comme demi défensif, mais avec la charge de construire, il tient un rôle clé dans la

phalange de Didi Andrey. Les résultats, eux, ont de la peine à suivre. «Je ne sais pas à quoi ça tient, s'interroge Gigon. Nous avons des buteurs, nous formons une bonne équipe, mais nous manquons de réussite. Lors du match d'ouverture contre Lugano, nous n'avons pas transformé nos occasions. Et tout le monde s'est retrouvé plongé dans le doute.»

Un doute que les joueurs bâlois n'ont pas encore réussi à chasser, quand bien même ils ont réalisé un festival offensif contre Lucerne (4-0). «C'est vrai, nous faisons encore preuve d'une certaine crispation. Pourtant, l'ambiance est excellente: les polémiques soulevées par un quotidien de boulevard et nos résultats moyens n'ont en rien altéré notre motivation et nos rapports. Simplement, au contraire d'équipes comme Grasshopper ou NE Xamax, nous n'avons pas de réussite. L'absence de Smajic peut l'expliquer en partie, mais ce n'est pas une excuse: nous sommes aussi là pour prendre nos responsabilités.»

SÉRÉNITÉ

Désormais, Bâle est au pied du mur, qui compte déjà trois points de retard sur l'actuel huitième (Servette): «Nous avons le couteau sous la gorge, c'est cer-

Au Landeron

S'il a un studio à Bâle, Didier Gigon habite toujours dans la région neuchâteloise, au Landeron pour être précis. «Je reviens souvent à Neuchâtel, où j'ai gardé d'excellents contacts, confirme celui qui a porté le maillot xamaxien de 1988 à 1991. J'essaye de suivre les rencontres des espoirs de NE Xamax (réd: où joue son frère Stéphane), et j'en profite pour revoir d'anciens potes comme Frédéric Chassot ou Daniel Fasel.»

Chose certaine: Neuchâtel lui a laissé un bien meilleur souvenir que Lausanne... R.T.

Le coup de fil aux entraîneurs

NE Xamax: attention

Après son quart d'heure de folie contre Servette, NE Xamax se déplace ce soir à Berne (20 h). Un match piège pour une équipe qui sera privée de Rothenbühler, que sa contusion à la malléole tiendra éloigné des terrains pendant une bonne semaine.

Bonne nouvelle, par contre, en ce qui concerne Ivanov, qui sera apte à tenir sa place. «Je ne sais pas encore qui remplacera Régis, note Gilbert Gress. J'ai plusieurs solutions, mais je ne me suis pas encore décidé.»

Et, quant au match proprement dit: «Young Boys joue une de ses dernières cartes. Nous devons donc être particulièrement disciplinés et concentrés, en tout cas nettement plus qu'à Grasshopper (réd: 0-4). Et nous devons entrer plus vite dans le

match que samedi contre Servette.»

MÜNSINGEN FAIT PEUR

En première ligue, Serrières reçoit Münsingen (20 h) en match en retard, mais sur la pelouse de Boudry. «Les problèmes engendrés par l'état de notre pelouse sont gênants, regrette Pascal Bassi. Cela dit, nous devons en faire abstraction et absolument imposer notre manière si nous entendons rester dans la course aux finales. Mais Münsingen fait peur: au cours de ses cinq derniers matches, il s'est imposé cinq fois pour un goal-à-àverage de 13-0.»

Defferard (suspendu), Ribeiro et Moulin (blessés) manquent à l'appel, Maradan et Vollanden étant pour leur part incertains. R.T.

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 Bâle - Lausanne
Lucerne - Grasshopper
Sion - Lugano
Saint-Gall - Servette
Young Boys - NE Xamax
Zurich - Aarau

CLASSEMENT

1. Grasshopper	12	8	3	1	23-10	19
2. NE Xamax	12	7	2	3	21-16	16
3. Lausanne	12	5	5	2	17-13	15
4. Aarau	12	4	6	2	19-10	14
5. Lucerne	12	6	2	4	17-20	14
6. Lugano	12	4	5	3	15-9	13
7. Sion	12	5	1	6	18-23	11
8. Servette	12	3	4	5	15-15	10
9. St-Gall	12	1	8	3	10-13	10
10. FC Zurich	12	1	7	4	9-17	9
11. Bâle	12	1	5	6	7-10	7
12. Young Boys	12	2	2	8	10-25	6

PREMIÈRE LIGUE, groupe 2

Ce soir

20.00 Serrières - Münsingen
(à Boudry)

CLASSEMENT

1. Thonon	7	5	2	0	22-4	12
2. Münsingen	7	5	2	0	14-2	12
3. Old Boys	7	5	1	1	13-9	11
4. Fribourg	7	4	1	2	13-5	9
5. Riehen	7	4	1	2	10-6	9
6. Serrières	6	2	3	1	12-9	7
7. Colombier	7	3	1	3	9-10	7
8. Chx-de-Fds	7	2	3	2	8-11	7
9. Bienne	7	1	4	2	9-13	6
10. Lyss	7	2	1	4	9-13	5
11. Le Locle	7	1	2	4	11-15	4
12. Moutier	7	2	0	5	8-13	4
13. Bümpliz	7	1	0	6	4-16	2
14. Audax	6	0	1	5	3-19	1

Euro 96: les Suisses pour affronter la Suède

Le retour de Türkyilmaz

Huit des neuf joueurs de nationalité helvétique, qui évoluent dans des clubs à l'étranger, font partie de la présélection de vingt joueurs du coach national Roy Hodgson, en vue de la rencontre internationale Suisse - Suède, du 12 octobre à Berne (Wankdorf/20h), comptant pour les éliminatoires de l'Euro 96. Le seul légionnaire non convoqué est Wynton Rufer (Werder Brême), qui n'est pas un papable, du fait qu'il a porté le maillot d'une autre équipe nationale, la Nouvelle-Zélande.

Kubilay Türkyilmaz effectue son retour. Le Tessinois de Galatasaray n'avait pas été du voyage à la World Cup 94 aux Etats-Unis et, le 6 septembre dernier, il n'avait pas fait partie non plus du cadre face aux Emirats Arabes Unis.

Türkyilmaz a démontré récemment ses qualités en Ligue des champions et mérite la confiance de Roy Hodgson. C'est le 17 novembre de l'année dernière, dans la rencontre décisive pour la qualification à la

World Cup contre l'Estonie, que «Kubi» avait effectué sa dernière apparition sous le maillot à croix blanche. C'est la première fois que la sélection suisse comporte autant de légionnaires.

FOURNIER ÉCARTÉ

Quentin (opéré d'un pied), Bickel (côtes cassées), Egli et Bregy (retraite sportive), manquent à l'appel parmi ceux qui ont participé à l'aventure américaine, tout comme Stéphane Lehmann et Martin Brunner, les doublures de Pascolo aux buts. Hodgson tente d'éprouver le talent naissant du Thurgovien de Grasshopper, Pascal Zuberbühler. Parmi les appelés de Suisse - EAU, manquent Sébastien Fournier (Sion), qui paie les contreperformances de son équipe, et le Zurichois Giuseppe Mazarrelli (blessé).

Les internationaux seront réunis de jeudi à samedi à Montreux, avec des séances d'entraînement à Aigle et à Roche. Un camp dont sont dispensés Cha-

puisat, Knup et Türkyilmaz, engagés avec leurs clubs. Vingt-six heures après le licenciement sur la Riviera vaudoise, l'équipe se retrouvera, dimanche, à Berne avec des entraînements au Wankdorf et à Muri-Gümligen, avant d'affronter mercredi prochain la Suède au Wankdorf. (si)



Stéphane Chapuisat

Dispensé du camp d'entraînement. (Lafargue)

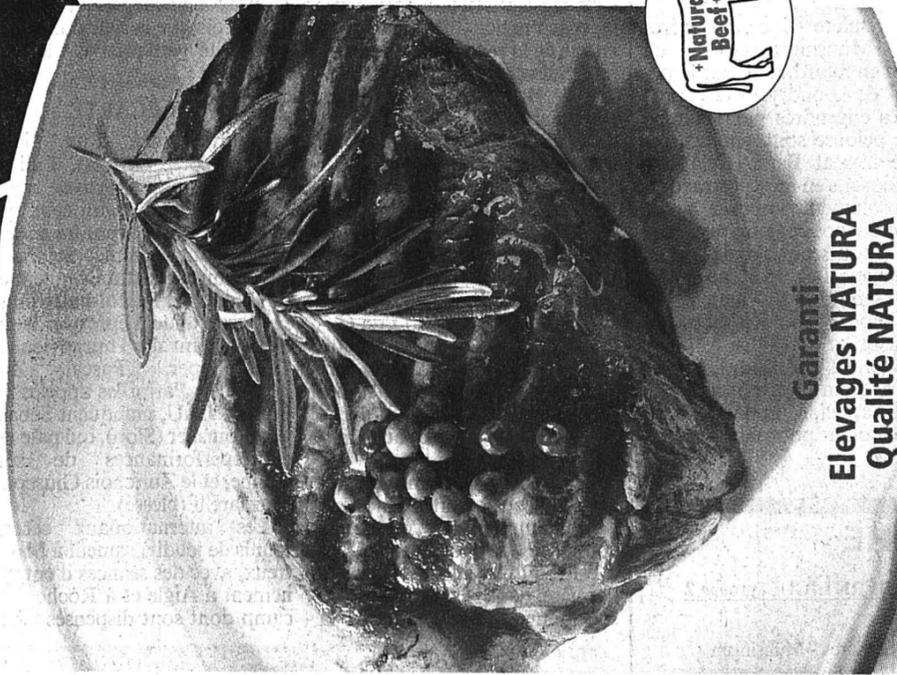
La sélection

Gardiens: Pascolo (Servette), Zuberbühler (Grasshopper).
Défenseurs: Geiger (Sion), Henchoz (NE Xamax), Herr (Sion), Hottiger (Newcastle), Studer (Zurich), Thüler (Grasshopper), Vega (Grasshopper).
Demis: Koller (Grasshopper), Ohrel (Rennes), Sforza (Kaiserslautern), Sutter (Bayern Munich), Sylvestre (Lausanne), Yakin (Grasshopper).
Attaquants: Chapuisat (Borussia Dortmund), Grassi (Rennes), Knup (Karlsruhe), Subiat (Grasshopper), Türkyilmaz (Galatasaray). (si)

NATURA BEEF

Coop Bon Airform

NOUVEAU 40/94 f



Garanti

Elevages NATURA
Qualité NATURA

La viande suisse de qualité.

+Natura-Beef+ une viande savoureuse.

La saveur du bœuf et la tendreté du veau.

Elevages Natura.

Jusqu'à l'âge de 10 mois, les veaux sont élevés sous la mère ou sous une vache nourrice et restent au pâturage.

Une nourricerie entièrement naturelle.

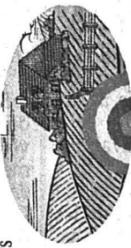
Ils se nourrissent de lait maternel, d'herbe et de foin. Les stimulateurs de croissance sont interdits.

Des contrôles rigoureux.

Les méthodes d'élevage naturelles font l'objet de contrôles rigoureux par l'Association suisse des détenteurs de vaches nourrices et de vaches mères.

Une exclusivité Coop.

+Natura-Beef+ est un produit NATURAplan Coop: la qualité de l'élevage au service de la gastronomie.



Coop NATURAplan

Unissons nos efforts pour concilier élevages et nature!

En vente dans les grands Centres avec rayon boucherie traditionnelle.

NOUVEAUTÉS

Crèmes glacées Gold Star: ouvrez, fermez, dégustez!

Les bonnes crèmes glacées Gold Star sont dorénavant conditionnées en emballage refermable. Une fois ouvert, l'emballage peut être refermé grâce à sa partie supérieure qui se transforme en couvercle. C'est vraiment pratique!

Prix: la crème glacée Gold Star à la vanille par exemple, 400 g, 3.-.

Une gorgée de fraicheur fruitée

Dés maintenant chez Coop, le thé froid au délicieux goût d'ananas. La boisson désaltérante dernier cri: une saveur fruitée, exotique et beaucoup de fraicheur.

Prix: Ice Tea Ananas, 1 litre, 1.-.*

Un dîner de gala

Les nouilles Gala s'habillent de neuf! Les nouilles aux 5 oeufs existent maintenant dans un nouvel emballage et en 4 largeurs différentes pour mieux vous plaire. Délicatement laminées pour préserver leur goût incomparable, les nouilles Gala feront de chaque repas un repas de fête.

Prix: nouilles aux oeufs Gala, 3 mm*, 6 mm Tricolore, 10 mm, 18 mm*, 500 g, 3.10.

Choucroute BIO, aux herbes aromatiques

La choucroute Coop NATURAplan est préparée avec du chou blanc. Les choux utilisés proviennent d'exploitations dont les méthodes de culture sont conformes au cahier des charges de l'ASOAB, bourgeon «BIO» oblige. Une choucroute crue, délicatement assaisonnée d'herbes aromatiques.

Prix: Choucroute BIO NATURAplan, 500 g, 2.30.

Pain BIO au son d'avoine: tous les jours, tout frais chez Coop

Le pain au son d'avoine Coop est riche et digeste et sa croûte est parsemée de flocons d'avoine. Les céréales utilisées proviennent d'exploitations qui appliquent des méthodes de culture reconnues par l'Association suisse des organisations d'agriculture biologique (ASOAB).

Prix: Pain BIO au son d'avoine, 400 g, 2.80.*

Coop NATURAplan

Pâte à pizza fraîche au levain

La nouvelle pâte à pizza toute prête de Coop vous facilite la vie. Il suffit de l'abaisser, de la garnir à votre fantaisie et de l'enfourner. Un jeu d'enfant!

Prix: Pâte à pizza au levain Coop, 500 g, 2.60.*

Elles pétillent dans leur nouveau conditionnement

Coop Orange et Coop Citro nouvelle version, encore plus désaltérantes. En pack de six bouteilles PET non réutilisables de 50 cl avec une poignée très pratique. Ces deux boissons sucrées ont juste la bonne taille, ni trop petit, ni trop grand, pour vraiment désaltérer!

Prix: Coop Orange ou Citro, 6 x 50 cl, 5.40.



Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

La Chaux-de-Fonds

Remue-ménage sur le Pod

Après l'annonce de la fermeture du Printemps et à côté des locaux désertés au No 36 du Pod (anciennement MP), voilà que le magasin de chaussures Bata recouvre ses vitrines et quitte les lieux, pour se concentrer dans le centre Jumbo. Le Pod est-il en train de se vider de sa substance?

Page 21

Grand Conseil

Promotion économique élargie

Le soucis d'équité est enfin rétabli en matière de promotion économique: les députés ont accepté hier d'autoriser le canton à rechercher un conseiller à la promotion «endogène», pendant au poste occupé par le conseiller à la promotion «exogène».

Page 26

Neuchâtel

Implantation d'un géant américain

Avec l'implantation à Neuchâtel de l'entreprise américaine Baxter annoncée hier, le chef-lieu est appelé à devenir un centre mondial de la fabrication d'un produit substitut du sang! Enjeu de l'opération: la création de 300 emplois, à terme.

Page 27



Météo:
Temps assez ensoleillé, puis nébulosité changeante.

Demain:
Quelques stratus en plaine des deux côtés des Alpes, sinon temps assez ensoleillé.

Lac des Brenets
751,30 mLac de Neuchâtel
429,32 m

Fête à souhaiter mercredi 5 octobre 1994: FLORA



12°

Lever: 6 h 36

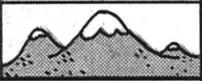
Coucher: 18 h 04



6°

Lever: 6 h 54

Coucher: 18 h 01



0°

2000 m



L'Impartial

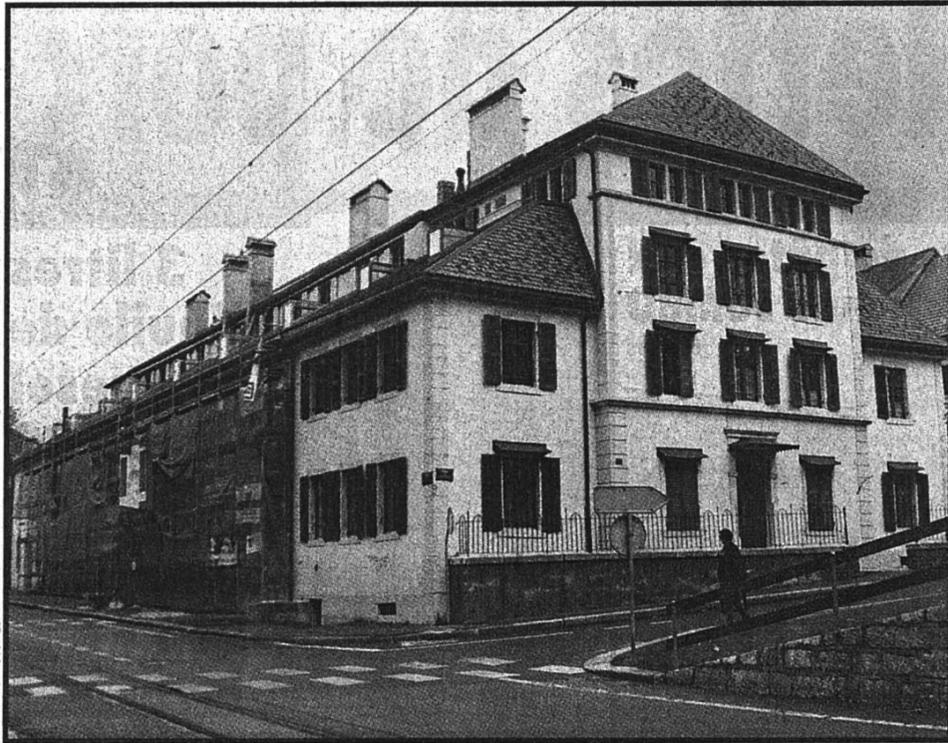
Défenseurs du patrimoine toujours plus sollicités

La Ligue monte au front

Les rapides transformations des cités et des bourgades exigent une vigilance accrue de la part des mouvements de la protection du patrimoine bâti. C'est souvent une course contre la montre pour tenter de sauver des témoins capitaux de notre histoire; parfois c'est aussi le triste constat d'inhumation devant le saccage des temps modernes.

Traditionnellement, la Ligue neuchâteloise du patrimoine (c'est là le nouveau patronyme de la section cantonale du Heimatschutz) prend connaissance du bilan dressé par son président Claude Roulet, lors d'une excursion culturelle. C'est une petite virée de château en château (La Sarraz, superbe demeure médiévale, et Nyon, haut lieu de la porcelaine) que se sont octroyées samedi dernier les participants aux assises du patrimoine.

Plus que jamais, la section cantonale croule sous des dossiers exigeant davantage d'engagement et de compétences. Toutefois, le mouvement peut aussi se féliciter d'une année particulièrement faste qui a connu son couronnement avec la remise du Prix Wakker à la ville de La Chaux-de-Fonds. Autre consécration, samedi 8 octobre prochain, l'inauguration de l'Ancien manège restauré après une dizaine d'années d'un périlleux sauvetage. Satisfaction encore, avec la création d'une société immobilière de l'hôtel des Six-Communes qui désormais n'appartient plus qu'à une seule, celle de Môtiers. Ainsi, on peut espérer une restauration douce

**L'Ancien Manège de La Chaux-de-Fonds**

On inaugurera samedi le bâtiment sauvé de haute lutte et nouveau fleuron du patrimoine de la ville. (Impar-Gerber)

du bâtiment sous l'égide de Pascal Stirnemann, membre du comité de la Ligue.

INQUIÉTUDES

Cependant, tout ne va pas aussi bien dans le petit monde du patrimoine et d'autres dossiers ont tendance à s'enliser. Le Locle inspire de vives inquiétudes au comité. Si trois bâtiments sont quasiment protégés, rue des Envers, il a fallu prononcer l'oraison funèbre de la Violette que l'on n'a pas pu sauver. Grande inquiétude en outre pour l'immeuble 1, Grand-Rue, ce haut

lieu du début de la Révolution neuchâteloise, qui a été détruit par un incendie. Au passage, le président décocha une flèche contre l'épidémie de sinistres dans le canton qui ravagent les édifices dignes de protection (que l'on se rappelle la perte inestimable du château des Frères dont on ne s'est plus soucié depuis le rasage des déconf-bres).

UN LIÈVRE

Sur le Littoral, la Ligue n'a pas été moins active. Elle s'emploie à sauver, à Saint-Aubin, la der-

nière cabane de bain en bois du canton. La section espère ouvrir une procédure de classement du site de Grandchamp et restaurer la chapelle. A Préfargier, le comité a levé un lièvre de taille dans le cadre de l'agrandissement de l'hôpital. S'il est trop tard pour intervenir à l'extérieur, il devrait être possible d'obtenir le classement de l'intérieur de la cour et de négocier avec l'architecte pour «sauver les meubles». Ce cas souligne la nécessité d'alerter beaucoup plus tôt les Monuments et sites. En revanche, on s'apprête à

perdre une bataille à Cornaux avec le prochain «abattage» des abattoirs. L'espoir est tenu de les sauver, car les trax pourraient entrer en action de manière imminente. Cas plus ubuesque, à Saint-Blaise, il a fallu faire opposition à un nouveau projet menaçant le jardin des Tilleuls... déjà protégé. A Cofrane, nouvel épisode juridique dans l'opposition en suspens: le Tribunal fédéral renvoie la cause devant le tribunal administratif. A La Chaux-de-Fonds, la section cherche une personne pour reprendre la Villa blanche construite par Le Corbusier.

RETARD

Enfin, dernier gros dossier: celui du Moulin à Bevaix. Il avance, mais lentement. Alors que la Ligue avait dû livrer en trois mois une marche forcée pour établir les plans de réaffectation de la parcelle, la commune de Bevaix fait curieusement attendre le dossier depuis deux ans. Motif: une erreur cadastrale. La satisfaction cependant fut grande avec la révélation fantastique des historiens sur l'origine des fresques (Bachelin) et la valeur historique de la maison. Les protecteurs du patrimoine ont trouvé là une juste récompense à leur engagement.

Face à une telle avalanche de dossiers, la Ligue lance un appel auprès de quelques volontaires pour lui prêter main forte. Car la section est de plus en plus sollicitée de toutes parts, soit pour des conseils, soit pour des plans de sauvetage. En outre, le comité aurait besoin d'«antennes» locales dans les communes pour alerter à temps les organes de sauvegarde et les renseigner parfaitement. Car pour conserver toute sa crédibilité, le Heimatschutz se doit de ne déposer que des oppositions parfaitement étayées. Bl. N.

Bilan de la semaine de prévention contre la criminalité

La confiance règne encore...

Pour que les criminels ne puissent agir, la prudence et la méfiance sont de mise. Participant à une campagne nationale de prévention contre la criminalité, la gendarmerie et les polices locales ont ouvert l'œil et distribué des papillons de mise en garde dans la semaine du 5 au 9 septembre. Le bilan de l'opération est tiré: Neuchâtelois et Neuchâteloises, vous êtes bien confiants ou particulièrement insouciant, laissant portes et fenêtres de voiture ouvertes ou abandonnant les sacs à main sans surveillance.

Dans ce canton, c'est peut-être que la confiance règne encore. Mais le Département de justice et police ne le voit pas de cet œil. Les deux actions de prévention menées sur le territoire cantonal ont abouti à relever quelque 1652 erreurs sur 1246 véhicules «visités» ou plutôt observés. Que voilà un bataillon de personnes «prises en flagrant délit d'insouciance et de légèreté»,

souligne le Conseiller d'Etat Maurice Jacot.

Cette vaste action - dont d'ailleurs nombre de quidams tout aussi insouciant que les autres n'ont pas vu la couleur - comportait donc deux volets. D'une part les agents en uniforme, gendarmerie et polices locales en collaboration fructueuse, ont contrôlé les véhicules stationnés vérifiant si ceux-ci étaient correctement verrouillés et si des objets de valeur bien en vue n'y tentaient pas le diable et les voleurs. A chaque situation incorrecte, les agents ont apposé un papillon d'avertissement, du type de la fausse amende d'ordre.

Surprise de la maréchaussée, sur l'ensemble du canton, 1246 véhicules ont été trouvés ouverts; 922 n'avaient pas de portes verrouillées, 420 avaient des fenêtres ouvertes, 65 étaient béantes par le toit, et 245 fois des objets de valeur étaient laissés à la convoitise des passants.

Signe de ville tranquille, c'est La Chaux-de-Fonds qui détient le record avec 184 véhicules non verrouillés. Même, les agents ont été très vite à court de papillons et un contrôle systématique aurait vraisemblablement révélé une légèreté encore plus largement répandue. En ville de Neuchâtel, seuls 40 véhicules ont été pris en flagrant délit d'insouciance, mais les automobilistes étaient avertis, ayant déjà eu un tel contrôle précédemment.

Deuxième volet de la campagne, des inspectrices et inspecteurs de la police de sûreté ont parcouru les magasins et particulièrement les grandes surfaces pour détecter les personnes ne gardant pas suffisamment l'œil sur leur sac à main ou portemonnaie. Par 296 fois, les observateurs ont relevé de telles situations. Ce bilan préoccupant incite le Chef du département de justice et police à penser que ces contrôles mériteraient d'être reconduits à intervalles réguliers. I.B.

REGARD

Un «bon» combat

C'est une consécration sans précédent que la Ligue du patrimoine et la ville de La Chaux-de-Fonds ont obtenu avec la Prix Wakker. On imagine mal les retombées médiatiques de cet événement. Un épais dossier de coupures de presse, une émission de dix minutes à la Télévision allemande et même un article paru dans une revue publiée en Nouvelle-Zélande! Plus incroyable encore, il y a trois semaines, le «débarquement» d'une délégation de vingt Japonais venus en visite en raison de ce prix.

On ne peut que se réjouir d'une telle reconnaissance du tissu urbain chaux-de-fonnier du XIXe siècle. Et l'on doit rendre hommage à tous les mouvements (coopératives de sauvegarde, ASPAM) appuyés par le Heimatschutz qui ont su livrer le combat décisif. Que l'on songe au seul exemple de l'Ancien Manège, dont on s'apprête à célébrer la restauration, voué il y a une dizaine d'années à la destruction.

C'est un cas exemplaire de courage civique d'un petit groupe d'amoureux du patrimoine qui a réussi à sauver un témoin inestimable de l'école architecturale sociale du XIXe siècle (familistères). Une ville qui n'aurait pas de mémoire, n'aurait pas d'avenir. Et La Chaux-de-Fonds, citée largement tournée vers le futur, n'a précisément pas oublié ses origines et son histoire.

Le président de la Ligue neuchâteloise du patrimoine a tenu, à ce propos, à rendre un hommage élogieux à Sylvie Moser, véritable âme de cette renaissance du patrimoine architectural de la ville. L'urbaniste communale s'est toujours dépensée sans compter son temps et son énergie. Assurément, elle nous manquera.

Blaise NUSSBAUM

GRAND MARCHÉ AUX PUCES

Salle de la Croix-Bleue, Progrès 48
SAMEDI 8 OCTOBRE 1994 de 8 à 17 heuresorganisé par les Eclaireurs suisses, Brigade du Vieux-Castel
Vente d'objets divers, meubles, vaisselle, vêtements, ustensiles de cuisine, livres, tableaux, appareils électriques, chaussures, jouets, articles de sport, etc.

LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Valable dès mercredi, 05.10.1994 Semaine 40

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ !

VIANDE DE QUALITÉ À PRIX JUMBO

Rôti de porc

Cou

35% MOINS CHER **13.-**
kg ~~20.-~~

Ragoût de boeuf

45% MOINS CHER **10.-**
kg ~~18.-~~

Cuisses de poulet

Fraîches

24% MOINS CHER **8.-**
kg ~~10.50~~

Côtelettes de porc

kg ~~20.-~~

1/2 PRIX **10.-**

10 paquets de pâtes aux
oeufs JUMBO

6 sortes

10 x 500 g
10.-
~~16.-~~

3 litres
d'huile de
tournesol
JUMBO

3 x 1 litre
10.-
~~11.40~~

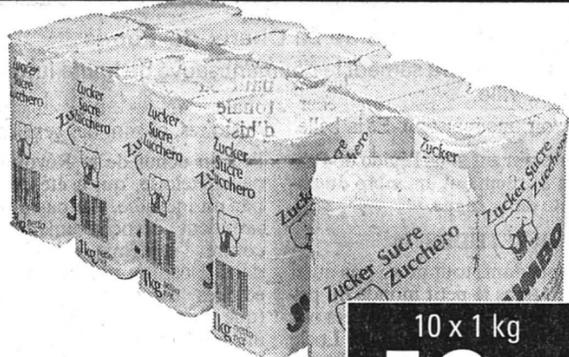
9 kg de riz VIALONE

9 x 1 kg
10.-
~~15.75~~



6 boîtes de petits
pois et carottes
ST. GALLER

6 x 850 g
10.-
~~13.80~~



10 kg
de sucre

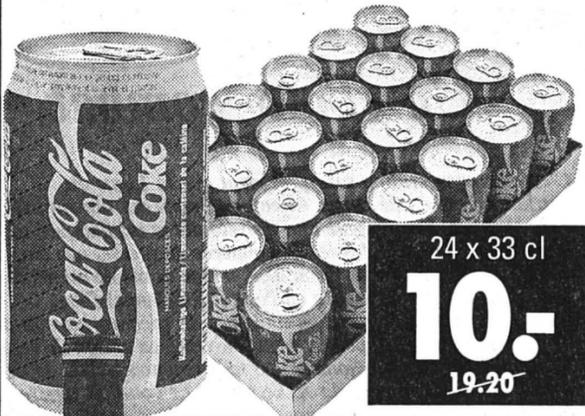
10 x 1 kg
12.-
~~16.50~~



4 bocaux de
concombres
aux herbes
GREY-POUPON

4 x 800 g
10.-
~~12.80~~

24 boîtes de COCA-COLA



24 x 33 cl
10.-
~~19.20~~

2 bacs de glace JUMBO

10 parfums différents



2 x 2 litres
10.-
~~15.80~~

20 bouteilles de
bière premium
FRASTANZER



20 x 33 cl
10.-
~~13.90~~

6 bouteilles de
MERLOT DEL VENETO
Albanella

Vin rouge italien



carton 6 x 75 cl
10.-
~~23.40~~

DIXAN
Lessive
complète



boîte 5 kg
10.-

3 recharges de
SUN PROGRESS
Pour le lave-vaisselle



3 x 1 kg
10.-
~~26.70~~

Les gens du voyage font halte à La Vue-des-Alpes

D'où viens-tu gitan...

On dit qu'ils sont en route pour le grand rendez-vous des Saintes-Maries-de-la-Mer mais depuis dimanche dernier, ils font halte sur le parking au sud de La Vue-des-Alpes. Les gens du voyage transitent régulièrement par nos contrées, mais ils n'ont jamais été si nombreux à s'arrêter.



Un camping éphémère sur le parking au sud de La Vue
Trente caravanes et une grande famille de 300 personnes.

(Impar)

quelques autres petits articles. Après avoir quitté Zurich pour gagner Neuchâtel, la caravane repartira peut-être pour Berne. «Nous ne savons pas encore, nous décidons du lieu au moment du départ». Dans l'intimité des tentures chaleureuses d'une caravane, quelques femmes entourées d'enfants gardent le sourire et l'espoir de vendre quelque chose. Ne sont-elles pas fatiguées de prendre toujours la route? L'aïeule sort de ses cousins et se défend. «J'ai passé toute ma vie ainsi, et voici ma fille, ma belle-fille, les enfants, ça continue. C'est trop cher d'avoir une maison». Et la belle

caravane et les voitures? «A crédit, Madame, à crédit!»

C'est là une grande famille, une seule famille, insistent-ils, qui pourrait bien totaliser 300 personnes. Dehors, les enfants courent et rient. Une femme, la plus âgée, la cheffe - c'est elle qui précise - vient aux nouvelles et se fâche. «Qu'allez-vous encore raconter sur nous; nous ne sommes pas des cannibales et nous sommes ici chez nous, nous avons payé».

«Les gitans ne restent jamais longtemps», confirme le lieutenant Barbezat de la police cantonale. «Nous n'avons pas d'histoires, ce sont des gens cor-

rects». Qui préfèrent les policiers aux journalistes, pourrions-nous ajouter; qui savent aussi que les idées préconçues s'engouffrent dans le sillage de leurs caravanes.

Leur accueil pose surtout des problèmes d'infrastructure. A La Vue-des-Alpes, ces hôtes de passage s'accommodent de l'absence d'équipement sanitaire. Aucune commune du canton n'a encore pris l'initiative d'aménager un lieu pour les recevoir, comme cela été fait dans d'autres cantons romands. «C'est un volumineux dossier», soupire le commandant Stoumann. I.B.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVES

Ligne CJ

Auto contre train

La petite auto qui montait la rue de la Tranchée, hier soir, a brûlé la politesse au train CJ de 18 h 43 qui sortait de la gare, roulant entre 20 à 25 km/h et annonçant son passage à force coups de sifflet. Conséquence: tôles froissées pour l'automobile et une égratignure à la locomotive, mais aucun blessé à déplorer. Les passagers des CJ ont subi un retard de quelque vingt minutes et les correspondances suivantes ont pu être maintenues. (ib)

Lecteurs en voyage

En Normandie

Ce matin, 50 de nos lecteurs ont embarqué pour... les plages du Débarquement, en Normandie. C'est à bord d'un autocar que se fait ce voyage thématique de cinq jours durant lequel seront visités les sites où se déroulaient un des événements capitaux de la Deuxième guerre mondiale, et de nombreux musées qui illustrent cette page d'histoire. Caen sera la première étape et le «camp de base» de cette cohorte qui sera de retour au bercail dimanche soir. (dn)

Sports dans le Haut

L'EREN réagit

Dans une lettre adressée à l'office fédéral des transports, le Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise (EREN) s'inquiète du refus d'une subvention fédérale à la desserte de la ligne combinée La Chaux-de-Fonds - Le Locle. S'associant à la réaction des deux villes, l'Eglise demande à l'OFT de revenir sur sa décision et de soutenir le projet. (comm)

AGENDA

Expo «Le parfum»

Visite guidée

Pour mieux appréhender le monde du parfum, l'exposition de la Bibliothèque de la ville, Progrès 33, est un must. Jeudi 6 octobre à 19 h 30, outre une visite guidée bienvenue, les films «Histoire de parfums» et «Chamerolles Château-Promenade des parfums» seront projetés au DAV. (Imp)

Club des Loisirs

Folklore Suisse

Le Club des loisirs propose ce jeudi un «tour de Suisse à pied et en musique». Pour ce faire, musique folklorique et dias seront présentés par l'animateur Walter Finger, à la Maison du peuple, grande salle du 2e étage, dès 14 heures. (Imp)

Fermetures - ouvertures de magasins

Le Pod se dépeuple-t-il?

Après l'annonce de la fermeture du Printemps et à côté des locaux désertés au No 36 de l'avenue Léopold-Robert - anciennement MP - voilà qu'à son tour le magasin de chaussures Bata bâche ses vitrines et quitte les lieux, pour se concentrer Eplatures 20, dans le complexe Jumbo. Le Pod est-il en train de se vider de sa substance? Un peu, reconnaissons-le. Mais au No 38 quitté par Bata, un commerce de mode s'installera tout prochainement.

On s'inquiète beaucoup sur les rives de l'avenue de la fermeture prochaine du Printemps, annoncée pour fin janvier. Déjà que les locaux du magasin de sport MP n'ont, semble-t-il, pas encore trouvé preneur.

Ce sont là les retombées négatives de l'ouverture de centre Métropole, entend-on dire chez les commerçants et dans le public. Bata aussi quitte l'artère, mais la direction avait signifié sa résiliation de bail avant que soit connu l'abandon du Printemps par Jelmoli.

Avec un magasin un peu en retrait, qui n'attirait que les acheteurs décidés mais intimidaient les simples curieux, ce commerce de chaussures ne réalisait plus un chiffre d'affaires jugé suffisant.

Ses dirigeants ont préféré rapatrier l'assortiment entier sur la succursale du centre Jumbo, où le passage des clients est spontané et donc incitateur d'achats. Toutefois, d'aucuns croient encore à l'attractivité du centre-ville et à l'effet de synergie de Métropole. Le propriétaire et la gérante de la bou-

tique Mambo, installée actuellement rue Neuve 5, sont de ceux-là. Ils ont saisi cette opportunité d'occuper un lieu de passage et d'ici quelque temps, dans une à deux semaines, prendront leurs quartiers au No 38 de l'avenue Léopold-Robert, avec un assortiment enrichi.

Ses locaux de la rue Neuve 5 ne resteront pas vides longtemps. Muller-Musique y ouvrira un nouveau centre audiovisuel, en complément du magasin existant Léopold-Robert 50. (ib)

Banque Cantonale Neuchâteloise: derniers aménagements

La note artistique

«La métamorphose de l'immeuble ne pouvait pas se passer des artistes», a déclaré hier Edgar Renaud, directeur général de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN), en remettant les chèques dus aux créateurs qu'elle a choisis pour orner ses nouveaux locaux, dont l'esthétique, mariage de l'ancien et du moderne, est parfaitement réussie.

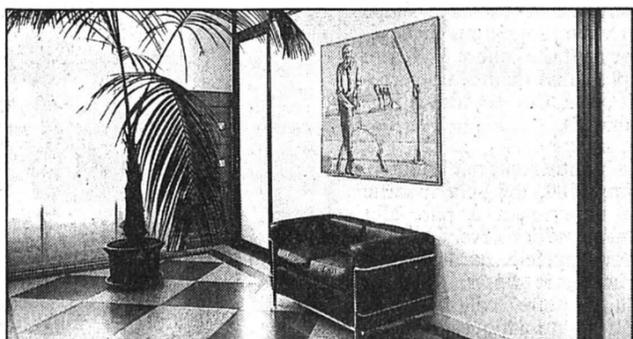
Après le déjà fameux contre-poids de l'ascenseur panoramique en bronze lesté de plomb, dû à l'artiste chaux-de-fonnière Catherine Wicki-Lauer - création «qui a fait avancer la technologie», selon l'architecte Pierre Studer - le budget de plus de 80.000 fr consacré par la BCN aux artistes a permis d'installer dans les espaces publics de l'institution un certain nombre d'œuvres d'art neuchâteloises.

C'est ainsi que, répondant aux dénominations des différentes salles de travail et de réception, tels Léopold Robert, Daniel Jeanrichard, Blaise Cendrars ou autre Charles-Edouard Jeanneret-Gris, douze tableaux et une sculpture en céramique de Nicole Siron résumant, d'un point de vue artistique, la philosophie de la BCN: une vocation neuchâteloise au service de la population d'une part, l'ouverture d'autre part. Celle-ci se concrétise par l'architecture, marquée d'une volonté de transparence, l'absence de vitres blindées et de guichets, une partie du mobilier. La vocation neuchâteloise trouve sa justification, elle, dans le mobilier réalisé ici, les bois choisis et le décor artistique, le tout alliant visuellement la tradition et la modernité.

Désormais, personnel et

clients de la BCN pourront se mouvoir entre des œuvres de Catherine Aeschlimann, Philippe Wyser, Pierre Gattoni, Nicole Siron, Nicolas Marcone, Olivier Rochat, tandis qu'une

grande toile signée Jean Bouille est réservée au bureau directeur, lieu où l'intense sérénité qu'elle dégage saura, sans nul doute, avoir des effets bénéfiques. (sg)



Olivier Rochat

L'une des œuvres choisies par les commanditaires.

(Impar-Gerber)

Tribunal de police

Atouchement fictif pendant l'examen

Un véritable cas d'école a trouvé hier son dénouement au Tribunal de police. Le président avait à décider qui de l'élève d'auto-école ou de l'expert avait menti. La première accusait en effet le deuxième d'atouchement à caractère sexuel; lui niait tout en bloc. Face à l'impossibilité de dégager la moindre preuve formelle des dires de l'un ou de l'autre, le président ne pouvait que se forger une intime conviction, sur la base des indices à disposition et du passé des deux protagonistes.

L'affaire est lancée le 19 juillet 93, suite à un examen d'auto-école. En fin d'après-midi, l'élève M. B., accompagnée de son ex-mari et compatriote hongrois, viennent en effet déposer plainte pour viol. Le prétendu geste offensant sera ensuite plus raisonnablement qualifié de petit atouchement. Toujours est-il que M. B. décrit clairement une séance d'examen au cours de laquelle l'expert J. C. lui caresse la poitrine. De la main gauche ou de la main droite? M. B. hésite. Contrarié par un sec «Non, je ne suis pas d'accord!», J. C. aurait alors exigé une marche arrière, et repris son travail en faisant dès lors preuve d'une constante agressivité; le retour au Service des automobiles se situant selon M. B. vers 11 h 45. Le traumatisme psychique que M. B. attribue à cet événement la conduira par la suite à se faire soigner en Hongrie.

Du côté de l'expert, un professionnel avéré et sans taches depuis 1969, on nie catégoriquement les faits reprochés. Pour son avocat, il s'agit là de «littérature-fiction». Car l'examen relaté par J. C. n'a rien d'inhabituel: après une demi-heure de route, constatant que la candidate est loin de répondre aux exigences - un contre-test demandé par la plaignante le confirmera - l'expert décide d'écourter la séance. La voiture retourne au Service des automobiles vers 11 h 15 selon J. C., appuyé par plusieurs témoins. En outre, suite aux accusations de M. B., celui-ci déposera plainte pour dénonciation calomnieuse.

Qui ment et qui dit vrai? C'est évidemment la question à laquelle se devait de répondre le président Ivan Zender. Vu l'absence de preuve, celui-ci s'est forgé une intime conviction à la lumière du cumul de divers éléments. Sa conclusion est celle-ci: M. B. a bel et bien menti!

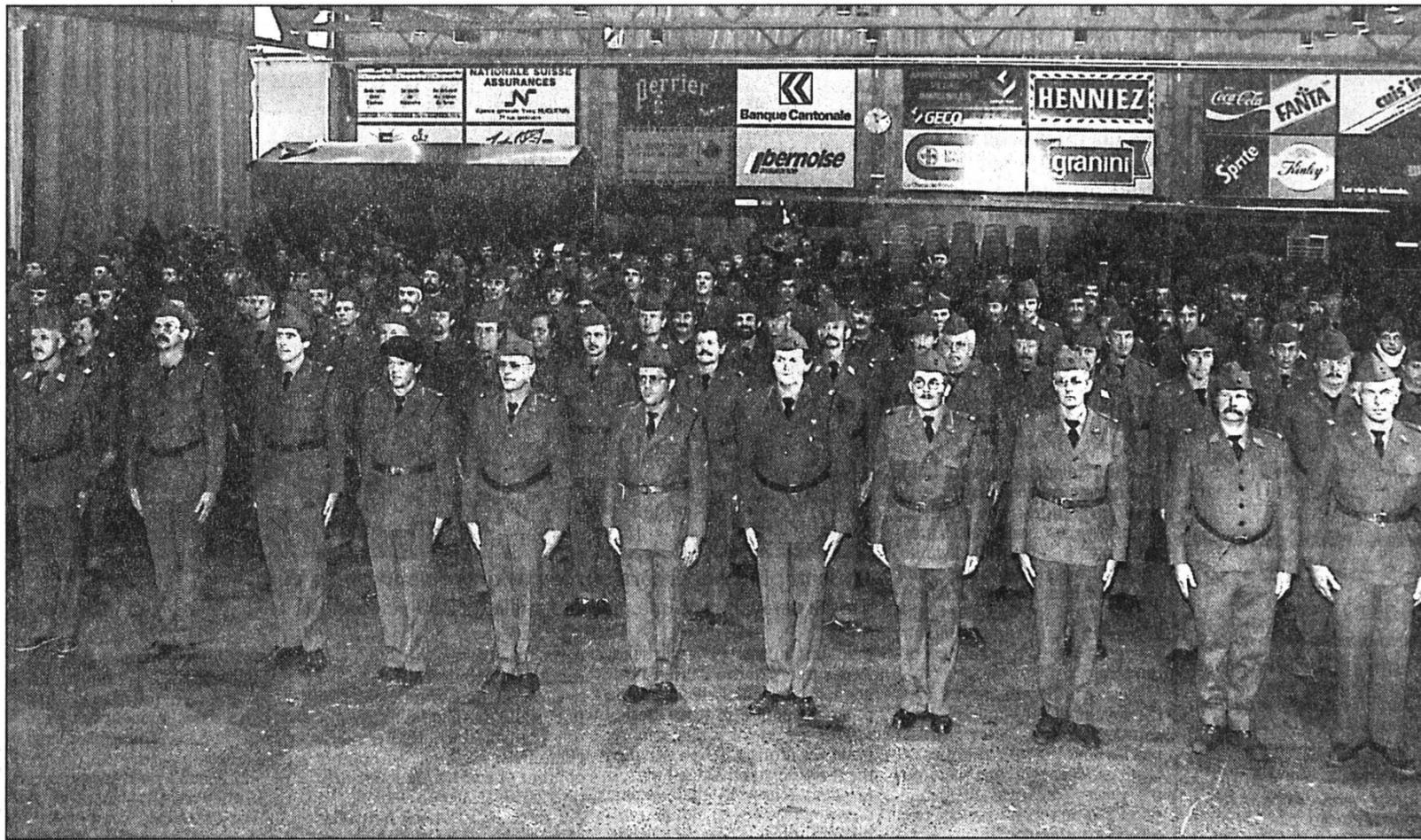
En bref, quelques points pris en considération par le président: d'une part, le fait que M. B. estime être une bonne conductrice n'a pas résisté à une analyse attentive; de même, la durée de l'examen qu'elle alléguait s'est vue infirmée par plusieurs témoins; autre point surprenant, l'expérience traumatisante de l'atouchement ne l'a pas poussée à quitter le véhicule pendant l'examen. Le fait que M. B. ne se soit pas rendue de suite à la police, qu'elle se soit contredite à plusieurs reprises et qu'elle ait dans un premier temps porté la grave accusation de viol ont aussi pesé dans la balance. Sans compter la réputation de J. C. mise en regard de la vie privée peu stable de M. B.

Une question se pose alors: pourquoi donc M. B. a-t-elle menti? Le président s'est risqué à une hypothèse: «elle a peut-être cherché à justifier son échec envers son mari, sans penser que l'histoire irait plus loin...». En définitive, M. B. se voit condamnée à 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Elle versera de plus une indemnité de dépens de 600 francs à J. C., qui est libéré de toutes poursuites.

PFB

Cinq classes libérées de leurs obligations militaires

Ils ont «rompu» pour de bon



C'est la classe!

Fini l'armée pour les soldats nés en 1944, 1947, 1948, 1949 et 1952 des Planchettes, de La Sagne et du district du Locle.

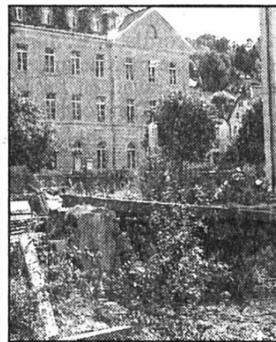
(Impar-Gerber)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

BRÈVE

Rue
Daniel JeanRichard
Plus de grue



Longtemps, face au collègue primaire Daniel JeanRichard, sur un terrain devenu libre à la suite de la démolition d'un immeuble acheté par une société maintenant en faillite, est restée érigée une grue. Ce dernier printemps, un conseiller général popiste s'est inquiété de la présence de cet engin, sur le plan de la sécurité. Il avait reçu les assurances qu'il souhaitait. Lors de la vente aux enchères de ce terrain, sur lequel les propriétaires précédents envisageaient de construire un hôme pour personne âgées, celui-ci avait été racheté par un suisse allemand qui avait déjà mis en machine les éléments préfabriqués de la future bâtisse. Il entend maintenant mener à bien l'édification de ce futur immeuble (auquel il donnera sans doute une autre affectation que celle d'un home) et a fait disparaître cette grue que certains jugeaient menaçante.

(Imp - Impar-Perrin)

AGENDA

Les Brenets
Stam public

Le groupement de l'Entente villageoise des Brenets a toujours eu la volonté d'ouvrir le débat de politique à toute la population du village. Afin que chacun puisse apporter ses idées et en discuter avec les élus, un stam ouvert à tous sera organisé le premier jeudi de chaque mois entre 18 h et 19 h à l'hôtel de la Couronne. La première édition est pour ce jeudi. Et tous les Brenassiers sont bien sûr invités à y participer (dn)

«Gaarde à vous... Repos!» Comme leurs collègues chaux-de-fonniers lundi matin, les soldats des classes 1944, 1947, 1948, 1949 et 1952 des Planchettes, de La Sagne et du district du Locle ont été libérés de leurs obligations militaires, hier matin à Polyexpo, dans le cadre de «Armée 95», qui prévoit une réduction de 600.000 à 400.000 hommes, avec rajeunissement des effectifs.

«Vous vivez le dernier acte de votre carrière militaire!», a lancé aux miliciens libérés, mais néan-

moins encore en tenue – nous avions rarement vu un tel rassemblement de gris-vert – le lieutenant-colonel Claude Gaberel, commandant du 8e arrondissement militaire. Tout en les remerciant, au nom du gouvernement neuchâtois, d'avoir accompli leur devoir de citoyens-soldats, même en pestant à l'occasion... «Les efforts des autorités pendant les années de guerre froide n'étaient pas inutiles», à voir les archives ouvertes à l'Est.

Claude Gaberel a brièvement brossé le cadre de la réorganisation de l'armée, en gestation depuis 9 ans, qui arrive à terme.

Réorganisation décidée d'abord pour raisons de baisse d'effectifs, dénatalité à la clé, puis corroborée par la fin de la guerre froide. De plus, «des modifications de l'environnement stratégique ont suscité la refonte complète de nos instruments de sé-

curité». Ainsi, la protection civile, de même que l'ensemble des corps des sapeurs-pompiers subiront une restructuration de fond en comble. A propos de la PC, la classe 1952 sera certainement la seule à y être incorporée, annonce qui a été accueillie avec une certaine faveur dans la salle!

UNE SANTÉ FLAGEOLANTE

«Votre intelligence et votre corps ont parfois été mis à rude épreuve», compatissait le conseiller communal Remy Cosandey, entouré par ses collègues des autres communes du district. Il se félicitait néanmoins que la santé des troupes d'aujourd'hui soit meilleure qu'en 1894 par exemple, lorsque seule la moitié des conscrits était apte à servir. Parmi les causes d'incapacité, on relevait des cas de goîtres, de jambes estropiées, de

transpiration des pieds (!) et de faiblesse d'esprit...

Sur un autre ton, M. Cosandey plaide pour que les «libérés» n'oublient pas de s'engager dans la vie publique. Afin de ne pas laisser le champ libre aux démagogues et xénophobes de tous poils. Le plus grand danger menaçant le pays ne vient pas de l'extérieur: il a pour nom chômage, drogue, injustice sociale. «L'arme que vous conserverez en quittant l'armée ne vous sera d'aucun secours pour affronter ce danger. Vous devrez apprendre à servir votre patrie autrement».

Sur ce, après un dernier «Repos! Rompez! Bonne santé et bon appétit!», le lieutenant-colonel Claude Gaberel a convié tout le monde à l'apéro offert par l'Etat, suivi de la traditionnelle choucroute offerte par les communes.

CLD

Gare aux armes

Les armes de poing, fusils d'assaut ou mousquetons en possession des soldats libérés sont soumis à une législation précise, rappelait Claude Gaberel. Ainsi, tous les porteurs de pistolets sont annoncés nommément à la police cantonale, avec numéro, et ces armes ne peuvent être données ou vendues sans s'assurer que le nouvel acquéreur ne soit pourvu de l'autorisation ad hoc. Quant aux fusils et mousquetons, il est interdit de les vendre aux citoyens de certains pays où se déroulent des combats, notamment aux ressortissants de Turquie ou de l'ex-Yougoslavie toutes provinces confondues. (cld)

Montre Girard-Perregaux offerte au Musée

Un calibre qui compte

Le Musée d'horlogerie du Locle vient de recevoir en don le dernier modèle de chez Girard-Perregaux, sorti à l'occasion de la Foire de Bâle.

Il s'agit d'une montre à calibres manufacturés 3000 et 3100 – mouvements mécaniques à remontage automatique – qui constituent la première étape d'un vaste programme de développement. Le calibre 3100 sera adaptable en quantième perpétuel ou autres sophistications techniques.

La montre reçue par le musée, calibre 3100, qui sera assortie d'un mouvement à part afin qu'on puisse l'observer à loisir, a été fort appréciée par le conservateur Pierre Buser. «Elle va parfaire notre collection de montres automatiques exposées dans la salle Perrelet».

(cld/ photo Favre)



SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 4 AU 10 OCTOBRE

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).
- CAS GROUPE DES AÎNÉS Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS SECTION SOMMARTEL Vendredi 7, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Vendredi 8, le Doubs en famille. Mardi 11, gymnastique dès 18 h 30 à la halle du Communal. Gardiennage: W. Dessoulavy et R. Ruchet.
- CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION» Lundi 10 octobre, congé.
- CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE Entraînements au chalet mercredi dès 16 h et samedi dès 14 heures.
- CONTEMPORAINES 1918 Mercredi 12 octobre à 12 h au Cercle de l'Union, repas annuel. Veuillez vous inscrire au plus tard le 8 octobre au No 31.83.73.

- CONTEMPORAINES 1924 Rendez-vous le 6 octobre au Cercle de l'Union à 14 h.
- CONTEMPORAINES 1923 Souper d'automne au restaurant des Replattes vendredi 14 octobre dès 18 heures. Inscriptions jusqu'au 8 octobre au No de tél. 31.12.06. Attention, dorénavant, le rendez-vous mensuel du 2e mardi de chaque mois aura lieu à la place Bournot. Départ à 14 heures.
- FMU LA MONTAGNARDE Samedi et dimanche 8 et 9 octobre, journées des familles à la Montagnarde. Organisation: le comité. Tél: 038/ 53.62.45.
- SOCIÉTÉ CANINE Entraînements: tous les samedis dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21. ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

LE LOCLE
SALLE FTMH
Vendredi
7 octobre 1994
à 20 heures

MATCH AU LOTO

du club des lutteurs du Locle

30 TOURS pour Fr. 16.-

5 CARTONS: 2 corbeilles garnies
1 bon de marchandise
1 bon de voyage à Ballenberg (pour 2 personnes)
1 lingot d'or de 10 grammes
+ 10 tours supplémentaires avec
2 CARTONS: 1 BON DE MARCHANDISE
1 BON DE VOYAGE pour un week-end à Paris pour 2 personnes
2 abonnements = 3 cartes.

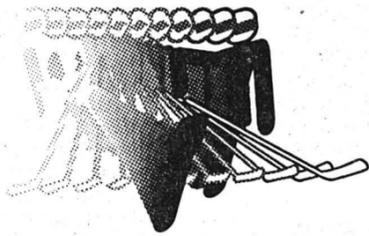
157-500355

SALLE
PAROISCENTRE

Grand match au loto

Judi 6 octobre

20 heures
précises



DU HOCKEY-CLUB

LE LOCLE HC LE VERGER

Abonnement Fr. 18.-
pour 30 tours + 2 gratuits
et 4 cartons.

6 tours supplémentaires
à Fr. 5.- avec 2 cartons.

1 tour royal avec carton
à Fr. 2.-

157-14210

DIVERS

chaussures maroquinerie

anita **ISIS** piaget
grand rue 23
tel. 039 31 21 61
2400 le locle

**Les nouveautés
automne-hiver 1994
sont arrivées**

A cette occasion le verre de l'amitié
vous sera cordialement offert
jeudi 6 octobre 1994 dès 16 heures

157-14484

IMMOBILIER

À VENDRE AUX ENVIRONS DES BRENETS

1. Une ancienne ferme comprenant, outre le rural, 2 appartements respectivement de 3 et 4 chambres, le tout avec un dégagement de 1800 m². Située en bordure de route, elle est facilement accessible en tous temps. Eau de source et citerne. Electricité. Chauffage à bois.
2. Un lot de prés-champs (49 000 m²) et de bois (23 000 m²). Bail à ferme en cours jusqu'en 1996. Ces terres et bois sont situés à proximité immédiate du rural ci-dessus décrit.

Ces deux objets peuvent être vendus ensemble ou séparément.

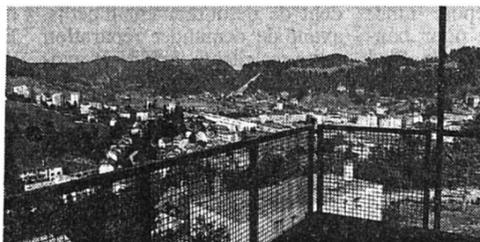
Descriptifs et visite sur demande.
Etude Pierre FAESSLER, Grand-Rue 16,
2400 Le Locle, ☎ 039/31 71 31.

157-14074

IMMOBILIER

Le Locle/Piscine

*Vivre dans un quartier calme
avec vue et ensoleillement privilégié*



Prenez contact avec nos bureaux nous pouvons
vous proposer la location d'un

MAGNIFIQUE DUPLEX 4½ PIÈCES

avec cuisine agencée, vaste séjour lumineux,
grande loggia, 2 sanitaires, dépendances.

Libre: de suite ou à convenir.
Loyer: Fr. 1300.- + charges.

132-12083



**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE
UNPT

A louer tout de suite au Locle, rue de
France

APPARTEMENT 4 PIÈCES

Cuisine agencée, garage.
Loyer: Fr. 620.- + charges.

Garage: Fr. 100.-
☎ 038/24 42 55, heures de bureau.
28-502676

AFFAIRE INTÉRESSANTE

Le Locle, à proximité de la ville,
côté sud, dans chemin privé

À VENDRE

MAISON DE MAÎTRE

de 7 pièces, grand salon/salle à
manger, 5 chambres à coucher,
2 salles d'eau. Terrain environ
1600 m², garage pour deux voi-
tures, places de parc.

Pour tous renseignements
038/55 28 72 (interne 28)
heures de bureau.

28-514320

GARAGE ET CARROSSERIE
BURKHALTER

INVITATION à notre
**GRANDE EXPOSITION
CITROËN**

les 7, 8 et 9 octobre 1994



Jaluse 2, 2400 Le Locle

☎ 039/31 82 80

157-14066

DIVERS

Dès maintenant nous vendons chaque
jour plusieurs variétés de notre
marché de pommes
en provenance de notre production inté-
grée, ainsi que des pommes de terre.
Peter Meuter-Balmer, arboriculteur,
tél. 032 88 11 25.

06-533916/4x4

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DIVERS

Installateurs
sanitaires

Le bon tuyau

**Schaub
& Mühlemann SA**

La Chaux-de-Fonds / Le Locle
☎ 039/23 33 73

Eau - Gaz - Air comprimé
Ferblanterie - Ventilation
Service de dépannage
Détartrage de boilers
Paratonnerre

132-12162

SERVICES INDUSTRIELS

Installations sanitaires + gaz
Bureau d'études - Réparations - Dépannages
A votre service 24 heures sur 24
Rue du Collège 31 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/276 711 132-12393



sanitaires
ferblanterie
ventilation
paratonnerre
isolation
études techniques

A. QUATTRIN

E. GÖRI

Charrière 13

La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 39 89

Fax 039/28 38 30

132-12270



Jean-Daniel Schindelholz

Concessionnaire eau et gaz des villes
de La Chaux-de-Fonds et du Locle

Maîtrise fédérale Jeanneret 9-11 - 2400 Le Locle - ☎ 039/31 65 00

28-14192

IMMOBILIER

A louer
RENAN
Appartement
1 pièce

entièrement rénové.
Loyer mensuel:
Fr. 500.- + charges.
Renseignements:
P. Niederhauser
☎ 039/63 13 93
22-536174

L'annonce,
reflet vivant
du marché

A louer
au Locle

APPARTEMENTS
DE 1, 2 ET
4 PIÈCES

Loyers
modérés

Libres
à convenir

Tél.
039/23 26 58

132-12083

Porrentruy

A louer, disponibles immédiatement ou
sur rendez-vous, au rez-de-chaussée
d'un immeuble d'habitation et de com-
merce, situé centralement et bien des-
servi, entre la gare et le centre ville, les
surfaces suivantes

**2 x 146 m²
1 x 105 m²**

Ces espaces peuvent convenir à l'ins-
tallation d'un local de vente, boulange-
rie-pâtisserie, boucherie-charcuterie,
ou d'une entreprise prestataire de ser-
vices, d'un cabinet de physiothérapie,
de fitness, etc.

Ils sont louables séparément ou réunis,
à des conditions intéressantes. Accès
facile en voiture, parking disponible.

Pour plus de précisions, téléphoner au
066 66 18 14: M. Hubert Piquerez se
fera le plaisir de vous informer.

249-1282-29/4x4

AVIS OFFICIEL



VILLE DU LOCLE

OUVERTURE DE LA PATINOIRE

Samedi 8 octobre 1994 à 10 heures

Horaire public (en vigueur dès l'ouverture):

lundi	9 h 00 à 11 h 45 - 12 h 00 à 17 h 00
mardi	9 h 00 à 11 h 45 - 12 h 00 à 16 h 10
mercredi	9 h 00 à 11 h 45 12 h 00 à 13 h 45 (½ de la glace) 13 h 45 à 14 h 45 (¾ de la glace) 14 h 45 à 16 h 10 20 h 15 à 22 h 00
jeudi	9 h 00 à 11 h 45 - 13 h 30 à 17 h 00
vendredi	9 h 00 à 11 h 45 - 12 h 00 à 16 h 10 20 h 15 à 22 h 00
samedi	10 h 00 à 11 h 45 - 14 h 00 à 17 h 00
dimanche	9 h 00 à 11 h 45 - 12 h 00 à 17 h 00

Cet horaire peut subir des modifications selon les manifestations
qui sont organisées par les sociétés. Consultez le tableau d'affi-
chage (matches de hockey).

Tarifs	Adultes	Enfants
Entrées	Fr. 3.-	Fr. 1.-
Abonnements, 10 entrées	Fr. 27.-	Fr. 8.-
Abonnements, 20 entrées	Fr. 51.-	Fr. 15.-
Abonnements de saison (pour résidents, sur présentation de la carte d'identité)	Fr. 35.-	Fr. 18.-
Abonnements de saison (pour non résidents, sur présentation de la carte d'identité)	Fr. 65.-	Fr. 25.-

Tous les enfants jusqu'à 16 ans, étudiants et apprentis jusqu'à
20 ans, munis ou non de patins, doivent payer l'entrée.

Passage de la Rolba: 12 et 15 heures.

Les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la patinoire.

Gérance des bâtiments

157-14003

Morteau: Plainte d'Isa-France et Fleury S.A. pour banqueroute frauduleuse

La justice revient chez Cattin

La fabrique de mouvements de montres Isa-France, à Villers-le-Lac, et l'usine de boîtes de montres Fleury S.A., à Damprichard, portent plainte pour banqueroute frauduleuse à l'encontre de l'ancien patron de la manufacture horlogère mortuacienne Cattin-Mortima.

Paul Bommer, l'ancien propriétaire de la défunte manufacture de montres Cattin-Mortima, à Morteau, aurait laissé une ardoise de 1,2 million de FF au préjudice de la fabrique de boîtes de montres Fleury à Damprichard et de l'usine de mouvements de montres Isa-France, à Villers-le-Lac. Or, ces deux fournisseurs lésés apprennent que dans les semaines suivant la liquidation judiciaire de

Mortima, en mars 94, Paul Bommer inaugurerait une nouvelle unité de production horlogère à Orchamps-Vennes en utilisant le solde des livraisons effectuées pour le compte de Mortima par Isa et Fleury...

PERQUISITION

Eric Fleury a alors obtenu sur requête du Tribunal de commerce une perquisition à Orchamps-Vennes au siège de Timo, le 23 août dernier. «La gendarmerie, un huissier, Philippe Binétruy, directeur général d'Isa et moi-même avons participé à cette perquisition qui nous a permis de découvrir un stock important découlant du stock de Cattin, notamment des boîtes de montres provenant de notre fabrication et des mouvements Isa», signale Eric Fleury, précisant qu'environ 1500 pièces ont ainsi été dénombrees.

Fleury SA et Isa-France ont par conséquent déposé lundi dernier une plainte pour banqueroute à l'encontre de Paul

Bommer sur le bureau du procureur de la République. Eric Fleury, patron d'une petite unité de production de 20 salariés à Damprichard, subit un préjudice de 392.000 FF, équivalant au chiffre d'affaires d'une quinzaine de jours d'activité. Un choc difficile à absorber dans une conjoncture encore très fébrile sur le marché de la boîte de montres.

«LES VOLEURS, CE N'EST PAS NOUS»

Quant à Isa-France, elle accuse une perte sèche de 766.660 FF. Philippe Binétruy note «qu'après avoir toujours honoré ses paiements, M. Bommer nous a passé très brusquement de grosses commandes et n'a plus payé, ne répondant plus au téléphone». Maître Verniau, avocat commun des deux plaignants, s'emploiera déjà devant le Tribunal correctionnel à motiver le délit de détournement d'actifs, avant de demander réparation pour ses clients. Selon cet avo-

cat, le chef d'accusation est caractérisé: «Il y a forcément eu un détournement d'actifs et de surcroît Timo a édité un catalogue publicitaire avec des modèles conçus et fabriqués par Mortima», assure-t-il.

Paul Bommer, joint par téléphone au siège parisien de son groupe industriel, ne nie pas que «des matières de Mortima aient pu disparaître», mais s'empresse de préciser que «s'il y a eu des voleurs, ce n'est pas nous». P. Bommer bâtit sa défense sur le fait que sa fonction de PDG du groupe Bommer, possédant aussi d'autres usines (notamment d'appareillages pour malentendants), le tenait loin de Morteau. «Je n'avais même pas la clé de Mortima et pas le moindre contrôle sur le personnel dans la mesure où je n'étais pas sur place, mais il y a des employés qui avaient les clés de Mortima et qui pouvaient même y pénétrer le dimanche», relève P. Bommer.

L'ancien propriétaire de Mor-

tima reconnaît que «beaucoup de matériel a disparu depuis le dépôt de bilan», mais il ajoute que «ils n'ont rien trouvé lors de la perquisition chez Timo». La lecture du procès verbal rédigé à la suite de ces investigations ne semble pas vraiment corroborer ses propos. Paul Bommer considère que la réaction de MM. Fleury et Binétruy est inspirée par la rancune car, dit-il, «ces deux fournisseurs sont fâchés qu'on n'achète plus chez eux».

ESPIONNAGE INDUSTRIEL

L'ancien propriétaire de Mortima contre-attaque d'ailleurs en qualifiant «d'espionnage industriel la perquisition conduite chez Timo en présence de MM. Fleury et Binétruy». Enfin, s'agissant de l'ardoise que lui réclame Isa-France et Fleury, Paul Bommer a ce commentaire plutôt surprenant: «Quand on fait du crédit, on prend des risques, mais on peut aussi demander des garanties, ce qu'ils n'ont pas fait». Pr.A.

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Maison de la presse

Bonne retraite

Ambiance amicale, samedi dernier, chez Jean et Jeannine Balossi à la Maison de la presse. Pour fêter leur départ, tous deux avaient décidé d'inviter leurs clients et amis à boire le verre de l'amitié. Une bonne occasion pour Philippe et Sylvie Coulon qui vont prendre la succession d'engager la dialogue avec leur clientèle. (dry)

Musées

Invitation à la jeunesse

«En octobre les musées ouvrent leur cœur à la jeunesse», annonce Topo-Hebdo, l'hebdomadaire du Centre information jeunesse. Expositions, visites guidées, animations diverses sont proposées par une trentaine de musées de l'Arc jurassien franco-suisse. Renseignements au CLJ, tél. 81 83 20 40. (dry)

Besançon

«Amoureux de la photo»

Le Fort Chaudanne à Besançon accueille jusqu'au 30 octobre les rencontres des amoureux de la photographie. Il s'agit à la fois de découvrir les œuvres de nombreux particuliers, de clubs de photo (Morteau) mais aussi de s'initier aux techniques du portrait, du reportage couleur, de la lumière en photographie et du tirage noir et blanc. Ces rencontres sont ouvertes du mercredi au vendredi de 15 à 19 h et le week-end de 13 à 19 heures. (pr.a.)

Première saisonnière à la MJC de Villers-le-Lac

Les volcans de René Faivre-Pierret

Plus de 500 personnes se sont pressées à la salle des fêtes de Villers-le-Lac pour assister, le week-end dernier, à la conférence de René Faivre-Pierret sur le thème des volcans mystérieux. Remarquable succès pour cette première réunion de la saison organisée par la MJC.

L'affluence à la soirée consacrée à la volcanologie n'est pas étrangère à la personnalité de René Faivre-Pierret. Cet enfant du pays, né à la Corvée, sur les rives du Doubs, a gardé de profondes et solides attaches avec son village natal, même si ses activités l'entraînent aux quatre coins du monde. Le thème des volcans a rallié un public de tous âges, la fascination pour cette terre qui vit est forte, de 7 à 77 ans.

René Faivre-Pierret, avec subtilité et vivacité, a su mettre son exposé à la portée de tous. Un montage de diapositives a entraîné le public sur tous les plus importants volcans de la planète: de l'Etna à la Soufrière, du Nicaragua au Cameroun, du Japon au Mont Saint-Helens... Jonglant avec les mots et les anecdotes drôles ou terrifiantes, René Faivre-Pierret, avec passion, a véhiculé autant de rêves que de connaissances scientifiques. Les applaudissements du public ont salué avec chaleur le conférencier.

«L'aventure est à la portée de chacun d'entre vous, il faut saisir sa chance lorsqu'elle frappe à votre porte»: voici comment l'ingénieur de formation résume son engouement pour la volcanologie, science vers laquelle il ne se destinait pas du tout. Le film de 30 minutes retraçant sa dernière épopée en Antarctique, pour la mission Erebus dirigée par le docteur Jean-Louis Etienne, a montré des images d'une grande sensibilité, où l'homme garde son humilité face au gigantisme de la nature. René



Enfant du pays volcanologue

René Faivre-Pierret a comblé un public acquis. (Inglada)

Faivre-Pierret a évoqué les conditions climatiques et les difficultés de travail de l'équipe, mais aussi les soucis quotidiens et les sourires fraternels au sein de l'expédition.

Le public de la salle des fêtes a reçu une véritable leçon de passion. Les questions ne furent pas très nombreuses, c'est peut-être un peu dommage, mais la masse des informations reçues et les récits captivants avaient largement satisfait les personnes présentes.

René Faivre-Pierret s'envole dans quelques jours pour le Japon où une nouvelle mission d'études l'attend. Le collaborateur d'Haroun Tazieff nous réservera peut-être d'autres images somptueuses du monde fascinant des volcans. Quant aux organisateurs de la Maison des jeunes et de la culture, enchantés par le succès de cette première conférence, songent déjà aux prochaines réunions.

D. I.

Une grue tombe à Besançon

La chance à 30 mètres

Un grutier a sans doute connu l'émotion de sa vie lundi en milieu de journée à Besançon.

Il se trouvait à une trentaine de mètres du sol dans la cabine de sa grue lorsque celle-ci a imperceptiblement, puis très vite, basculé dans le vide. Les superstructures proches et la flèche de la grue ont ralenti la chute et l'ouvrier du bâtiment

s'en est tiré à bon compte. Lorsque les sauveteurs sont arrivés sur ce chantier de la rue des Jardins, le grutier n'était que légèrement blessé. Il a néanmoins dû être transporté au centre hospitalier de Besançon. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de la défaillance de la grue. (p.sch)

Projet de rachat de France-Ebauches

Cinquante emplois maintenus à Maîche?

Jean-Claude Cartier, premier adjoint à Maîche, et l'un des huit cadres de France-Ebauches dépositaires d'un projet de rachat du fabricant de mouvements de montres, a annoncé à la surprise générale lundi soir, en séance de conseil municipal, qu'environ cinquante salariés seraient maintenus sur le site de Maîche.

Depuis la première version de leur projet de relance, revu et corrigé depuis, les cadres avaient toujours clairement averti que l'unité de production maîchoise serait abandonnée et ses activités regroupées à Valdahon.

Tout au plus les cadres avaient-ils laissé entendre qu'un atelier de décolletage, avec une poignée de salariés, pourrait éventuellement demeurer à Maîche, où travaillent aujourd'hui environ 130 personnes.

MANŒUVRE ÉLECTORALE AVANT LES MUNICIPALES?

Revirement de situation donc, avec l'assurance donnée par J.-C. Cartier d'offrir une cinquantaine de places de travail à Maîche, évidemment si le Tribunal de commerce avale lundi prochain leur dossier de reprise soutenue par des industriels chinois. Ainsi, une partie des locaux de France-Ebauches à Maîche serait proposé à la location et la surface nécessaire dévolue aux opérations de décolletage et de décou-

page des platines de tous les calibres.

La volte-face des cadres inspire le commentaire suivant au conseiller général Joseph Parrenin: «Il faut que les cadres fournissent plus de garanties, sans quoi on ne pourra s'empêcher de penser qu'il s'agit d'une manœuvre électorale en vue des prochaines municipales, car on sait que leur intention à terme est de fermer Maîche».

INVITATION AU PERSONNEL JEUDI

Les responsables de la branche «métallurgie» de la CFDT qui ont invité le personnel de FE-Maîche en mairie de Maîche, jeudi à 16 h 45, sont pour leur part très circonspects au sujet des chances de réussite du plan des cadres. «Nous sommes inquiets des conditions de relance de l'entreprise car ce plan nous apparaît à courte vue», souligne Jacques Villiardet. Ce syndicat craint que «la première année soit celle de tous les dangers». Par ailleurs J. Villiardet observe que «pour des positions idéologiques, le gouvernement laisse partir une entreprise qui pourrait être viable». En outre, il porte une accusation similaire contre la profession horlogère qui, selon lui, «joue ouvertement le jeu du groupe suisse SMH, car elle estime qu'il y a assez d'un seul fabricant de mouvements en Europe». J. Villiardet se déclare «ahuri devant cette politique d'abandon». (pr.a)

SPECTACLES - LOISIRS



CASINO DE LA ROTONDE
Neuchâtel
Show durant tout le mois
avec nos artistes internationales
Ouvert du lundi au samedi
de 22 heures à 4 heures

28-1532

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX

VOITURES

Bus, camionnettes.
Kilométrage, état:
sans importance.
 Paiement comptant.
 ☎ 077/47 61 89
 28-508170

L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER



À VENDRE AUX PONTS-DE-MARTEL à proximité du centre du village.

USINE

complant:
- 3 étages de 300 m² chacun
- 1 étage avec appartement de 300 m²
- 1 étage avec petit appartement et combles d'une surface de 200 m².

Surface totale: 1400 m².

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérançia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

MEMBRE UNPI

132-12057



Immobilien und Verwaltungen
Agence immobilière
Th.-Kocher-Strasse 11, rue Th. Kocher
2501 Biel-Bienne ☎ 032/28 84 74

LES BREULEUX, rue du Midi 8

Nous louons pour le 1er novembre 1994 ou date à convenir

APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES

Cuisine, bains-WC, situation ensoleillée.

Loyer: Fr. 635.- + Fr. 70.- ch. acc.

Conciergerie: ☎ 039/54 12 46

6-2938

IMMOBILIER

LOCAUX 100 m²
pour atelier ou dépôt.
Fr. 650.-
☎ 039/28 60 42, heures repas.
18-522566

BOVERESSE
(Val-de-Travers)
A vendre
GRANDE VILLA
2300 m² de terrain
Tél. 038 61 28 38
196-513350/4x4

Tout de suite ou date à convenir, rue
de la Paix, La Chaux-de-Fonds
A louer
Appartements
2 et 3 pièces
Dès Fr. 750.- + charges.
☎ 038/24 22 45. 28-152



Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-12367

A vendre à La Chaux-de-Fonds
Magnifique
immeuble de
10 appartements
+ garage.
Revenu locatif net Fr. 112 000.-.
Faire offre ☎ 038/53 55 44. 28-518

À LOUER encore
quelques places
de parc
dans le garage collectif d'une maison
familiale. Rue du Commerce 15 à
La Chaux-de-Fonds.
Pour tous renseignements:
☎ 039/63 13 89 privé, après
19 heures - 039/23 80 12 prof.
132-513057

Poste de conciergerie
Votre loyer sera de Fr. 190.- par mois
A louer tout de suite ou à convenir à l'Av.
Léopold-Robert 31a, 2300 La Chaux-de-
Fonds
Appartement de 4 pièces (79m²)
au 3ème étage avec balcon et WC séparé.
Loyer Fr. 990.- plus les charges de
Fr. 132.50
Le salaire brut pour le poste de concier-
gerie est de Fr. 800.- par mois.
Pour visiter ou pour louer:



devo Immobilien und Verwaltungs AG
Seidenweg 17, 3000 Bern 9
Tel. 031 302 34 61 5-1622

Feu: 118

Val des Dix, Hérémence (VS)
A vendre
APPARTEMENT
Situé au centre du village, très belle
vue, 3 chambres, cuisine, bains, WC
+ balcon. Habitable tout de suite.
Prix de vente: Fr. 115 000.-.
☎ 027/27 15 79. 36-506357

La Chaux-de-Fonds, à deux pas de la
gare à l'avenue Léopold-Robert, nous
louons pour date à convenir
LOCAUX
COMMERCIAUX
Surfaces diverses, au 3e et 4e étage,
ascenseur.
IMMOTEST SA, Bienne,
☎ 032/22 50 24. Fax 032/22 50 54.
6-1783

A louer tout de suite ou à convenir
à l'avenue Léopold-Robert 76,
La Chaux-de-Fonds
Appartement de 3 pièces
au 4e étage.
Loyer: Fr. 750.- net (130.-).
Pour visiter: M. Thourot (conciergerie)
☎ 039/23 17 86.
DEVO Société Immobilière et de
Géranças SA, Seidenweg 17,
3000 Berne 9. 5-1622

CREDIT RAPIDE
038 511833
DISCRETION ASSURÉE
TEL. DE 09.30 A 20.30
MEYER FINANCE + LEASING
TIRAGE 28
2520 LA NEUVEVILLE
EXPL. TAUX: 15.9%
MONTANT DURÉE COUT MOIS
5.000.- 12 M. 413.20 451.10
6-1575

Les Breuleux

A louer:
2½ PIÈCES
dès Fr. 840.-, plus charges.



4½ PIÈCES
cheminée française, Fr. 1335.-, plus charges.
Cuisines agencées.

L'immeuble est au bénéfice de l'aide fédérale
Pour renseignements, veuillez téléphoner à
Procourtin SA, Boécourt, ☎ 066/56 50 50.
14-387

L'annonce, reflet vivant du marché

qb À VENDRE pour cause de départ
à l'étranger, AU CENTRE VILLE
APPARTEMENT
DE 4½ PIÈCES
Cuisine agencée, 2 salles de bains avec douche et
baignoire, 2 WC. Emplacement dans garage collectif.
Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranças & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77
MEMBRE UNPI 132-12067

LA VIEILLE VILLE



JACQUES
DESSANGE

DIFFUSION
Place de l'Hôtel-de-Ville 6
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 75 55
132-12375



PHARMACIE DE
L'HÔTEL DE VILLE

Avenue Léopold-Robert 7
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 06 87 - Fax 039/23 06 88
La nouveauté dans
la continuité !
132-12402



parking
Grande-Fontaine

70 places de parc à disposition
du public, au centre ville
Avenue Léopold-Robert 11a
La Chaux-de-Fonds 132-12230



Le chauffage propre
pour chaque maison
Emetteurs sur bouteille Super Ser F-15

Dès Fr. 119.- Fr. 395.-
Toulefer S.A.
Place de l'Hôtel-de-Ville
132-12066

CA BOUGE !

SPECTACLES - LOISIRS

Samedi 8 octobre

7ÈME
MARCHÉ Bio

RESTAURATION
de 11 h à 20 h Soupe offerte à 18 h
POUR LES ENFANTS
dès 10 h: animation
et démonstration de boomerangs
EXPOSITION D'ANIMAUX
MUSIQUE
dès 17 h avec l'orchestre SIMILI



Ouverture
du marché
à 9 h

14-8044/4x4

SAIGNELEGIER

Halle du Marché - Concours

AVIS OFFICIEL



Office des poursuites de Neuchâtel
Enchères publiques
d'un immeuble à Neuchâtel

Date et lieu de l'enchère: le **mardi 18 octobre 1994**, à
11 heures au Service des Ponts et chaussées, rue Pourtalès 13,
salle 203 (au 2e étage), à Neuchâtel.
Débiteurs: Rolec SA, Côte 47, 2000 Neuchâtel, solidairement
avec Botteron Jean-Pierre, même adresse.

CADASTRE DE NEUCHÂTEL

Article 7292 - Avenue des Alpes: bâtiment de 164 m² et place-
jardin de 876 m².

Estimations:
cadastrale (1992) Fr. 673 000.-
de l'expert (1994) Fr. 1 306 000.-

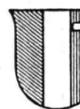
Vente requise par le créancier gagiste en premier rang.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport
de l'expert: 28 septembre 1994.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte
de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les
sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont
rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983
(LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé
définitif de l'adjudication.

Visite: le 7 octobre 1994, sur rendez-vous.
Renseignements: Office des poursuites, Beaux-Arts 13,
Neuchâtel, ☎ 038/22 32 49, M. Vallélian.

OFFICE DES POURSUITES NEUCHÂTEL
Le préposé: M. Vallélian

28-122



OFFICE DES POURSUITES DE NEUCHÂTEL
Vente d'un bâtiment
et place à Neuchâtel

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 28 octobre 1994**, à
14 heures au Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13,
salle 203 (au 2e étage), à Neuchâtel.
Débiteur: Porret Francis, à Neuchâtel.

CADASTRE DE NEUCHÂTEL

Article 6826: L'Ecluse (rue de l'Ecluse 66a), entrepôt,
bureau de 210 m² et place de 102 m².

Estimations:
cadastrale (1984) Fr. 250 000.-
de l'expert (1994) Fr. 565 000.-

Vente requise par le créancier gagiste en premier rang.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du
rapport de l'expert le 3 octobre 1994.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil
(acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et
pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du com-
merce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédé-
rale du 16.12. 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement
seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

OFFICE DES POURSUITES NEUCHÂTEL
Le préposé: M. Vallélian

28-122

AVIS OFFICIEL

OFFICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES
DU DISTRICT DES FRANCHES-MONTAGNES

Vente publique d'une maison
d'habitation avec atelier
et appartements

Judi 27 octobre 1994, à 15 heures, au Restaurant du Central à Saignelégier, il
sera procédé à la vente aux enchères publiques, en un seul lot, des immeubles
ci-après décrits dépendant de la faillite de Satinor S.A., à savoir:

Feuillet No	Lieu-dit et nature Ban de Saignelégier	Contenance	Valeur officielle
7	Chemin de Franquemont aisance, habitation, atelier No 3	1026 m ²	Fr. 312 900.-
8	Chemin de Franquemont aisance, habitation, atelier No 1	729 m ² 1755 m ²	129 900.- 442 800.-

Assurance incendie du bâtiment et du terrain
Valeur vénale fixée par l'expert, 7 et 8
1 309 200.-
500 000.-

Description: les deux bâtiments sont contigus et comprennent trois logements
loués, 2 appartements en cours de rénovation, atelier, garages, locaux divers. Chauff-
fage central au mazout. Il s'agit d'un ancien bâtiment agricole construit en 1750 et
transformé en 1971 et 1989. Incendiée en 1992, actuellement en rénovation
(travaux arrêtés).

Visite des bâtiments: les amateurs pourront visiter les bâtiments, le vendredi
7 octobre 1994 à 16 heures et le vendredi 14 octobre 1994 à 16 heures.

Conditions: les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'office
soussigné du 3 octobre au 13 octobre 1994 où les intéressés pourront en prendre
connaissance.

Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé de l'adjudication.
Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil. Les représentants des
sociétés, dûment légitimés, devront présenter un extrait récent du Registre du
commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux restrictions de la législation fédérale relative
à l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.
Saignelégier, le 23 septembre 1994.

OFFICE DES FAILLITES DES FRANCHES-MONTAGNES
Le préposé: Jean-Marie Aubry

14-8074

Les députés acceptent l'élargissement de la promotion économique

Feu vert à un «animateur» cantonal

Le souci d'équité est enfin rétabli en matière de promotion économique: les députés ont accepté hier, à 87 voix contre une, d'autoriser le canton à rechercher un conseiller à la promotion «endogène», pendant au poste occupé, avec le succès que l'on sait, par le conseiller à la promotion «exogène». Malgré un vote clair, chaque groupe a mis en évidence que tout résiderait désormais dans le choix de la personnalité chargée d'«animer» l'économie cantonale...

Compte-rendu
Claudio PERSONENI
et **Mario SESSA**

Au nom du groupe libéral-PPN, Pierre de Montmolin a d'emblée situé l'enjeu du débat en approuvant, certes, le contenu et les conclusions de la triple étude menée par l'Université de Neuchâtel sur la promotion économique du canton, suite à la motion déposée par son groupe en

juin 1991, mais en soulevant aussi de nombreuses questions.

Chacun doit collaborer au développement économique du canton, sous la forme d'un véritable partenariat entre entreprises locales et étrangères, et entre secteurs privé et public, dira le député, d'où l'appui aussi à la création d'un Comité d'orientation stratégique (COS) neutre, chargé de conseiller le gouvernement en matière économique.

Mais le groupe libéral «ne veut pas d'un cénacle-alibi déphasé de l'actualité neuchâteloise de tous les jours». Il faudra donc veiller à y adjoindre des chefs d'entreprises étrangères implantées dans le canton.

En matière de conseiller privé à la promotion endogène, le porte-parole libéral approuvera la création du poste, mais exprimera de sérieuses réserves sur son cahier des charges jugé «trop ambitieux, alors qu'en est absent la tâche première de marketing». Il proposera de redéfinir ce cahier des charges, tout en demandant que l'Etat confie à «un chasseur de têtes» la recherche de ce personnage d'exception.

CROCHE-PIED

Par ailleurs, il exigera que le canton améliore, en parallèle, les conditions-cadres de l'économie neuchâteloise (fiscalité, prix de l'énergie, formation, voies de communication, etc).

Le socialiste Charles Augsburger créera la surprise en émettant lui aussi des réserves quant à la fonction de «M. ou... Mme Endogène», rappelant au passage le climat dans lequel avait été déposée la motion libérale destinée à «déstabiliser» le chef du Département de l'économie publique, alors candidat au Conseil des Etats!

«Heureusement, les présomptions de mal fonctionnement de la promotion économique se sont avérées injustifiées», dira le porte-parole socialiste.

Il abondera, en revanche, dans le sens de son prédécesseur en expliquant que si le rapport montrait bien les potentialités du canton et de son économie, il était beaucoup moins précis sur les moyens à mettre en œuvre pour aller de l'avant, à l'exception de la création du COS et du poste de conseiller à la promotion endogène. Une fonction sur laquelle le député se montrera «réserve», ne voyant pas comment cette personne pourra, à la fois, organiser les futures structures et animer réellement l'économie cantonale.

LIMITES

Pour Didier Burkhalter, au nom du groupe radical, il s'agit aujourd'hui d'obtenir un équilibre entre promotion et développement économique, en y intégrant les «conditions-cadres» nécessaires, dont les modes de financement. Il approuvera les

conclusions du rapport et donnera l'aval du groupe à la création du COS, «qui devra être composé, pour le moins, de personnalités qui connaissent le terroir», et insistera pour que «M. Endogène» ne deviennent pas le bouc émissaire des divers organismes de promotion existants (RET, CIM, SOFIP, SOVAR) plutôt que leur coordinateur...

Quant à Valérie Gasser, au nom des petits partis, elle soulignera que la tâche du futur délégué restait «mystérieuse» dans cette économie neuchâteloise qualifiée de «bonne technicienne», mais de «mauvaise vendeuse»: «S'il faut un conseiller pour savoir comment faire, cet instrument de la promotion économique nous paraît peu intéressant. Le groupe appuiera ce nouveau poste à condition que le statut de ce service soit contrôlable, donc directement rattaché au Service de la promotion économique». Le groupe déposera un amendement dans ce sens.

DES PERSONNALITÉS

Le conseiller d'Etat Pierre Dubois ne se laissera pas déconcerter par ces nombreuses remarques et répondra aux diverses interrogations en rappelant que l'expérience lui avait appris à se méfier des organigrammes et à faire plutôt confiance aux personnes! «Le COS sera dès lors composé d'experts et non de représentants! Or, les experts que nous avons contactés, s'ils sont

familiers du terroir neuchâtelois, n'habitent pas forcément le canton».

A propos de «M. Endogène», Pierre Dubois dira qu'il ne sera pas question de confier son recrutement à un «chasseur de têtes», car l'Etat avait toujours trouvé les hommes ou les femmes qui correspondaient au profil attendu: «Cette personne devra s'imposer et fixer la ligne directrice de la promotion endogène, alors que les organismes déjà en place continueront de travailler sur le terrain».

Claude Bernoulli (Lib-PPN) souhaitera toutefois que le futur conseiller soit capable de mobiliser le monde industriel en modifiant les mentalités des chefs d'entreprise pour qu'ils apprennent à mieux vendre leurs produits et leur savoir-faire.

Quant à Frédéric Blaser (GPP), il fera part de son scepticisme face aux chances de succès d'un conseiller chargé de travailler avec des patrons locaux en étant déconnecté des réalités de l'internationalisation des affaires.

Au vote, l'amendement des petits partis sera largement battu, alors que les députés acceptent un amendement libéral modifiant de manière «non sexiste» le libellé de création d'un «poste de conseil» en faveur de la promotion endogène. Le crédit de 300.000 francs, lié à cette fonction passera la rampe par 87 voix contre une. M.S.

BRÈVES

Barrage de Boudry Crédit antifuites

Le Grand Conseil n'a pas ergoté hier sur le crédit de 485.800 francs représentant la part de l'Etat aux travaux de reconstruction du barrage des Fabriques sur le cours de l'Areuse, à Boudry, devisé à plus de 1,6 million de francs. Convaincus de l'urgence de la situation, tous les groupes ont avalisé la dépense. Au vote, le crédit a franchi l'obstacle législatif par 81 voix, sans opposition.

Les intervenants se sont tout de même étonnés des retards pris dans ce dossier. Et de demander à l'avenir que l'on songe plutôt à prévenir qu'à guérir, cela plus particulièrement pour les deux autres barrages se trouvant sur le cours d'eau et dont l'état nécessite aussi des travaux. Le conseiller d'Etat Pierre Hirschy a répondu que, vu l'état des finances du canton, les crédits d'assainissement ne seraient pas présentés avant deux ans!

Quant aux 140.000 francs supplémentaires versés par la N5, ils serviront à la construction d'un dispositif de franchissement piscicole, en compensation au démantèlement de la pisciculture de Boudry en raison des travaux du tronçon Treytel-Areuse de la N5, dira P. Hirschy. (cp)

N5 à Boudry L'art au poteau

Pour la députée Jacqueline Tschanz (PRD), la construction du centre d'entretien de la N5, à l'ouest de Boudry, a déjà passablement enlaidi l'entrée de la bourgade. Or, le canton semble persister dans ce dessein puisque douze gigantesques poteaux, rayés rouge et blanc, hauts de six mètres, ont été plantés entre les bâtiments du centre et la route cantonale. Et la députée de s'interroger sur leur destination? Réponse de P. Hirschy (CE): il s'agit de l'œuvre d'art commandée pour décorer le site... (ms)

Naturalisations Dossiers acceptés

Les vingt dossiers de demandes de naturalisation, représentant 32 personnes, ont tous reçu l'aval des députés, hier en ouverture de séance. (ms)

Projets de loi relatifs à la construction

Renvoyés à l'expéditeur...

C'est à un «remake» involontaire de la dernière traversée du «Titanic» qu'ont eu droit, hier matin, les députés neuchâtelois au moment d'aborder les trois projets de loi concernant la législation cantonale sur la construction. En guise d'iceberg dévastateur, près de soixante amendements sont venus «torpiller» le trimaran législatif du Conseil d'Etat qui devra continuer son parcours sur le mode submersible... en commission.

On sentait le mouvement se dessiner depuis hier déjà au fil des heures qui voyaient s'accumuler une liasse record d'amendements et de sous-amendements.

Hier matin, le «paquet» des trois projets de loi relatifs à la police des constructions, au registre des architectes et à l'utilisation du domaine public n'a pas résisté à l'énorme écueil qu'ont dressé les députés devant lui.

Tous les groupes ont exigé et obtenu un renvoi en commission de l'ensemble du projet.

D'emblée, les libéraux comme les radicaux ont fustigé la désinvolture des services de l'Etat dans le dossier: «Le projet qui nous avait été soumis, en procédure de consultation, n'est pas du tout le même que celui qui en

est revenu», a relevé Claude Bugnon (Lib-PPN).

Si sur le fond, l'accélération de procédure postulée par la nouvelle législation plaisait à la droite, la perte de substance du projet initial, l'absence de la définition du rôle de l'architecte cantonal et l'exclusion de la loi des modifications intérieures, ainsi que la séparation, non souhaitée au départ entre aménagement du territoire et police des constructions, étaient en revanche très discutables.

Pour le libéral Bernard Matthey, la législation proposée était même susceptible de conduire à coup sûr à une dégradation de l'urbanisme dans le canton.

Seul «baume» dans la rafale de critiques adressées: l'assentiment que le radical André Calame donnait du bout des lèvres et au nom de son groupe au troisième projet de loi sur l'utilisation du domaine public.

Mais l'accalmie pour le conseiller d'Etat Pierre Hirschy ne devait être que de très courte durée. La tempête reprenait de plus belle, avec le porte-parole du Parti socialiste, Jean-Jacques Miserez, qui qualifiait l'exercice législatif de l'Etat «d'enfantement douloureux et prématuré».

En matière de nouvelle loi sur

la police des constructions, le Conseil d'Etat a péché à plus d'un titre, a estimé le socialiste pour qui, en réduisant l'appareil législatif de 139 à 68 articles, avait tout simplement oublié des pans entiers de l'ancienne législation, notamment en matière de sécurité des bâtiments et de salubrité.

Le Groupe des petits partis devait ensuite alimenter le cyclone par les voix de Claudine Stähli-Wolf et de Frédéric Blaser: système incohérent, mainmise de l'Etat, absence d'une Commission cantonale de l'urbanisme, pas d'obligation pour les communes d'en avoir une, incitation aux demandes de dérogation... tout cela ne méritait que le renvoi.

Face à l'ampleur du raz-de-marée, Pierre Hirschy ne pouvait que prendre acte du retour à l'expéditeur, finalement accepté tacitement par tous les groupes. Ce qu'il fit, au nom du Conseil d'Etat, sans toutefois s'empêcher de relever quelques contradictions.

Si le projet n'était pas le même que celui présenté en consultation, c'est qu'on avait voulu délibérément isoler toute la partie dépendante de la loi sur la gestion du territoire. De plus, contrairement aux affirmations avancées par certains députés, le conseiller d'Etat estimait que le projet de loi renforçait la compétence des communes par l'importance accrue donnée aux règlements communaux.

Enfin, et surtout, la législation proposée visait à permettre une accélération de la procédure de sanction de plans dont le conseiller d'Etat a rappelé toute la problématique «retardante» occasionnée par les nombreuses possibilités d'opposition.

Autant d'arguments et de contre-arguments qui referont surface lors d'un prochain débat.

D'ici là, la commission «ad hoc» aura eu le temps d'intégrer l'esprit de la soixantaine d'amendements qui ont motivé le renvoi des trois projets de loi proposés. C.P.



«Espace» à La Chaux-de-Fonds

Les communes ne veulent pas déléguer leurs compétences urbanistiques. (Impar-Gerber-a)

Caisse cantonale d'assurance-chômage

Cent millions déboursés!

Jamais depuis sa création en 1927, la Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance-chômage (CCNAC) n'avait été appelée à verser autant de prestations que l'an dernier, révèle son rapport d'activités pour 1993 publié hier. Ce sont plus de 103 millions de francs qui ont été déboursés par la caisse l'année écoulée!

En 1993, la CCNAC a versé 610.312 indemnités de chômage pour plus de 71,3 millions de francs à 5750 assurés. Un montant en augmentation de 22% par rapport à 1992 (58 millions). Des indemnités de chômage partiel ont été servies à 4067 employés de 638 entreprises pour un montant de plus de 25,7 millions et représentant 1,1 million d'heures chômées.

Du côté des indemnités, en cas d'intempéries, qui ont concerné 206 personnes dans 81 entreprises, pour près de 82.700 heures perdues, c'est une somme de 1,6 million de francs qui a été déboursée par la CCNAC.

Pendant la même période, les indemnités versées en cas d'insolvabilité (226 personnes ré-

parties dans 38 entreprises mises en faillite) ont dépassé les 3,3 millions de francs.

Enfin, la CCNAC a versé 1,2 million au titre d'allocations d'initiation au travail pour 212 personnes engagées par 122 entreprises.

Au total, les prestations versées en 1993 par la CCNAC se sont élevées à plus de 103 millions de francs. L'indemnité de chômage moyenne s'est ainsi établie à 116,90 francs l'an dernier, contre 108,25 francs en 1992. A relever que la durée d'indemnisation moyenne a diminué pendant ce même laps de temps, puisqu'on est passé de 134,6 jours à 106,1 jours par cas.

L'ampleur du phénomène du chômage n'a pas été sans effet sur les effectifs de la caisse. Ainsi, 6,5 postes de droit privé ont été créés, dont un seulement jusqu'à la fin 1993.

Par ailleurs, huit personnes ont pu bénéficier d'un premier emploi au sein de la CCNAC, dans le cadre des mesures de crise pour des périodes allant de quatre à 12 mois. (cp)

Médiateurs scolaires neuchâtelois

Première volée plébiscitée

Face à l'urgence de la situation, et de la motion du député D. Burkhalter (PRD) aussi, le Conseil d'Etat n'a pas attendu que le rapport soit présenté au Grand Conseil avant de mettre en place une première volée de 17 médiateurs scolaires volontaires, formés hors des heures de travail.

Hier, tous les groupes ont unanimement approuvé cette mesure qui est un élément concret de plus ajouté à l'arsenal des mesures destinées à protéger la jeunesse des méfaits de la drogue ou, aussi, du mal-vivre dont certains jeunes souffrent en raison d'un environnement peu favorable parfois.

Jean Guinand (CE) a inscrit cette mesure dans la mission de

l'école qui est de participer, avec les parents, à l'éducation et à l'instruction des enfants. Les médiateurs seront là pour aiguiller les jeunes en difficulté, indépendamment de l'origine des problèmes. A l'issue de cette première année d'expérience, un bilan sera tiré et servira à améliorer encore la formation de la seconde volée de médiateurs prévue, afin que chaque école en soit dorénavant dotée.

Pour le chef du DIP, il est important que les médiateurs restent des enseignants et ne deviennent pas des professionnels. Histoire d'établir un rapport de confiance avec les élèves susceptibles de recourir à leurs services. (ms)

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Rédaction
du VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

Neuchâtel
Le braconnier invétéré
a de nouveau sévi

Un médecin neuchâtelois, braconnier invétéré, déjà condamné à deux reprises, a de nouveau été surpris en flagrant délit, il y a peu, au-dessus de Neuchâtel. L'enquête en cours devra éclaircir les circonstances et les conséquences de cette battue illégale, alors que la chasse s'est ouverte dans le canton le week-end dernier. En février 1993, pour avoir tiré un chamois dans la réserve du Creux-du-Van et cinq chevreuils en dehors de la période de chasse autorisée, le médecin se voyait condamné à 60 jours d'emprisonnement avec sursis et à 3000 francs de frais par le Tribunal de Boudry. A son domicile, 300 trophées et 15 armes avaient été découverts. (se)

AGENDA

Neuchâtel
La police en selle
Elle met en selle tous les policiers de Suisse... Ou presque! La quatrième édition de la course VTT «Country-Bike» organisée par le Groupement sportif de la police cantonale neuchâteloise aura lieu demain jeudi 6 octobre dans la région située au-dessus du golf de Voëns. Le départ sera donné à 9 h 30. Unique en suisse, cette compétition regroupe policiers, douaniers et autres services d'intervention venus des quatre coins du pays. (comm)

Saint-Aubin
Jumping' Seven
en scène

Demain jeudi, le Jazz club de la Béroche invite les Jumping' Seven, orchestre de huit musiciens qui joue, depuis plus de 25 ans, un swing de qualité. Il se produira à la salle de spectacle de Saint-Aubin. Restauration dès 19 h; musique, dès 20 h. (comm)

Noiraigue
Cours de danse

Professeur diplômé de danse, le Chaux-de-Fonnier Roland Kernin donnera des cours pour jeunes et adultes pour la première fois à Noiraigue (salle de la Cure, dès le 6 octobre à 20 h 15). C'est le même jour, mais à 14 heures au Cora à Fleurier, que reprendront les cours de danse pour les aînés. Renseignements au 039/23 45 83 et au 039/23 72 13. (mdc)

Leader mondial dans les produits médicaux, Baxter s'installe au chef-lieu en juillet 95

Neuchâtel verra rouge sang!

Avec l'implantation à Neuchâtel de l'entreprise américaine Baxter annoncée hier, le chef-lieu est appelé à devenir un centre mondial de la fabrication d'un substitut du sang! Le tout se construira à Pierre-à-Bot, dans les hauts de la ville, dès juillet 1995. Enjeu de l'opération: la création de 300 emplois, à terme.

«Mobilisation générale! Mobilisation générale!». Hier, le sang de Karl Dobler bouillonnait littéralement d'enthousiasme. Et pour cause: après trois années de contacts serrés, «travail intensif et dur», la Promotion économique du canton qu'il dirige a réussi à faire venir à Neuchâtel le géant américain Baxter, leader mondial dans la recherche, la fabrication et la distribution de produits médicaux.

L'opération ressemble à un coup de force: Baxter, c'est non seulement un chiffre d'affaires de 9 milliards de dollars mais encore 65.000 collaborateurs présents dans le monde entier et, notamment, dans 82 fabriques installées dans 22 pays différents!

GLOBULES HUMAINS
Précisément, à Neuchâtel, la société projette d'installer son futur centre mondial de fabrication d'un produit substitut du sang, actuellement en phase d'essais cliniques. Ce produit est



Neuchâtel

Entourés par une brochette de personnalités politiques cantonales et communales, trois directeurs de l'entreprise américaine Baxter étaient présents, hier, pour présenter la future implantation de la société au chef-lieu, à Pierre-à-Bot Dessous précisément, où s'érigera un centre de fabrication d'un produit high-tech: un substitut du sang. (Impar-Galley)

à base de globules rouges humains (provenant de donneurs dont le sang est périmé pour la transfusion). «D'usage aigu, exclusivement», il ne servira que pour les besoins immédiats et momentanés: accidentés, transfusions d'urgence, etc. Ses atouts? La congélation, mais surtout, le fait que les différents groupes sanguins n'entrent plus en ligne de compte lors d'une transfusion.

Les travaux de construction du centre de fabrication neuchâtelois débuteront en juillet 1995, à Pierre-à-Bot Dessous, sur un terrain de 90.000 mètres carrés que la Ville, propriétaire, vendra à l'entreprise moyennant l'autorisation du Conseil général en novembre déjà.

AGRANDIR

Comme l'ont souligné les trois directeurs de Baxter présents

hier à une séance d'information au chef-lieu, il est appelé à s'agrandir, sans calendrier précis mais au gré des homologations du produit dans les différents pays (Etats-Unis, Japon, Europe, etc). Au gré de l'ouverture des marchés dans le monde, en fait. Dans le futur, Baxter envisage encore d'y installer d'autres groupes, de recherche, notamment, de biotechnologie, ou spécialisé dans la production de produits liés aux maladies cardio-vasculaires. Ce qui ne sera pas sans répercussion sur le nombre d'emplois créés, passant de 100 à environ 300, à terme.

POURQUOI NEUCHÂTEL?

Pourquoi avoir choisi Neuchâtel? Le canton était en concurrence avec plusieurs pays, dont l'Irlande, la Belgique, la France et les Etats-Unis. «Mais quand on a mis dans la balance ce qu'il

y avait et ce dont nous avions besoin, Neuchâtel a gagné!», s'est réjoui Tom Schmitz, directeur général de la division «sang» chez Baxter. Qu'est-ce qui a fait la différence? Le savoir-faire d'une main-d'œuvre qualifiée, avant tout. Un savoir-faire entièrement résumé par les vertus horlogères: précision, qualité et fiabilité. Les infrastructures à disposition ont également pesé. A ce titre, les services de la Ville et du canton n'ont pas ménagé leurs efforts pour satisfaire aux exigences du géant, gourmand en électricité, inquiet de l'épuration de ses eaux, etc.

Reste l'accueil, l'esprit de coopération et le dynamisme qu'ont trouvés ici les Américains, et qui n'ont pas manqué de les séduire. Pour la fine bouche, on ajoutera à la liste la

présence, à Neuchâtel, du Centre suisse d'électronique et de Microtechnique (CSEM) qui va développer son secteur médical.

TRIPLE PERCÉE

«L'implantation de Baxter offre une triple percée», a résumé le bouillant Karl Dobler: «percée scientifique et technologique pour l'entreprise; percée pour l'humanité puisque ce substitut du sang ouvrira de nouveaux horizons dans la santé; percée, enfin, pour Neuchâtel qui, avec ce projet, figurera sur la carte mondiale pharmaceutique!».

C'est donc peu dire si la venue de Baxter à Neuchâtel satisfait au plus haut point Pierre Dubois, chef de l'Economie publique du canton, son collègue Francis Matthey, chef des Finances, et Monika Dusong, conseillère communale au chef-lieu. S. E.

Conseil général de Neuchâtel

Logements sociaux: moins que prévu

A la lumière d'un rapport des autorités, seuls 349 appartements sociaux seront réalisés à fin 1994. Contre 500 comme le demandait l'initiative populaire votée en 1984. Explications, lundi soir, au Conseil général de la ville.

Des projets ont dû être supprimés des statistiques, trop éloignés des objectifs de l'initiative. Le système d'aides à l'abaissement du loyer a ses contraintes, si bien que, las ou ayant trouvé d'autres solutions, «certains promoteurs y renoncent», a souligné Blaise Dupont, directeur de l'Urbanisme. Cela dit des chantiers sont en cours, notamment au Pré-des-Accacias, avec 98 logements sociaux en vue.

A gauche, les socialistes ont estimé que «des besoins actuels

sont toujours aussi importants», avis partagé par le groupe Ecosol. A droite, on était plus circonspect, en regard notamment du taux cantonal de logements vacants situé à 1,7%, supérieur à la moyenne suisse. Soit, mais «la pénurie continue d'exister dans les centres urbains», a nuancé Blaise Dupont.

LIBÉRAUX INDIGNÉS

Lundi soir, par 24 voix contre 7, le Conseil général a encore accepté l'acquisition de l'immeuble du café de l'Horticole, à Gibraltar 21, au prix de 850.000 francs. Ainsi qu'un droit de superficie de 30 ans sur une surface de 300 m² sur le domaine de Belmont, propriété de la ville pour que le fermier puisse y construire un hangar à machine.

Enfin, lundi soir, le législatif a encore accepté une motion socialiste visant à dresser un inventaire des logements laissés vacants par leur propriétaires, et étudier la possibilité, le cas échéant, de favoriser leur occupation par des squatters «légaux».

Dans un communiqué diffusé hier, les libéraux, totalement opposés à cette idée, «s'indignent de cette violation de la propriété privée». «Il est inadmissible, disent-ils, que l'exécutif de la ville propose de favoriser un mode de vie marginal sous le prétexte très léger que cela forme la jeunesse». «L'utopie et l'apparente générosité ont des limites qu'un conseil de commune, fût-il de gauche, devrait se garder de franchir». (se)

Syndicat de la piscine du Val-de-Travers

Feu vert aux travaux

L'étalement des bassins de la piscine des Combes à Boveresse laisse à désirer depuis belle lurette déjà. C'est bientôt du passé. Hier soir, le conseil intercommunal du syndicat s'est prononcé d'une seule voix en faveur de la réfection, devisée à 545.000 francs. Les travaux s'étaleront de l'automne 1995 au printemps 1996.

Si l'urgence et la nécessité des travaux n'ont pas été remises en cause, quelques voix se sont élevées pour s'étonner de l'absence de subventions. Une réponse du service des sports à ce sujet est attendue, a expliqué Jean-Michel Messerli, président du comité directeur.

Cependant, elle risque d'être négative, ledit service entrant en matière pour des constructions neuves et non des rénovations. Fleurier en a déjà fait l'expérience lors de la remise en état de la halle de gymnastique de Longereuse. Toutefois, la LIM devrait prendre en charge une partie des intérêts.

Hier soir, les représentants des communes ont également pris connaissance du budget 1995 et l'ont approuvé à l'unanimité. Il ressort des prévisions un déficit de quelque 95.000 francs, soit une charge de 7 francs 70 par habitant.

Un poste, celui des salaires, prend l'ascenseur, passant de 50 à 85.000 francs. La raison est simple: il s'agit de dédoubler le gardiennage. Pour des motifs de

sécurité, d'une part, et pour permettre aux employés de procéder aux nombreux travaux d'entretien, d'autre part.

Au chapitre des divers, le comité directeur a informé l'assemblée qu'il a été nécessaire de couper les arbres, malades et menaçant de tomber. Cet été déjà, des accidents ont été évités de justesse. Les arbres seront replantés et, pour les personnes qui craignent le soleil, on envisage de louer des parasols.

Enfin, des travaux urgents devront être entrepris au printemps prochain. Suite à un contrôle du service des denrées alimentaires, la buvette a été déclarée insalubre. Pour réduire les frais, un programme d'occupation pour chômeurs pourrait être mis sur pied. (mdc)

Chézard-Saint-Martin

Les référendaires précisent

On l'annonçait la semaine passée: à Chézard-Saint-Martin, un comité référendaire s'est élevé contre le projet d'ilot central sur la Grand Rue à la hauteur du collège, et contre l'achat, par la commune, d'un terrain au prix de 850.000 francs.

Dans un communiqué diffusé récemment, les référendaires tiennent à préciser, à propos du terrain «que le bien-fonds se situe au-dessous des villas d'Ebauches. Son équipement, son accès et ses voies de circulation, son affectation, en un mot sa viabilisation représente autant de questions dont la confi-

dentialité des réponses laisse à désirer».

Quant à l'ilot, le comité rappelle que le projet «rétrécit la largeur du trottoir sud de la route, seul véritable refuge pour les piétons». Des piétons qui, selon les «nouvelles prescriptions entrées en vigueur» ont désormais la «priorité absolue quand ils souhaitent traverser».

Enfin, le comité déposera ses deux référendums le 21 octobre à l'administration communale. D'ici là, «des signatures peuvent encore être recueillies».

(comm-se)

Mont d'Amin: à propos du camp de ski de La Lenk

Tirage au sort à Chézard

Réuni récemment au Mont d'Amin, présidé par Willy Veuve, le comité d'organisation du prochain camp fédéral de ski de La Lenk a annoncé que cette année, les jeunes nés en 1980 et 1981 ont la possibilité de s'inscrire auprès des ski-clubs, des écoles et des services «Jeunesse et Sport».

Depuis 53 ans, 600 enfants passent régulièrement la première semaine de l'année à la

Lenk dans le cadre de ce camp appelé «Juskil», diminutif de «Jugendskilager». Chaque année revient l'honneur à un canton d'être parrain de ce camp et de procéder au tirage au sort. Pour 1994, Neuchâtel a été appelé: le 54e tirage au sort au lieu le 29 octobre à la salle de La Rebatte, à Chézard-Saint-Martin. La manifestation réunira des jeunes du Jura, du Jura bernois et du canton de Neuchâtel.(ha)

Serrières

Nez, palais et chocolat

La première condition est de posséder du nez, du palais et un goût certain pour le chocolat.

La seconde est de réussir une série de tests. La troisième étape consistera en une dizaine de séances de formation pour devenir «dégustateur de chocolat».

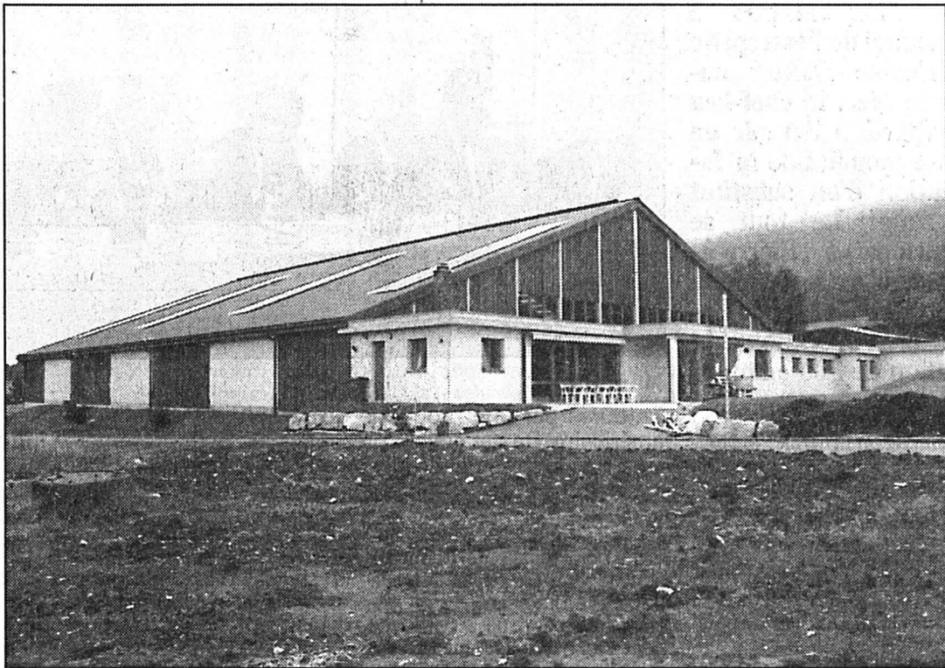
Tel est la «récompense» que

propose le Centre de recherche et de développement de Kraft Jabobs Suchard, à Serrières, qui vient de faire paraître une offre d'emploi à ce propos, ouvert tant aux hommes qu'aux femmes. Un engagement d'une durée d'une année au moins est exigée après la formation. (ap)

Tennis de l'Orval: une volonté à toute épreuve

Course d'obstacles vaincue

La construction de la salle de tennis de l'Orval, érigée à Reconvilier, est exemplaire à plus d'un titre: elle illustre la volonté, mais aussi la difficulté d'entreprendre dans l'Arc jurassien. Plus que dans toute autre région du pays, chaque projet constitue une véritable course d'obstacles. Il faut une détermination à toute épreuve pour mener à bien une telle réalisation.



Tennis couvert de l'Orval sur les hauts de Reconvilier

Un équipement sportif remarquable, fruit de la promotion économique régionale. (sp)

Il vaut la peine de se pencher sur l'histoire du tennis de l'Orval pour mieux prendre la mesure d'une telle affirmation. Il a en effet fallu plus de treize ans pour porter cette réalisation jusqu'aux fonts baptismaux.

C'est le 24 avril 1981 que l'on jeta sur le papier la première idée du projet. A la faveur d'une rencontre des maires de la vallée de Tavannes, Erwin Steiner, alors à la tête de la commune de Reconvilier, proposa de compléter les équipements collectifs de la région, avec en particulier la construction d'une halle de tennis.

Quatre ans plus tard, la Société d'embellissement et de développement de Reconvilier re-

lance le dossier en souhaitant renforcer l'attractivité de la commune. On étudie déjà à l'époque un projet de minigolf. On espère enchaîner avec un tennis couvert. C'est alors que la participation d'un membre de la maison Boillat a joué un rôle décisif.

En 1986, lors d'une consultation du personnel de cette entreprise, les bulletins rentrés dégagent une majorité écrasante pour le souhait de pratiquer le tennis à Reconvilier. En 1989, le Conseil municipal demande d'élaborer un projet de construction.

Les choses se précisent le 3 juillet 1991 avec l'assemblée constitutive de la Société coopérative du Tennis de l'Orval, présidée par le député Claude-Alain Voiblet.

En novembre, la fonderie Boillat s'engage à contribuer au

financement du projet par un versement de 200.000 francs et l'assemblée communale acquiert en juin 1992 des parts sociales pour un montant de 100.000 francs.

BON FILON

Toutefois, la crise du début de la décennie retarde encore le démarrage du projet. Alors que la préfecture a délivré le permis de construire en mars, les promoteurs trouvent enfin le bon filon avec l'aide de la promotion économique et du conseiller national Jean-Claude Zwahlen, la société reçoit un bonus à l'investissement de la Confédération, octroyé en raison de la situation conjoncturelle. Dès lors, le financement de l'ouvrage est assuré.

Très attendu, le premier coup de pioche est donné le 10 juillet 1993. A la fin du mois de mai 1994, les travaux sont quasiment achevés et les trois courts sont opérationnels. Si les premières balles sont échangées vers la fin juin, l'inauguration officielle a pu se dérouler à la fin du mois de septembre.

La vallée de Tavannes dispose désormais d'un équipement sportif de premier ordre près de la Salle des fêtes. Cette réalisation a fourni des travaux à une quarantaine d'entreprises de la région pour un montant de 3,8 millions de francs. Un exemple de collaboration régionale à citer en exemple. B.I.N.

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGELER

BRÈVES

Tramelan

Nouvelle direction

Après avoir travaillé 35 ans à la Banque Cantonale Bernoise, dont plus de dix ans passés à la direction du siège, Michel Boillat a été transféré au centre régional de Tavannes pour y exercer d'autres fonctions. C'est Frédéric Weingart qui lui succédera et reprendra la responsabilité du siège de Tramelan, ainsi que des agences de Tavannes et Reconvilier. M. Weingart est titulaire du diplôme fédéral d'employé de banque et bénéficie d'une large expérience dans le secteur bancaire.

Saint-Imier

Piscine: à couvert

Compte tenu du mauvais temps qui sévit, la piscine municipale à ciel ouvert a fermé ses portes, avant terme, le dimanche 11 septembre dernier. Dès lors, le bassin des natation sis à la rue Beau-Site (halles de gymnastique) est ouvert au public selon l'horaire d'hiver. Cet horaire, qui avait été distribué en tous ménages à l'ensemble de la population, est disponible, au besoin, dans les bureaux de l'administration municipale. (cm)

Dans «Macolin»

Le football de zone et les juniors

Lorsque les jeunes commencent à jouer au football, ils sont sans expérience et leurs facultés motrices sont encore peu développées. Ils se mettent à courir tous ensemble derrière le ballon et finissent par se trouver entassés autour de celui qui détient le cuir, suivant un instinct qui focalise naturellement leur attention sur ce ballon. C'est en fonction de ce comportement spontané que doit être conçu un processus pédagogique adapté aux plus jeunes. Michel Ritschard et Bruno Quadri, instructeurs ASF, font la démonstration de ce processus dans la revue «Macolin», numéro 9, qui vient de sortir de presse. Y figurent également une présentation du baseball, un article de la série «Apprendre et enseigner le sport», portant sur la motricité, ainsi notamment que le tableau des cours organisés par l'EFSM pour les maîtresses et maîtres de sport. «Macolin» n'étant pas vendu en kiosque, on l'obtient en s'adressant à l'EFSM, 2532 Macolin, tél. 032 276 299. (comm)

Villeret: la dernière expédition de Robert-Louis Baehler

Tué au Népal

Pour Robert-Louis Baehler, enfant de Villeret, l'expédition au Népal entreprise le 20 août dernier, en compagnie de six autres guides chevronnés, aura été la dernière. Le 26 septembre, alors qu'il gravissait une face de 2000 mètres dans le Dhaulagiri, il est tombé et s'est tué.

Quatrième d'une famille de cinq enfants, souriant, enjoué, Robert-Louis Baehler a grandi à Villeret et s'est formé comme dessinateur-architecte dans le Vallon. Est-ce la présence de Chasseral, où il passa des journées entières accompagnés de

copains, comme lui, fous de grimpe et de montagne, qui le fit rapidement quitter la région pour le Valais?

Membre depuis 1968 du Club alpin suisse, section Sommartel, instructeur à l'Ecole suisse de ski de Verbier, Robert-Louis Baehler, qui ne manquait d'ailleurs pas de revenir dans son village chaque fois qu'il le pouvait, notamment pour y visiter sa mère, ne tarda pas à apprivoiser les Alpes, où il fut un guide apprécié.

Mais, lorsque l'appel des cimes et de l'azur est si fort, les

Alpes ne suffisent pas. Et Robert-Louis de s'engager dans diverses expéditions pour s'élever sur les plus hauts sommets...

Le 20 août dernier, il est parti avec six autres alpinistes pour gravir le Dhaulagiri, l'une des plus hautes cimes de l'Himalaya sur sol népalais, culminant à 8167 mètres. Le 26 septembre, Robert-Louis Baehler se trouvait seul, à une altitude de quelque 7700 mètres, dans une face de 2000 mètres. Sans oxygène et sans encordement. Il a lâché prise. La montagne l'a englouti. (sg)

Cycle de conférences des francs-maçons bernois

Campagne contre les préjugés et idées fausses

Les loges maçonniques de la région de Berne veulent briser le mur du silence à l'occasion des 150 ans de la fondation de la société faitière nationale. Au travers d'un cycle de sept conférences, elles veulent se présenter au public pour éliminer les préjugés et les idées fausses.

La grande loge Alpina, organisation faitière des francs-maçons suisses, a célébré ses 150 ans en juin à Lausanne. Le mouvement, qui a débuté au Moyen Age comme corporation de tailleurs de pierre, s'est transformé au fil du temps en une maçonnerie spirituelle et idéaliste. Il y a plus de huit millions de francs-maçons dans le monde, répartis dans 120.000 loges.

SPÉCULATIONS

L'engagement social et l'aide humanitaire sont au centre des activités, a expliqué hier lors d'une conférence de presse Jürg Aeschlimann, maître adjoint de la loge bernoise «Zur Hoff-

nung». Les croyances actuelles sur les loges sont erronées.

Les actions des francs-maçons sont rarement visibles ou publiques, ce qui laisse la porte ouverte à de nombreuses spéculations. Les loges des régions de Berne, Bienne, Soleure et Thounne veulent donc saisir l'occasion de cet anniversaire pour contrer les rumeurs et les mythes les plus tenaces.

Du 31 octobre au 12 décembre, une conférence par semaine est prévue à Berne. Les intéressés pourront se familiariser avec l'histoire de la franc-maçonnerie, sa symbolique et ses idéaux. Des francs-maçons actifs prendront la parole et répondront aux questions.

Le cycle de conférences se terminera par un concert non conventionnel et un coup d'œil sur le quotidien maçonnique.

AMOUR DU PROCHAIN

L'amour du prochain constitue l'arrière-plan spirituel des loges maçonniques. C'est le fil rouge

qui permet d'atteindre l'harmonie entre le corps, l'âme et l'esprit, explique le grand maître de la loge Alpina, Werner Schorno. La série de conférences ne vise donc pas seulement à ouvrir les portes de la franc-maçonnerie mais aussi le cœur des membres des loges.

COMME QUELQUE CHOSE DE DÉSUËT

La franc-maçonnerie est considérée à tort comme quelque chose de désuet, dépassé et empoussiéré, estime M. Schorno. A chaque époque, de nouvelles idées et de nouveaux défis garantissent la dynamique de l'engagement maçonnique. La franc-maçonnerie est partie intégrante de l'histoire culturelle et spirituelle de l'Europe. (ats)

Les conférences sont données le lundi à 18 h 30 dès le 31 octobre à l'auditorium 57 de l'Université de Berne. Renseignements complémentaires: Volkshochschule Berne, tél: (031) 311.41.92.

Saint-Imier: dépôt indiscipliné des ordures

Attention, amendes!

Combien de fois faudra-t-il encore le répéter, se demandent les autorités municipales en déplorant le manque de discipline constaté sur le front des déchets.

Malgré plusieurs appels au bon sens de ses citoyennes et citoyens, le Conseil municipal imérien a été obligé de constater, une fois de plus, que certaines personnes déposent des sacs à ordures en dehors des heures prescrites, sans aucun égard envers la salubrité publique la plus élémentaire. Ces contrevenants ont été frappés d'amendes.

Il est regrettable que l'autorité municipale soit contrainte de réprimer continuellement des actes découlant d'un manque de savoir-vivre et de respect des autres.

Et le Conseil municipal de répéter donc clairement que les sacs à ordures doivent être déposés le jour même du ramassage, dès 7 h, et non les jours précédents, ni les jours suivants.

Il en va de même pour les objets non combustibles, dont le ramassage a lieu tous les mercredis. Les autres jours, il est for-

mellement interdit de déposer lesdits objets sur la voie publique.

PROGRAMME ET AIDE À DISPOSITION

Si quelqu'un n'a pas la possibilité de débarrasser un frigo par ses propres moyens, il lui est possible de s'adresser aux Services techniques de la municipalité, qui se chargeront de son élimination. Mais dans ce cas, comme dans tous les autres, une taxe est perçue. Celle-ci, rappelle-t-on, sert uniquement à payer les coûts relatifs à l'élimination de la chambre froide, dans le respect de l'environnement.

Le ramassage des déchets, à Saint-Imier, se fait selon le programme 1994, qui a été distribué en tous ménages. Au besoin, les citoyens obtiendront ce programme auprès des bureaux des Services techniques.

Pour conclure, le Conseil municipal rappelle, une fois encore, que dans l'intérêt d'un enlèvement des ordures fonctionnant bien, les personnes qui ne se conforment pas à ces directives seront systématiquement amendées. A bon entendeur... (cm-de)

Cynologie à Court

Trente conducteurs pour un championnat

La Société de cynologie de Moutier a organisé, dimanche dernier, le championnat jurassien de cynologie, à Court, localité du président Marcel Gobat.

Une trentaine de conducteurs ont participé à cette épreuve.

Le Prévôtois Hugo Maraldi, malchanceux aux récents championnats du monde à Varese, s'est distingué en remportant le

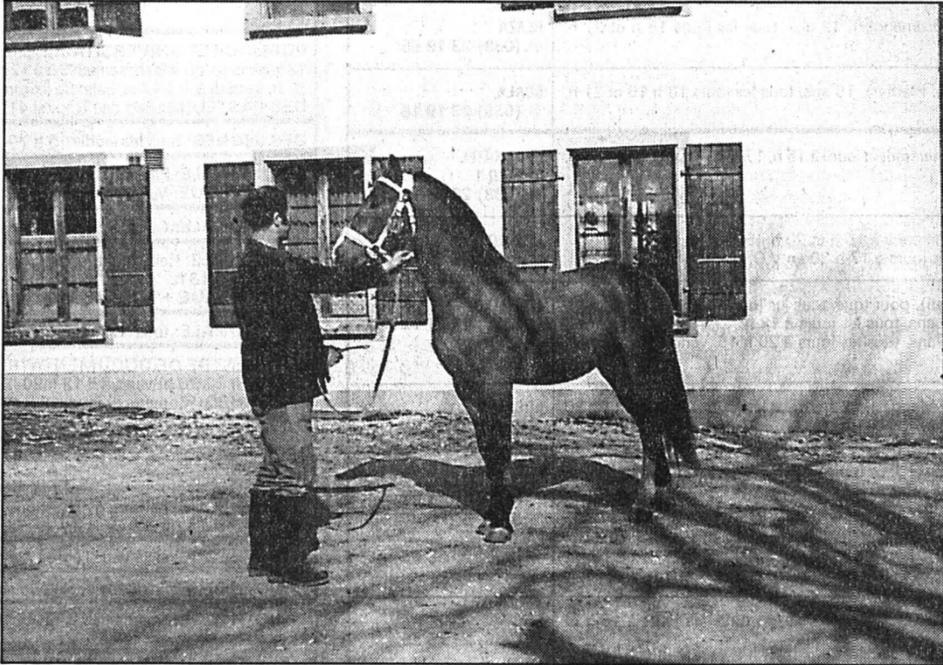
trophée dans la catégorie supérieure (internationale III). La Société de cynologie de Saint-Imier (composée de A. Ferrara, A. von Niederhäusern et J.-P. Paroz) s'adjuge le challenge de l'Amicale devant Delémont.

A noter que les sections des Franches-Montagnes et de Tavannes ont été les délégations les plus nombreuses avec sept concurrents chacune. (kr)

Etalons francs-montagnards au Burkina Faso: an 1

Des poulains métis au printemps!

Il y a un an, trois étalons francs-montagnards débarquaient d'avion au Burkina Faso pour renforcer la race locale. Dans ce coin du Sahel, ils recevaient un accueil aussi torride que triomphal. Père de ce projet, André Renfer, le directeur de l'Institut agricole du Jura, vient de revenir d'Afrique où il a pu se rendre compte de l'état de la situation.



Les étalons de la montagne

Ils ont très vite adopté le rythme africain.

On se souvient qu'un étalon (Nicky) était décédé de maladie aussitôt arrivé. Les deux autres, Cisco et Edison, se portent comme des charmes. Ils ont même adopté... le rythme africain. Et au printemps, une quinzaine de poulains... métis devraient voir le jour.

Ce projet soutenu par la DDA (Département de la coopération à Berne) a coûté 70.000 francs. Il vise à apporter du sang neuf et surtout de la robustesse aux chevaux indigènes, appelés à tirer de lourdes charges. Aux confins du Sahel, le pays des éleveurs Peuls, c'est le Dr Ly qui suit l'opération.

«Quand je suis arrivé à Dori, il faisait 32-33 degrés. Mais il y a eu durant l'année des pointes jusqu'à 46 degrés»: C'est André Renfer qui parle. Il revient du Sahel.

«On peut dire que, malgré les

chaleurs, les Franches-Montagnes ont une formidable faculté d'adaptation. Ils sont en pleine santé, peut-être juste un peu d'embonpoint, faute d'exercice...».

Les deux jeunes étalons ont

pris le rythme africain. Ils ne sont plus logés dans des box faits de paille tressée — qu'il dévorait au fur et à mesure — mais ils sont désormais attachés, corde au cou, sous les arbres. Une quinzaine de juments ont

été saillies et les poulains sont pour ce printemps.

André Renfer a noté quelques problèmes. Il est clair que le potentiel mis à disposition n'est pas assez exploité. Il faudrait davantage de saillies. Mais, souvent, les juments sont frêles et en petite santé. Les Peuls sont d'abord des éleveurs de bovins. Le cheval est en vedette durant les fêtes. Ils sont donc peu utilisés. Il y a là tout une prise de conscience à faire passer: apprendre à atteler les chevaux, à parer les sabots, les mettre au travail (l'herbe est encore fauchée à la main)... Ce sera certainement la suite du programme d'aide.

Reste aussi à assumer la couverture sanitaire. Contrairement à la race indigène, nos chevaux ne résistent pas à la peste équine. Et un seul institut (en Afrique du Sud) fabrique encore ce vaccin. Les poulains à naître seront-ils immunisés? Ce serait là un beau mandat pour une étudiante en médecine vétérinaire.

Plus que jamais, un cheval robuste sera apprécié au Burkina. En effet, avec la récente réévaluation, les prix ont doublé dans ce pays, notamment ceux du carburant. Comment dès lors conduire ses produits sur les marchés de la ville si ce n'est tiré par un cheval... Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Delémont

Toxicomane condamné

Le Tribunal correctionnel de Delémont a infligé 16 mois de prison avec sursis pendant trois ans à un toxicomane delémontain reconnu coupable d'avoir vendu quelque 100 grammes d'héroïne à Soleure et dans le Jura, afin de financer sa propre consommation. Le jeune homme faisait défaut à l'audience. Il semble qu'il soit parvenu à se sortir de la drogue, d'où la clémence du tribunal. (vg)

Paroisse de Saignelégier

Démission surprise

Démission surprise au sein de la Paroisse de Saignelégier. Une année après son accession à la présidence du Conseil de paroisse, M. Lucien Jobin a écrit qu'il renonçait à son mandat. C'est Mme Claire Jobin qui assume actuellement la vice-présidence. (mgo)

Goumois

Goudronnage du Theusseret accepté

Réunis en assemblée autour d'Olivier Crétin, onze citoyens de Goumois ont accepté de manière unanime, vendredi dernier, un crédit de 20.000 francs pour le goudronnage du chemin du Theusseret. Ils ont aussi accepté de contracter un prêt de 20.000 francs auprès de la LIM pour cet objet. On soulignera que ce projet est devisé à 130.000 francs. L'assemblée a accepté également son adhésion au Syndicat des écoles secondaires des Franches-Montagnes. (mgo)

AGENDA

Tourisme pédestre

Sortie sur le Plateau

Mise sur pied par Maurice Vallat, la dernière course de la saison de l'AJTP (tourisme pédestre du Jura) se déroulera dimanche 9 octobre. Rendez-vous à 10 heures à la gare du Pré-Petitjean. Départ en direction des Montbovats, La Neuveville et repas de midi à La Theurre. Puis visite de La Gruère et retour par les Cerlätze et les Cufattes. S'inscrire jusqu'au 8 octobre au (039) 51.22.81. (mgo)

Emprunt public d'Etat

Le moment opportun

En février dernier, quasiment sans débat, le Parlement adoptait un message du Gouvernement autorisant celui-ci à lancer un emprunt public de 100 millions de francs, avant le 31 décembre 1995. A ce jour, cette possibilité n'a pas été utilisée. Mieux, l'Etat a recouru à une avance bancaire à court terme de 30 millions, afin de passer le cap de fin d'année sans être à sec.

Selon Jean-Baptiste Beuret, chef de la Trésorerie générale, la volonté de lancer un emprunt public au printemps a été contre-carrée par l'évolution défavorable du marché boursier. Il était en effet question d'un emprunt avec options sur un éventail d'actions d'entreprises suisses de premier plan.

On a ensuite assisté à une légère remontée des taux d'intérêt qui a poussé à reporter le lancement, le taux passant les 5% et allant jusqu'à 5,625%. Dans l'intervalle, le besoin de liquidités n'avait pas excédé les avoirs en caisse et en banques, pendant l'été.

Vu les besoins importants d'argent en fin d'année, l'Etat a recouru à une avance à court terme de 30 millions. Elle lui fournit les liquidités nécessaires jusqu'au début de 1995 quand sont versées les premières subventions fédérales.

Dans l'intervalle, une décision devra être prise quant au lancement effectif d'un emprunt public. Il est prématuré de dire s'il sera inférieur ou non aux

cent millions admis par le Parlement. L'Etat devra encore rembourser en mars 1996 les 50 millions empruntés à 3% en 1986, avec options à 500 francs (peu utilisées à ce jour) sur les actions de la Banque Cantonale.

Enfin, l'Etat n'a pas manqué de solliciter la possibilité de procéder à des remboursements anticipés de certains emprunts contractés en 1991 et 1992 auprès de certaines banques. Vu la différence d'intérêt en cause (parfois supérieure à 2%), une telle éventualité ne pourrait être envisagée qu'en cas de contre-affaire telle qu'un emprunt ou d'autres transactions bancaires. Les chances de l'Etat de se débarrasser de dettes affectées de taux d'intérêts élevés sont donc restreintes. (vg)

Délibérations du Gouvernement

Les critères des bacs

En réponse à une consultation fédérale, le Gouvernement se rallie à l'harmonisation des critères d'obtention des baccalauréats cantonaux. Mais, il craint une uniformisation inacceptable. Il n'est pas question non plus que soit remise en cause la compétence des cantons d'organiser l'école obligatoire, notamment la formation secondaire en neuvième année.

Le Gouvernement entend que la seconde langue nationale enseignée soit l'allemand, vu les motifs politiques, économiques et géographiques qui le justifient.

Pour les jeunes étrangers, un autre choix devrait toutefois,

être possible. Les options doivent en outre être ouvertes à un nombre plus élevé de disciplines. Le Gouvernement regrette que le projet n'ouvre pas de perspectives nouvelles d'évaluation du travail scolaire autrement que par des notes.

CO₂: CONCERTATION

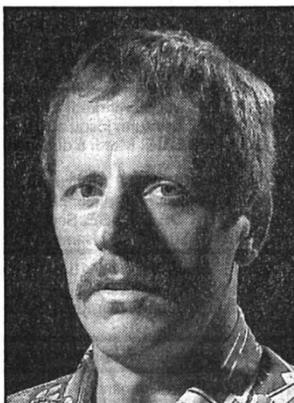
Le Gouvernement souhaite que l'introduction d'une taxe sur le CO₂ soit différée tant qu'elle n'est pas prévue sur le plan européen. Sinon, la compétitivité des entreprises serait battue en brèche et les régions périphériques une fois de plus défavorisées.

V. G.

Elections: les candidats répondent

Vincent Wermeille: «Il faut aussi écouter au lieu de causer...»

Nous poursuivons nos entretiens avec les candidats au Gouvernement jurassien. Nous présentons aujourd'hui Vincent Wermeille, vice-président du PCSI Jura. 35 ans, secrétaire syndical, Vincent Wermeille est aussi un connaisseur du cheval franc-montagnard.



Vincent Wermeille

35 ans, secrétaire syndical, candidat du PCSI. (sp)

— L'Impartial: «En renonçant à présenter un candidat du district de Delémont, le PCSI n'est-il pas devenu l'otage d'autres partis s'il entend avoir un élu?»

— Vincent Wermeille: «Le PCSI a décidé de lancer deux candidats et non cinq comme d'autres partis. Dès lors, le choix s'est porté sur deux personnes en tenant compte de différents facteurs. Bien sûr, la représentation par district a pesé dans la balance, tout en considérant que personne ne peut être élu uniquement sur les voix de son parti. Il n'y a donc pas

lieu de parler d'otage, mais le PCSI compte sur un large soutien des Jurassiennes et des Ju-

rassiens des trois districts pour conserver une sensibilité chrétienne-sociale au Gouvernement jurassien».

— Les Franches-Montagnes sont parfois les parents pauvres du Jura. Dans quels secteurs pensez-vous qu'il y aurait un effort à faire pour le Haut-Plateau?

— Bien sûr, des efforts sont à faire en faveur du Haut-Plateau. Il faut d'abord considérer la situation géographique des Franches-Montagnes, proches des centres économiques de la vallée de Delémont, du Jura Sud (Saint-Imier, Tramelan) et du canton de Neuchâtel. Les moyens de communication, notamment routiers, ne sont pas adaptés à un développement économique moderne. Le district des Franches-Montagnes se trouvera bientôt entre le tunnel de La Vue-des-Alpes et la N16 sans disposer d'une route digne de ce nom. L'améliora-

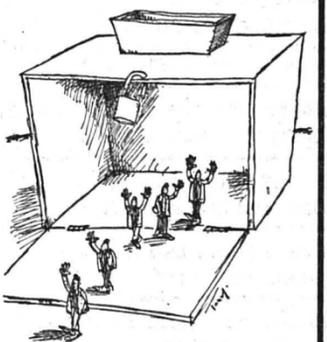
tion de la J18 est donc une priorité à un développement économique équilibré entre l'agriculture, l'industrie et le tourisme.

— Les citoyens ont perdu une grande partie de leur confiance vis-à-vis des politiciens. Comment penseriez-vous la rétablir?

— Le manque de cohésion, d'unité porte préjudice à cette confiance. Le Conseil fédéral en est un bon exemple. Pour rétablir cette confiance, il s'agit de porter à l'exécutif des personnes qui côtoient quotidiennement les citoyens, les travailleurs, les indépendants, les sans-emploi, etc. Enfin, il s'agit de parler de façon à ce que tout le monde comprenne. Peut-être aussi d'écouter au lieu de causer!

— Pour redresser les finances cantonales, il faut, dit-on, réduire les dépenses et augmenter les recettes. Quelles sont vos propositions concrètes à ce sujet?

— Pour ce qui est des questions



structurelles, il s'agit de redéfinir un certain nombre de priorités de l'Etat et de revoir certaines prescriptions et obligations fédérales dont Berne n'assume plus le financement. Quant à l'aspect conjoncturel, je souhaite, comme tous les Jurassiens, que la fin de la crise soit pour bientôt.

— Faut-il un Taignon à Morépoint?

— Oui sans hésitation. Ceci non seulement dans l'intérêt des trois districts mais dans le but d'un fonctionnement cohérent du prochain Gouvernement. Sinon, cette confiance, dont on parle plus haut, sera encore plus difficile à rétablir vis-à-vis de tous les citoyens.

Propos recueillis par Michel GOGNIAT

CINÉMAS

LES BALISEURS DU DÉSERT (de N. Khemir), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
LA FILLE DE D'ARTAGNAN (de B. Tavernier avec S. Marceau, Ph. Noiret), 12 ans, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 15 h. MAZEPPA (de et avec Bartabas), 16 ans, tous les jours à 18 h 30.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
LEON (de L. Besson avec J. Reno, G. Oldman, N. Portman, D. Aiello), 16 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
TRUE LIES (de J. Cameron avec A. Schwarzenegger), 12 ans, tous les jours 18 h et 21 h, mercredi aussi à 15 h.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
WOLF (de M. Nichols avec J. Nicholson, M. Pfeiffer), 16 ans, tous les jours 18 h 15 et 21 h, mercredi aussi à 15 h 30.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
LEON (de L. Besson avec J. Reno), 16 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
MAZEPPA (de et avec Bartabas), 12 ans, mercredi à 15 h et 20 h 45, jeudi à 15 h. ANDREI ROUBLEV (de Tarkovski), tous les jours à 17 h 30 en V.O.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
PINOCCHIO (dessin animé de B. Sharpsteen), pour tous, tous les jours à 15 h. MAZEPPA (de Bartabas avec M. Bose), 16 ans, tous les jours à 18 h. WOLF (de M. Nichols avec M. Pfeiffer), 16 ans, tous les jours à 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
TRUE LIES (de J. Cameron avec A. Schwarzenegger), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
FRAISE ET CHOCOLAT (de T. Gutierrez Alea et J. C. Tabio), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30.	BIO ☎ (038) 25 88 88
SPEED (de Jan De Bont avec K. Reeves), 16 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 17 h 45, 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 22 h 45.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
COLOR OF NIGHT (de R. Rush avec B. Willis, J. March), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h. WINDOWS' PEAK (de J. Irvin avec M. Farrow), 12 ans, tous les jours à 18 h en V.O.	REX ☎ (038) 25 55 55
LE COLONEL CHABERT (de Y. Angelo avec G. Depardieu), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX

AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	
CONCERT: Pierre-Laurent Haesler, clavecin Ruckers, Musée d'art et d'histoire, à 16 h et 17 h.	NEUCHÂTEL

URGENCES

PHARMACIE D'OFFICE: Versoix, Industrie 1, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17.	
HÔPITAL: ☎ 272.111	
CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: service d'hygiène, L.-Robert 36, lundi à jeudi 11-12 h, 17-18 h; vendredi 11-12 h, 16-17 h. Place du marché, samedi 10 h 30-11 h 30; dimanche 18 h 30-19 h 30.	
PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117	LE LOCLE (039)
PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17.	
HÔPITAL: ☎ 34.11.44	
CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: Société mycologique, Envers 20, rez-de-chaussée gauche, samedi, dimanche et mardi de 20 h à 21 h; Charles-Henri Pochon, Petits-Monts 4, mercredi et vendredi de 19 h à 19 h 30.	
PHARMACIE D'OFFICE: Bornand, rue Saint-Maurice, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17	NEUCHÂTEL (038)
HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeueux, ☎ 53.34.44	
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25	VAL-DE-TRAVERS (038)
AMBULANCE: ☎ 117	
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111	SAINT-IMIER (039)
HÔPITAL: ☎ 422.422	
URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360	
MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30	TRAMELAN (032)
MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03	SAIGNELÉGIER (039)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01.	
AMBULANCE: ☎ 51.22.44	
MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51.	
POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	
LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Exposition «le parfum», salle d'exposition, lundi à vendredi de 14 h à 20 h, samedi de 14 h à 16 h; jusqu'au 30 novembre. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE: Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h. Fermée. Réouverture le 17 octobre.	LA CHAUX-DE-FONDS
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30-18 h; mercredi 13 h 30-20 h; vendredi 13 h 30-17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: Sommets 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT

MUSÉES

PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Scènes de famille», jusqu'au 26 février 1995. Tous les jours 14-17 h, sauf vendredi. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. «Images du Brésil et du Pakistan», jusqu'au 31 décembre. «Perception du relief», jusqu'au 31 décembre. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. Andreas Christen, œuvres 1958-1993, jusqu'au 16 octobre. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Franche-Comté, Jura: terre d'inventeurs sociaux». Jusqu'au 5 mars 1995.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Francine Simonin, peinture, gravure, dessin, jusqu'au 6 novembre. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Tous les jours 10-12 h et 14-17 h 30. Dernière visite départ à 17 h.	LE LOCLE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. «Le musée: votre mémoire», jusqu'en décembre.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. «Le musée en devenir», acquisitions récentes, jusqu'au 30 octobre. Mardi-dimanche 10 h 12 h et 14 h-17 h, jeudi entrée libre. Joël Desbouiges, 20 ans de peinture. Jusqu'au 13 novembre. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «Marx 2000», jusqu'au 22 janvier 1995. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Brésil, terre de pierres», jusqu'au 30 avril 1995. VILLA LARDY. En permanence, Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
DU MANOIR. Frédéric Pajak, peinture. jusqu'au 15 octobre. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. J.-C. MEIER. Artistes de la galerie. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. UBS. Ouverture des guichets. Marcel Tissot, aquarelles jusqu'au 2 décembre. VILLA TURQUE. Marianne Eigenheer, jusqu'au 19 octobre. Sur rendez-vous, ☎ 039/23 52 32. ÉCOLE CLUB MIGROS. Lundi à jeudi 10-12 h et 14 h 30-20 h 30, vendredi jusqu'à 17 h. Milton Gruber, peinture, jusqu'au 14 octobre. FONDATION HUGUENIN-DUMITTAN. Mercredi à dimanche 14 h-18 h, Vincent Tesfaye, huiles, jusqu'au 23 octobre. FOYER HANDICAP. Soner Hizarci, encres de Chine et dessin, 9 octobre au 6 novembre. Tous les jours, 10 h-18 h. LA SOMBAILLE. Shila Sen Gupta, techniques mixtes. Jusqu'au 16 octobre. LES ARBRES. Jean-Pierre Huser, peinture. Jusqu'au 31 octobre, tous les jours 10 h-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
LE FOYER. Aimé Olivier Grandjean, huiles, jusqu'à fin octobre, ouvert tous les jours.	LA SAGNE
LE GRAND-CACHOT-DE-VENT. Mercredi-dimanche 14 h 30-17 h 30, Jean-Pierre Devaud, céramique jusqu'au 23 octobre.	LA CHAUX-DU-MILIEU
DITESHEIM. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. Carlo Baratelli, peinture, jusqu'au 16 octobre. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30, Michel Blaise, tableaux de marqueterie, jusqu'au 30 octobre DES AMIS DES ARTS. Christiane Dubois, peinture et dessin, jusqu'au 9 octobre. Mardi-vendredi 14h-18 h, samedi-dimanche 10h-12 h et 14 h-17 h. DE LA TOUR DE DIESE. Serge d'Urach, aquarelle, gravure, jusqu'au 12 novembre. Mardi-vendredi 14 h 30-18 h 30, samedi 10 h-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30.	NEUCHÂTEL
ARCANE. Mardi-vendredi 15 h-18 h et samedi 14 h-17 h. Bernard Cattin, peinture, jusqu'au 15 octobre. COÏ. Oreste Pellegrini, peintures, aquarelles, jusqu'au 30 octobre. Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
2016. Mercredi-dimanche 15 h-19 h. César Bailleux, sculptures. Jusqu'au 9 octobre.	HAUTERIVE
NUMAGA. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30. Olivier Estoppey, jusqu'au 9 octobre.	AUVERNIER
JONAS. Mercredi à samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche jusqu'à 17 h. Pierre Gattoni, peinture, jusqu'au 30 octobre.	PETIT-CORTAILLOD
DU CHÂTEAU. Pierre Raetz, peinture, jusqu'au 30 octobre. Mardi-dimanche 10 h-21 h.	MÔTIERS
DI MAILLART. Mercredi-jeudi 14 h-18 h, vendredi 14 h-21 h, samedi 9 h 30-12 h et 14 h 18 h. Marie-Claire Meier, papier et soie, Angela Perret-Gentil, bijoux, jusqu'au 15 octobre.	LE LANDERON
DU SOLEIL. Schwyn, jusqu'au 30 octobre. Mardi-dimanche 9-23 h.	SAIGNELÉGIER
POTERIE. Mardi-samedi 8 h-12 h et 13 h 30-18 h, dimanche 13 h 30-17 h. Vincent Potier, céramiques contemporaines, jusqu'au 29 octobre.	LES EMIBOIS
CCL. Giorgio Veralli, peinture et sculpture. Jusqu'au 12 novembre. Mardi-samedi 14 h-18 h.	SAINT-IMIER

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Notre école technique
fiche le camp!

On commence à y voir clair dans le projet de transfert de notre école technique au Locle et concocté dans la plus grande discrétion par nos autorités.

Quelque trois cents élèves seront touchés par cette mesure et devront se rendre au Locle alors que le problème des relations intervilles est loin d'être résolu, ni par le rail, ni par une liaison routière sous-dimensionnée.

Ainsi donc, notre Ville, la plus grande de l'Arc jurassien, sera la seule à ne plus dispenser un enseignement horloger, mécanique ou technique.

Avec la tendance à regrouper les apprentissages des Arts et métiers sur le littoral, ce sera le désert total et force est de constater qu'on se fait rouler dans la farine dans cette affaire.

On va nous dire qu'en échange on pourra former des graphistes dans une école d'Art à remodeler. Sachons donc que ce sont des techniciens dont nous avons besoin et rien de plus.

Prenons d'autre part l'aspect promotionnel de l'affaire pour une cité qui se veut encore métropole de l'horlogerie et qui vit encore de cette industrie: il ne faut pas rêver, le tertiaire ne nous fera pas vivre.

A rappeler que plusieurs millions ont été engagés récemment pour réaménager le technicum et maintenant on casse tout, c'est tout de même le contribuable qui va payer cette aberration et cela va coûter très cher. Enfin, c'est la braderie programmée d'un patrimoine.



C'est donc le moment de rappeler au Conseil général et aux responsables que leur décision et une acceptation du projet serait une catastrophe pour notre ville.

Il est temps que les responsables politiques, économiques et les citoyens qui comme moi sont attachés à la Tchaux se mobilisent contre ce projet... aux conséquences incalculables.

Avec des si, on ne refait pas l'histoire mais le climat politique et la collaboration entre nos deux villes paraissent meilleure, peut-être qu'un centre commun au Crêt-du-Loche mériterait réflexion? Après toutes les occasions manquées pourquoi pas.

André Brandt
La Chaux-de-Fonds

Une autre scène

De la terre battue en guise de scène, un chapiteau, un décors très simple. Non, ce n'est pas du Letten dont j'ai envie de vous parler, mais de quelque chose qui se passait à La Chaux-de-Fonds les 9 et 10 septembre derniers.

Vingt-cinq «Toxicomanes» du Levant interprétaient durant près de deux heures une pièce de théâtre: Liliom. Ces jeunes acteurs amateurs ont joué comme des professionnels, même si la météo n'était pas de leur côté.

Si la température était plus que fraîche, la sincérité avec laquelle, ils me parlaient de leur envie de s'en sortir me réchauffait, alors que commé tant d'autres j'ai terminé ma soirée avec

eux en goûtant aux saucisses grillées ou aux crêpes.

Ces jeunes m'ont parlé du plaisir qu'ils avaient eu à monter et à jouer cette pièce, à rencontrer le public après le spectacle. Mais ils m'ont aussi dit leur appréhension de retrouver la «maison de traitement» avec le train-train de la vie quotidienne.

Voilà qui montre aussi qu'il y a d'autres façons de se sortir d'une dépendance...

Pour m'avoir permis de passer une magnifique soirée, pour m'avoir redonné de l'espoir, pour m'avoir permis de partager avec eux, eux que l'on montre souvent du doigt, je leur dit: merci et bonne chance.

Anne-Marie Grandjean
La Chaux-de-Fonds

Regrettable

Suite aux onze licenciements à l'ECA, Ecole cantonale d'agriculture, en juin dernier, on peut se poser quelques questions bien légitimes, sur la manière plutôt cavalière de la chose et sur l'esprit «social» de ces Messieurs les bureaucrates qui lisent des chiffres et ne se préoccupent pas des soucis et des chagrins que leur fameuse lettre a pu provoquer.

Il existe une commission dite de surveillance à l'ECA. Ne pourrait-elle pas se manifester pour défendre le personnel de l'ECA?

Il est vraiment regrettable de constater qu'on n'a pas plus de cœur chez des «bons» socialistes que dans certains milieux privés ou bancaires.

Annie Matthey
La Chaux-de-Fonds

Permis de tuer?

Dans notre belle région, la voiture serait-elle devenue la nouvelle arme fatale? Permis de conduire: égale permis de tuer? Dommage que les victimes ne soient pas souvent celles qui provoquent les accidents!

Maîtriser son véhicule demande un maximum d'attention et un respect des limitations de vitesse surtout! Si un jour il

m'arrivait de tuer quelqu'un en voiture, je déposerais moi-même mon permis de conduire pour le restant de mes jours. C'est une bien petite punition que je mériterais pour avoir enlevé la vie à autrui. A que c'est embêtant les contrôles de vitesse; qui ne devraient pas être annoncés, d'ailleurs! On ne peut plus jouer au fou comme on veut! Il faudrait

redoubler ce genre de contrôles et sanctionner encore plus sévèrement les contrevenants. Tout de même, la vie des autres devrait passer avant nos frissons personnels, nos sensations fortes et nos records! Il y a d'autres moyens de se faire monter l'adrénaline.

Maryrose Tola
La Chaux-de-Fonds

ÉTAT CIVIL

La Chaux-de-Fonds

Naissances
Torri Killian Anthony, fils de Torri Nicolas et de Torri, née Boillat Carole Shirley. - Necin Joy, fille de Necin Dragan et de Necin, née Hänni Laurence Gilberte Bernadette. - Barben Gaëtan Killian, fils de Barben François Roland et de Barben, née Brea Maria del Carmen. - Méan Baptiste Maurice, fils de Méan André Philippe Emmanuel et de Méan, née Mérieult Laurence Valérie. - de Oliveira Calçada Daniel Eric, fils de da Silva Calçada Paulo Jorge et de de Sousa Oliveira Calçada Susana Cristina.

Promesses de mariage

Brunner Blaise André et Laperrouza Marie-Claude Eliane. - Scheidegger René Willy et Lambrigger, née Bühler Jacqueline Renée. - Jeannet Stéphane et Dubois Martine Florence. - Burri Benjamin Noël et Belariff Fatima.

Mariages

Niederhauser Thierry et Seuret Nathalie Eliane. - Dupuis Frédéric Germain Albert et Cantarutti Evelyne. - Lambert Michel André et Poretti née Jubin Chantal Marie Madeleine. - Dalveraj Femi et Hadorn Janique Cristelle.

Décès

Morzier René Jacques, 1923. - Othenin-Girard Daisy Lorette, 1931. - Ghebreberhan Weldegebriel, 1945, époux de Ghebreberhan, née Brhane Luul. - Pfister Jean-Pierre Arthur, 1922, époux de Pfister née Girardin, Colombe Aimée Lina. - Mouglin Jean Pierre Victor Ernest, 1920. - Crausaz Henri Arthur, 1918. - Oberli Fritz Adolphe, 1909, époux de Oberli, née Oppliger Blanche. - Stauffer, née Blanchat Fernande Henriette, 1923, veuve de Stauffer Willy Abram. - Moor Michel, 1907, époux de Moor, née Lobsiger Marguerite Alice.

FAITS DIVERS

Auvernier

Collision par l'arrière

Hier à 18 h 45, une voiture, conduite par M. A. W., de Colombier, circulait sur la route de la Brena de Colombier en direction de Pesoux. A Auvernier, à la hauteur du chemin du Tertre, une collision par l'arrière se produisit avec la voiture, conduite par Mme N. F., de Colombier, laquelle circulait dans le même sens et s'était arrêtée pour les besoins de la circulation. M. A. W. a été transporté à l'hôpital par une ambulance.

Peseux

Fuite de gaz

Lundi à 22 h 50, une fuite de gaz s'est produite au restaurant des 13 Cantons à Pesoux. Il s'agit d'une mauvaise manipulation du grill à pierre de lave fonctionnant au gaz. Les pompiers de Pesoux, le SIS et le service du gaz de Neuchâtel se sont rendus sur place. Pas de dégâts.

COMMUNIQUÉ

Décentralisation de l'administration cantonale

Droit de parole pour un consensus équitable

Il y a quelques semaines, le mouvement Droit de parole avait annoncé le lancement dans le courant de l'automne d'une pétition demandant au Conseil d'Etat de transférer au Locle un important service de l'administration cantonale.

Entretemps, ce dossier a évolué: d'une part parce que le Grand Conseil a nommé une commission chargée d'étudier ce problème et, d'autre part, parce que les partis politiques du Locle, pour des questions de forme et non de fond il faut le préciser, n'ont pas souhaité s'associer à la démarche de Droit de parole.

De ce fait, Droit de parole a choisi un autre moyen pour faire connaître sa position: une lettre adressée à la commission du Grand Conseil chargée d'étudier le dossier de la décentralisation. Droit de parole reste per-

suaqué que la ville du Locle doit recevoir la part à laquelle elle a droit pour assurer un juste équilibre entre les différentes régions du canton. Dans cette optique, il prie les Conseils communaux des deux villes du Haut de se concerter afin de trouver un consensus qui ne prêterait pas l'une des deux villes.

A propos de consensus, Droit de parole rejoint la position du Parti socialiste neuchâtelois et pense comme lui que les investissements du canton doivent être équitablement répartis, sans privilégier une région.

Comme l'affirme un récent communiqué du Parti libéral-PPN neuchâtelois, la population est lasse des querelles partisans et aspire à une collaboration de toutes les forces politiques pour résoudre les problèmes essentiels de notre canton. Mais Droit de parole

tient à souligner qu'un tel consensus n'est possible que dans le respect d'un certain équilibre entre les diverses populations et régions de notre canton.

Or, ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui si l'on pense au déséquilibre entre le Haut et le Bas du canton et lorsqu'on assiste à la remise en question des acquis sociaux accordés aux plus défavorisés et plus particulièrement (indécence ou provocation?) à l'introduction d'un délai de carence pour les chômeurs.

Droit de parole estime qu'il est temps que la politique abandonne les dogmes et les attitudes partisans pour se mettre réellement au service de la population.

Mouvement
Droit de parole
François Aubert

VIE POLITIQUE

Préfecture: un final à suspense

Ainsi donc les dés en sont jetés: le deuxième tour des élections à la préfecture du district de Courtelary opposera Roland Benoît à Antoine Bigler. En effet, tour à tour, le candidat radical Jean-Pierre Wenger et le candidat hors parti Claude Grobéty viennent de se désister en invitant l'électorat à reporter leurs voix sur l'UDC Roland Benoît. Ainsi donc, les partis bourgeois et les milieux antiséparatistes ont décidé de faire front commun en soutenant clairement le vainqueur de leur petit «match interne» du premier tour, le député-maire de Corgémont ayant en effet réalisé le meilleur score le 25 septembre dernier.

Le préfet d'un district, c'est avant tout l'homme. En apportant votre soutien à Roland Benoît, vous jouez la carte de l'expérience d'une personnalité qui

s'est de tout temps engagée pour sa région et, surtout, qui a toujours été à l'écoute de la population. Répondant présent à chaque sollicitation, Roland Benoît n'a pas attendu l'opportunité d'une campagne électorale pour rencontrer les habitants du district: sa disponibilité est largement connue et qui mieux que lui pourrait symboliser l'esprit d'ouverture dont on parle tant?

Au front depuis de nombreuses années, il sait pertinemment de quelle manière aborder les problèmes propres au district. Maire d'une commune de moyenne importance depuis une décennie, il mesure pleinement l'ampleur des multiples tâches à maîtriser et ne se cantonne pas dans une spécialisation d'un domaine ou l'autre. Enfin, sa probité politique est reconnue par tous: il n'a jamais pratiqué de

politique politicienne, mais s'est au contraire efforcé de faire passer ses idées personnelles, dictées par son intime conviction qu'une question doit être résolue de telle ou telle manière.

Les électrices et électeurs du district de Courtelary doivent rester conscients que l'issue du scrutin du 16 octobre prochain sera déterminante à plus d'un titre pour notre région. Ils feront bien de se rappeler que chaque voix compte et qu'un match n'est jamais gagné avant le coup de sifflet final. C'est avec cette recommandation d'aller voter et surtout de massivement faire voter que la section soussignée réitère son soutien au candidat disposant du meilleur bagage pour assumer la fonction de préfet: Roland Benoît.

UDC Vauffelin-Frinwillier

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 210 210 Rédaction
☎ (039) 210 310 Administration

Télex: 952 114
Fax: Rédaction 039 - 210 360
Trirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod
Secrétaire général: Roland Graf
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum
Secrétariat nuit: Michel Dérans, Daniel Schouwey
Ivan Radja
Monde et Suisse: Daniel Droz
A Berne: François Nussbaum
Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Alain Meyrat

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral: Claudio Personeni, Annette Thorens
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano
Val-de-Ruz: Simone Ecklin
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura-Bernois: Dominique Egger
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy,
Julian Cervino, Gérard Stegmüller
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony

Très émue par les témoignages de sympathie reçus lors de sa pénible épreuve, la famille de

Madame Olga Henriette BÉTRIX

exprime sa profonde gratitude à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée durant ces jours de douloureuse séparation. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.

Un grand merci au personnel du Home des Sugits de Fleurier pour son dévouement.

MÔTIERS, COUVET, LE LOCLE et PIANEZZO, octobre 1994.

LE LOCLE

Touchée par les témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Suzanne ZÜRCHER-WEBER

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs.

Réception des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

plus juste



IMMOBILIER

À LOUER
sur l'avenue Léopold-Robert
LOCAUX COMMERCIAUX
120 m²
Conditions avantageuses.
Renseignements:
☎ 039/23 93 05 132-514196

LA CHAUX-DE-FONDS

LOCATION-VENTE

Appartement de 4 pièces.
Terrasse, cheminée de salon.
Garage et place de parc
inclus.

Mensualité dès
Fr. 1'633.- + charges.

Appartement 3 pièces
«sous les toits».

Mensualité dès
Fr. 1'333.- + charges.

HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moulins
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

A vendre

à Thyon 2000 et Les Collons/VS

Domaine skiable des 4 Vallées

studio 29 m² meublé

Fr. 54 000.-

2 pièces 58 m²

immeuble avec piscine-sauna, meublé

Fr. 165 000.-

magnifique 3 pièces

environ 120 m²

dans immeuble avec piscine-sauna

squash, mobilier luxueux, garage

Fr. 300 000.-

Location et gérance assurées si désirées.

Renseignements: Agence IMALP, Pré-

Fleuri 8 b, 1951 Sion 2.

Tél. 027 22 33 55; fax 027 22 41 00.

Oui
le 4 déc.

à une loi sur l'assurance-maladie plus juste et plus sûre!

- Réduction de primes pour les revenus modestes
- Totale liberté de changement de caisse, grâce à l'assurance obligatoire
- Extension de l'éventail des prestations de base
- Egalité des primes entre hommes et femmes

COMITÉ POUR L'ASSURANCE-MALADIE DE DEMAIN - RAYMOND LORETAN

22-22-001/ROC

L'annonce, reflet vivant du marché

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

144

Maurice Métral

Le silence du matin

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village et Maurice Métral)

Mais était-ce bien son corps sur lequel mes doigts lisaient la mort, ou sur son âme paisible qu'ils s'attardaient?

Je fermai ses grands yeux comme, avant de quitter une maison adorée, j'aurais clos les volets.

Un parfum de rose se répandait dans la chambre.

J'embrassai Malina là où une minuscule larme de sang suintait à la

commisure des lèvres. Puis, je m'emparai de la lettre déposée sur le guéridon et sortis. Gina me demanda:

- C'est fini?

Je répondis comme dans une extase:

- C'est fini!

Elle me prit à part dans un vestibule et me confia:

- Vous lui avez redonné la vie! De là où elle se trouve, elle veillera maintenant sur vous! Merci!

Nous revîmes dans la pièce pleine de monde. Je crus qu'on allait m'arrêter. Non! Les gens s'écartèrent pour me laisser passer. Le comble! On se prosternait ostensiblement comme si je fusse Dieu et eux de pauvres pécheurs.

Dès que je fus dans la rue, je me dissimulai derrière un mur, décidé à en savoir davantage. Vivais-je une réalité insoutenable ou étais-je vic-

time d'une machination?

Mon attente fut longue. J'étais dans une pénombre qui confondait le jour et la nuit. Et le temps s'y trouvait absent.

La porte de l'Hôtel Europa s'ouvrit brusquement. Et je vis, immobile et figé de stupeur, se reproduire le convoi aperçu sur le pont suspendu de Calcutta... Des jeunes emportaient un cadavre et couraient vers l'éternité. Je ne me sentis pas le droit de les suivre. Le corps de Malina ne m'appartenait plus.

J'errai dans les parages. Longtemps! Et je finis la nuit dans l'alcool. Je ne me souviens plus très bien du reste. Par instinct, j'ai dû prendre un taxi... Le miracle se reproduisit le lendemain: je fus exact au rendez-vous fixé par le pilote sur l'aérodrome clandestin...

Il pleuvait encore.

Je revins paradoxalement sur terre alors que j'étais en vol. J'avais une lettre à lire, une promesse à tenir. Et je m'exécutai avec la pensée que Malina voyageait dans le même avion...

Mon chéri,

je suis morte et vivante à la fois. Morte dans mon corps et vivante dans mon âme. Et c'est mon âme qui parle... Pour te dire, d'abord, que ce n'est pas toi qui m'as donné la mort. En effet, le contenu de la seringue sur laquelle tu as appuyé ne contenait qu'un placebo. C'est, ensuite, lorsque je suis allée délibérément dans la salle de bains, que j'ai accompli mes propres volontés. Toutefois, grâce à cette substitution, que tu as ignorée, j'ai eu ma vraie mort, celle des grandes résurrections! Par ton immense preuve d'amour, tu m'as fait enfin entrer dans une existence somptueuse.

(A suivre)

A VENDRE
Les Hauts-Geneveys
Bas du village

Grand appartement en PPE de 3½ pièces

surface habitable 105 m² + piscine
- à 2 min. à pied de la gare;
- de bonne construction, très confortable;
- cuisine complètement agencée;
- grand séjour avec cheminée + salle à manger;
- deux chambres à coucher;
- deux salles d'eau;
- une véranda;
- un garage individuel.

Devenez propriétaire pour seulement
Fr. 1132.-/mois

Fonds propres min. **Fr. 39 000.-**
grâce à l'aide fédérale (AS I et II)
Notices à disposition et visite sur rendez-vous. Renseignement sans engagement.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 3300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

Cyndi Lauper

La femme aux multiples visages

Bleu azur, vert fluo, rouge pastel, rose bonbon? Deviner la couleur de la tignasse de Cyndi Lauper est presque aussi difficile que de deviner l'ordre d'arrivée du PMU. Aujourd'hui, c'est le jaune soleil. Qui donne à l'Américaine des allures de tournesol. A 41 printemps, elle fête ses dix ans de carrière par une compilation de ses plus grands tubes: «Twelve deadly Cyns». L'occasion de faire le point sur son look et sa personnalité.

L'actualité «in» par Steve Axentios avec la **PLACETTE**

– Que signifient réellement vos fréquents changements de look?

– La lassitude? Non, pour être franche, je ne calcule pas. C'est l'inspiration du moment qui me guide. Ce printemps, par exemple, j'ai vu des tulipes violettes alors que je me promenais. En moins de deux, je me suis trouvée devant mon miroir en train de faire des

mèches de la même couleur. Cet été, ce sont les tournesols qui m'ont inspirée.

– Plus sérieusement, ces changements peuvent aussi indiquer que vous ne vous acceptez pas telle que vous êtes ou que vous ne vous êtes pas encore trouvée?

– Peut-être est-ce vrai pour certaines personnes, mais pas dans mon cas. Je fais des toiles vivantes, car j'adore la couleur. J'adore aussi vivre pour l'instant présent, c'est-à-dire faire des choses qui me rendent heureuse. Je connaissais une femme qui souffrait d'arthrite aux pieds. Comme ceux-ci gonflaient et la rendaient malheureuse, elle décida un jour de porter des chaussettes aux couleurs vives. Cela lui permettait de sourire à chaque fois qu'elle regardait ses pieds. Je n'ai jamais oublié ce qu'elle m'a dit. Quand je me lève et me regarde dans le miroir avec des cheveux colorés, ça me rend heureuse pour la journée.

– C'est mieux que d'avoir une chaussette sur la tête!

– Effectivement (rires)! Mais pourquoi pas un jour?

– On garde l'image d'une femme déjantée, excen-



Cindy Lauper: une compilation pour fêter dix ans de carrière et de nombreux changements de look.

trique et extravertie. Or, vous semblez calme, sereine et fragile?

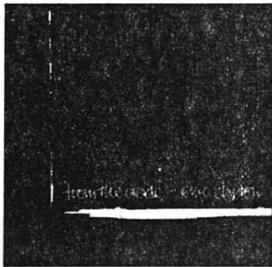
– Oui, je suis cool, calme et sereine. Beaucoup plus qu'à l'époque, où je cherchais un peu ma voie dans un environnement assez malsain. Il y a dix ans, je devais me battre pour imposer mon point de vue. J'ai mes moments de folie aussi, mais ils sont de moins en moins nombreux. Maintenant, le fun, pour moi c'est de pouvoir m'exprimer artistiquement plus facilement et plus sereinement. A présent, j'ai un contrôle total sur ma carrière.

– Ce qui n'était pas le cas avant, puisque vous envisagiez de quitter le business...

– Effectivement, j'ai traversé un moment très difficile, lors de l'album «A night to remember». J'avais besoin de temps libre pour me retrouver. Le business m'avait tout pris. Il me fallait retourner à une vie normale pour pouvoir écrire et trouver de l'inspiration. Or, le succès entraîne l'isolement: on perd contact avec la réalité, la vie quotidienne. J'avais toujours pensé qu'avoir du succès était le sommet d'une vie. Je m'étais trompée. Maintenant, heureusement, je gère mieux ma carrière.

CD's

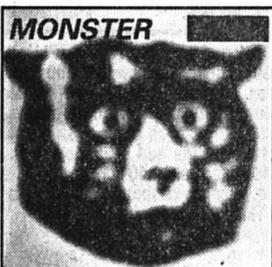
ERIC CLAPTON
«From the cradle»



Style: blues
Durée: 60 min.
Note: 9/10

«Unplugged» avait montré la voie, le blues électrique de «From the cradle» boucle la boucle. En rendant hommage à ses héros, Dieu rajeunit d'un seul coup de 20 ans. Et retrouve (presque) sa virtuosité d'antan. En tout cas, sa guitare n'a pas été aussi incendiaire depuis des lustres. Et sa voix, autrefois son point faible, a rarement été aussi rauque et cassée. Merci à l'alcool? Après ses interprétations de «Third degree», «Five long years» ou «Groaning the blues», qui osera encore douter que Clapton, même sapé d'Armani, a le blues dans la peau?
*Musikvertrieb

REM
«Monster»



Style: rock alternatif
Durée: 49 min.
Note: 5/10

REM a cédé à ce qui s'appelle le syndrome de la ménagère: déterrer ses racines moins commerciales lorsque ses disques garnissent trop souvent les paniers des ménagères. Un besoin vital pour Michael Stipe et ses acolytes: beaucoup l'ont peut-être oublié en se laissant bercer par les deux opus précédents: REM est avant tout un groupe de rock alternatif. Les guitares ont repris le dessus sur les mandolines. Ici, les chansons sont brutes, radicales, déglinguées, assénées comme des uppercuts. Difficile à encaisser.
*Musikvertrieb

Patriiick en concert dans quelques jours à Lausanne

Comment séduire Bruel: mode d'emploi

Au printemps dernier, lors de son concert à Malley, Phil Collins tombait amoureux d'une jeune Nyonnaise de 22 ans. Le 9 octobre prochain, Patrick Bruel aura-t-il à son tour un coup de foudre pour une créature de la région? De nombreuses demoiselles espèrent.

Jamais nous avons reçu autant de demandes pour un artiste. De la part de demoiselles, bien sûr, mais aussi de femmes déjà casées. Et même mariées et mères d'un gosse! «Tu peux pas me le présenter, des fois, j'aimerais tellement voir comment il est au naturel». Phrase entendue, c'est juré, au moins dix fois! Même si Bruel ne fait plus exploser l'audimat ou les salles – il reste encore de nombreuses places –, il fait encore chavirer les cœurs. Et pas que ceux des pucelles.

Alors, si vous n'avez pas l'immense privilège de figurer sur la liste des invités à partager un verre avec le chanteur, backstage, à l'issue de son concert, comment faire pour s'en approcher et, au demeurant, le séduire? Crier «Patriiick» plus fort que les autres, au tout premier rang? A moins d'avoir un porte-voix, difficile. De toute façon, Bruel déclare mal supporter les hysté-

riques. Passer à travers les barages du service de sécurité? A moins d'avoir suivi un séminaire animé par David Copperfield, mission impossible.

Lécher les bottes à un roadie pour qu'il vous file un passe? C'est une possibilité. Mais comme on n'a rien sans rien, surtout dans ce milieu, attendez-vous à des propositions malhonnêtes. Reste la solution Sherlock Holmes. A savoir s'improviser détective: dénicher l'hôtel dans lequel le Pat posera son imper, puis attendre patiemment devant l'entrée ou près d'une porte dérobée. Avec de la chance, vous ne serez que 450 à y faire les cent pas!

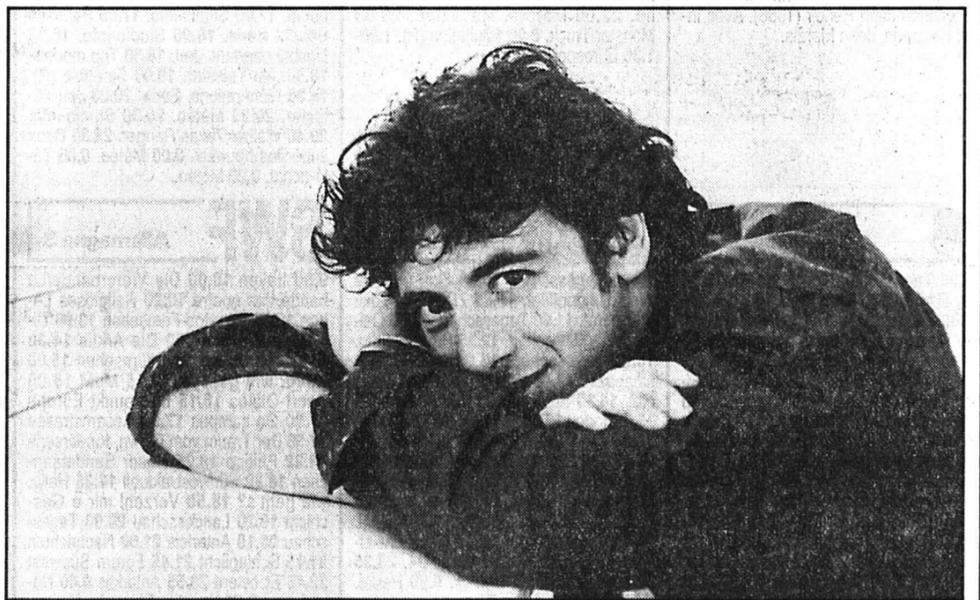
Dans quel hôtel Bruel dormira-t-il? Ne comptez pas sur nous pour lâcher le morceau. Vous insistez? Bon, d'accord pour un indice. Il s'agira certainement d'un cinq étoiles lausannois ou genevois. Oui, mais lequel? Inutile de noyer les réceptions sous des trombes d'appels: le personnel n'est pas autorisé à dévoiler le nom de ses hôtes prestigieux. Pas plus que la maison de disques ou l'organisateur du concert. Il ne reste plus qu'à se fier à cette fameuse intuition féminine!

Ou alors, plus futé, marchez au bluff, comme ce chasseur d'autographes professionnel, qui ne demande pas bêtement: «Est-ce que Bruel loge dans votre établissement?», mais se présente en tant qu'attaché de presse

d'une maison de production bidon et déclare: «J'ai un document à transmettre à Monsieur Bruel; pouvez-vous m'indiquer votre numéro de fax». Si le réceptionniste vous le communique, c'est probablement gagné.

Autrement, tentez le même subterfuge auprès d'autres établissements.

Il y a fort à parier que les télécopieurs des grands hôtels crépiteront comme ils ne l'ont jamais fait, le 9 octobre!



Patrick Bruel tombera-t-il sous le charme d'une demoiselle de la région?

NEWS

Pour avoir traîné sa maison de disques devant les tribunaux dans l'espoir de se libérer de son contrat et n'avoir plus sorti d'album depuis «Listen without prejudice», George Michael a vu sa fortune fondre comme neige au soleil. Dans le classement des plus grosses fortunes du Royaume-Uni, le chanteur a culbuté de 127 places, à la 466e position, avec moins 5,5

millions de livres. Qu'on se rassure: ses avoirs se chiffrent tout de même à 30 millions de livres (environ 75 millions de francs). Ce n'est pas demain qu'on verra George mendier dans les rues!

Le chanteur le plus fortuné du Royaume-Uni se nomme Paul McCartney (13e avec 482 millions de livres). Il devance Tom Jones (30e, 265 millions) et Phil Collins (86e, 135 millions). Un Phil Collins qui pourrait bien culbuter à son tour, suite à son

coup de foudre pour une jeune Nyonnaise: sa femme a demandé le divorce et devrait alléger son compte en banque de quelques dizaines de millions. Envoyez vos dons à SOS Stars, Angleterre!

Peter Gabriel se trouve actuellement dans un satellite, quelque part dans l'espace. Rassurez-vous, il ne s'agit pas du chanteur, mais d'un de ses albums. Expédié de la base américaine de Cap Canaveral, en même temps que d'autres

fragments de la civilisation du XXe siècle. Dans l'espoir que des extraterrestres mettent un jour la main dessus. Ouf, la NASA n'a pas pensé à C. Jérôme et Hervé Villard! Seuls Peter Gabriel et Jimi Hendrix ont apparemment eu droit à cet honneur. Les Martiens se rouleront-ils un jour un cône sur un riff magique d'Hendrix ou planeront-ils sur la voix magique de l'archange Gabriel?

That is, bidibidibi, the question!

10 CD DE
CYNDY LAUPER
À GAGNER

en écrivant jusqu'au
samedi 8 octobre,
cachet de la poste
faisant foi à

PLACETTE

Page L'Impartial
Boulevard des Eplatures
2300 La Chaux-de-Fonds

SR Suisse romande

7.00 Euronews 8.20 Vive le cinéma 8.35 Coup d'pouce emploi 8.40 Le droit d'aimer. Série 9.05 Top models 9.25 Temps présent (R) Neinsager: les Suisses qui disent non 10.20 A bon entendeur 10.40 Vive les animaux: Le monde sauvage 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Cap danger 12.15 Hélène et les garçons 12.45 TJ-midi 13.05 Helena 13.30 Pour l'amour du risque 14.20 Ciné du mercredi: Les aventures de Fifi Brindacier 15.50 Les patapoufous 16.10 La petite maison dans la prairie 17.00 Les Babibouchettes et le kangourou 17.10 Davy Crockett 17.40 Alerte à Malibu 18.30 Top models 19.50 TéléDuo. Jeu 19.05 Journal romand Banco Jass 19.30 TJ-soir 20.00 Météo

20.10 Justice en marche
Couples homosexuels, couples mariés: mêmes droits même statut?



DRS - Chaîne suisse alémanique
20.50 - 21.35 Café Fédéral (Traduction simultanée français/allemand)

21.15 Sydney police
Des jours ordinaires
22.05 TJ-titres
22.10 Face à la presse
Josef Estermann, Maire de Zurich
23.00 C'est très sport
Football: Championnat de Suisse, 11e tour
0.05 TJ-nuit
0.15 Cinéref: Diogène
De Michel Brault (Canada 1990)
Avec Paul Hébert
0.40 Vive le cinéma
0.55 Coup d'pouce emploi
1.00 Bulletin de télétexte

Arte

17.00 Palettes: Nicolas Poussin (R). 17.30 Transit (R). 18.35 Le dessous des cartes (R). 19.00 Confetti. Magazine. 19.30 Megamix. Magazine musical. 20.30 Journal. 20.40 Soirée danse: Planière Bagouet. Documentaire de Charles Picq (1994). 22.10 Necesito. Ballett. 23.10-0.45 Elena et les hommes. Film français de Jean Renoir (1956). Avec Ingrid Bergman, Jean Marais.

ARD Allemagne 1

15.00 Tagesschau. 15.03 Metro. 15.30 Hey Dad! 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.37 Die Parteien zur Bundestagswahl. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Nicht von schlechten Eltern. 18.50 Tagesschau-Telegramm. 18.55 Blankenese. 19.57 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Verrätene Liebe: Blut auf seidener Haut. 21.44 Tagesthemens-Telegramm. 21.45 Die Parteien zur Bundestagswahl. 21.48 Unter deutschen Dächern. 22.30 Tagesthemens. 23.00 Die Parteien zur Bundestagswahl. 23.03 Nachschlag. 23.08 Wilde Herzen: Mau Mau. 0.35 Tagesschau. 0.45 In der Gewalt der Unterirdischen.

La Première

7.30 Journal. 7.39 Ricochet. Jeu. 7.44 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 7.58 Ricochet, résultat. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 Service compris. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuner. 10.05 Comédie. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.05 Suivez mon regard. 12.20 Contes courants. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. 13.30 Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 14.30 Le monde entre les lignes. 15.05 Notes de voyage. 16.05 Nickel. 17.30 Journal. 17.46 Point de mire. 17.50 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.

TF1 France 1

6.00 Côté cœur. Série 6.30 Club Mini Zig-Zag 6.58 Météo 7.00 TF1 matin 7.13 Météo 7.15 Club Mini Zig-Zag 7.28 Météo 7.30 Disney club mercredi 9.00 Spirou. Dessin animé 9.30 Club Dorothée matin 11.50 Jeu: Une famille en or 12.20 Jeu: Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Le journal 13.30 Météo 13.32 Tout compte fait 13.40 Premiers baisers. Série 14.10 Club Dorothée 17.50 Les filles d'à côté. Série: Abus dangereux 18.20 Hélène et les garçons. Série: Flagrant délit 18.55 Rick Hunter, Inspecteur choc. Série: La chute 19.50 Le Bébête Show.

20.00 Le journal / Images de la France / Minute hippique
20.40 Météo
20.45 Témoin No 1 Magazine

23.05 37,2 degrés le soir
Thème: l'hypnose

0.40 Les rendez-vous de l'entreprise
0.55 Le Bébête Show
1.00 TF1 nuit / météo
1.10 Côté cœur
1.40 TF1 nuit
1.45 Histoires naturelles
Documentaire
Les sandwiches de Mme Arlette
3.10 TF1 nuit
3.20 Histoire des inventions (3/6)
Documentaire
4.10 TF1 nuit
4.20 Méaventures
4.45 Musique
5.05 Histoires naturelles
Documentaire
Plaidoyer pour la nature

En raison de nombreux changements de dernière minute, les programmes français sont donnés sous toute réserve.

EUROSPORT Eurosport

8.30 Step Reebok (R). 9.00 EuroGolf (R). 10.00 Gymnastique rythmique + sportive (R). 11.00 Danse sportive. 12.00 Snooker: European League (R). 14.00 Triathlon: Coupe du monde (ITU). 15.00 Equitation. 18.00 En direct: Tennis. Tournoi de Zurich (WTA). 19.30 Eurosportnews. 20.00 Boxe: Prime Time Magazine. 22.00 Motors. Magazine. 23.00 Monster Truck. 0.00 Equitation (R). 1.00-1.30 Eurosportnews.

ZDF Allemagne 2

10.00 Tagesschau. 10.03 Gott und die Welt: Umgeplügt. 10.35 ZDF-info Arbeit und Beruf. 11.00 Tagesschau. 11.04 Dalas. 12.30 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Wie gut, dass es Maria gibt. 14.30 Spacecats. 14.50 Achterbahn 15.20 logo. 15.30 X-Base. 16.00 Heute. 16.05 Die fliegenden Aerzte. 16.55 WISO-Tip. 17.00 Heute/Sport. 17.15 Länderjournal. 17.50 Briefgeheimnis. 18.45 Lotto am Mittwoch. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Lutz + Hardy. 18.00 Jazzt. 21.45 Heute-Journal. 22.20 Gesundheitsmagazin Praxis. 23.05 Wahl '94. 23.35 heute nacht. 23.50 Derrick. 0.50 Heute. 0.55 Der Ritt auf dem Tiger.

Espace 2

6.10 Matin pluriel. 6.40 Clé de voûte. 6.50 Perles de culture. 7.30 ...Memento culturel. 8.15 Romance. 9.00 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Classiques. 11.05 Bleu comme une orange. 11.35 Entrée public. La criée des arts et spectacles. 12.30 Carnet de notes. 13.00 Dessine-moi une histoire. 13.10 Musique d'abord. Découvertes. 14.00 Tribune des jeunes musiciens. 17.05 Liaisons dangereuses. 17.30 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Symphonie. Ensemble vocal de Lausanne; Orchestre de la Suisse Romande. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Passé composé. 23.50 Novitads. 0.05 Nocturno.

France 2

5.55 Dessin animé 6.05 Feuilleton: Monsieur Belvédère 6.30 Télématin 8.35 Feuilleton: Amourusement vôtre 8.55 Feuilleton: Amour, gloire et beauté 9.25 Chalu Maureen 11.10 Flash info 11.15 Jeu: Motus 11.45 Jeu: Pyramide 12.20 Combien tu paries? 12.55 Météo 12.59 Journal 13.30 La bourse 13.35 Météo 13.40 INC 13.45 Chalu Maureen 13.50 L'équipée du Poney express. Série 14.40 Chalu Maureen 14.45 Magazine Chipangali 15.15 Chalu Maureen (à la carte) 17.05 Le prince de Bel Air. Série 17.35 La fête à la maison. Série 18.10 Jeu: Que le meilleur gagne 18.50 Studio Gabriel 19.20 Flash info 19.25 Studio Gabriel 19.50 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.40 Journal des courses
20.45 Météo
20.50 Tirage du Loto

20.55 La grande fille
Film TV de Jean-Paul Salomé
Avec Zabou, Julie Voisin, Judith Magre (photo)
Mariée et mère de famille, une jeune femme sombre peu à peu dans l'alcoolisme. Autour d'elle, personne ne s'en aperçoit excepté sa propre fille...



22.30 Bas les masques
Je suis une femme qui aime les femmes
23.45 Journal
0.05 Météo
0.10 Le cercle de minuit
1.15 Histoires courtes
2.05 Studio Gabriel (R)
2.35 Emissions religieuses (R)
3.35 Pyramide (R)
4.00 Dessin animé
4.05 24 heures d'info
4.25 Que le meilleur gagne (R)
5.00 Outremers

RTL F.

10.10 Junior (suite). 10.30 L'ami des bêtes. 11.20 Junior (suite). 11.30 Dessin animé: Dr Snuggle. 11.55 Junior (suite). 12.20 Cap Danger. 12.45 Junior (suite). 12.50 Zorro. 13.25 Studio-info. 13.30 De terre et de sang (1/2). 15.05 Junior (fin). 15.10 Opération Mozart. 15.35 Crac-zoom. 16.00 Studio-info. 16.05 Crac-boum. 17.00 Studio-info. 17.05 Paradise Beach. Série. 18.00 Studio-info. 18.05 Double gagnant. Jeu. 18.30 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 19.00 Scrabble (R). 19.35 Générations. Série. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Studio-info. 20.40 Walker Texas Ranger. 22.30 Deux imbéciles heureux. 0.00 Météo. 0.05 Télé-achat. 0.20 Météo.

SWF Allemagne 3

9.30 Italien 10.00 Die Viererbände/La bande des quatre 10.20 Religieuses Leben 10.35 Nonstop-Fernsehen 13.00 Di-rect am Draht 14.00 Die Arktis 14.30 Schau rein... ins Schulfenster 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 MuM 16.00 Sport-Oldies 16.15 Blickpunkt Europa 17.00 On campus 17.30 Sesamstrasse 17.58 Der Traum vom Clown, Kinderserie 18.22 Philipp 18.25 Unser Sandmännchen 18.30 Südwest aktuell 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Verzeih mir e Geschichte 19.20 Landesschau 20.00 Tagesschau 20.15 Antarktis 21.00 Nachrichten 21.15 Schlaglicht 21.45 Forum Südwest 22.45 Et cetera 23.55 Antarktis 0.40 Nachrichten 0.55 Nonstop-Fernsehen.

Suisse alémanique

9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.30 Sprechstunde Gesundheit. 11.05 Schlagbarometer. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Série. 14.00 Siesta. 16.00 Oldies. 16.30 Siefertan. 17.00 Welle-1. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Schlagbarometer-Hitparade. 20.00 Spasspartout. 21.00 Sportwelle. 22.15 Radio-Musik-Box. 0.00 Nachtclub. 0.03 Musik zum Träumen. 1.03 Nachtclub mit. 1.30 Spielplatz.

France 3

6.00 Euronews 7.00 Premier service 7.15 Bonjour Babar 7.55 Tintin 8.05 Mini-keums 12.00 Le 12/13 13.00 Humour 13.15 La croisière s'amuse. Série 14.55 Questions au Gouvernement en direct de l'Assemblée Nationale 16.45 Mini-keums 17.45 Une pêche d'enfer 18.25 Questions pour un champion. Jeu 18.50 Un livre, un jour 19.00 Le 19/20.

20.05 Fa, si, la... chantez!
20.35 Tout le sport

20.50 La marche du siècle
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada
Exclu... S'en sortir quand même
Avec la participation de Martine Aubry, présidente de l'association FACE, et Michel Francès, ancien Pdg de Darty, qui font du combat contre l'exclusion une priorité.

22.35 Soir 3
23.00 Mercredi chez vous



CINÉ DU MERCREDI - Les aventures de Fifi Brindacier. TSR 14.20

Suisse alémanique

10.00 TAFmeteo. 10.10 Springfield-Story. 10.50 TAFkarikatur. 11.00 Stahlkammer Zürich. 11.50 computerTAF. 12.10 Motel. 12.35 TAFminigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 taf-taf. Tierversmittlung. 13.25 Lindenstrasse. 13.55 Die Geliebte des französischen Leutnants. 15.55 Büro Büro. 16.20 rätselTAF. 16.45 Blossom. 17.15 Schlips «Sampler». 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 18.00 Air Albatros. Série. 18.50 Telesguard. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Die Hütte am See (5/8). Série. 20.50 Café Fédéral. 21.50 10 vor 10. 22.20 CinéClip. 22.40 Sport. 23.10 Infothek. 0.10 Nachtbulletin/Météo.

RAI Italie 1

10.05 Al di là della vita. 11.00 Tg 1. 11.35 Verdemattina. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 14.00 Primmissima. 14.20 Scommettiamo che? 14.50 La conquista del West. 15.45 Solletico. Contenitore. 15.55 Viva Disney. 16.25 L'uomo ragno. 17.30 Zorro. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.20 In viaggio nel tempo. 19.05 Mi ritorni in mente. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Tg 1. 20.40 Donne al bivio. 22.30 Tg 1. 23.00 Ore ventitre. 23.30 TgS - Mercoledì Sport. 0.20 Tg 1. 0.25 Che tempo fa. 0.30 Oggi al Parlamento. 0.40 Vado a riprendermi il gatto. 2.15 Ma la notte... Percorsi nella memoria.

RTN

8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 9.30 Les années 60. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un Plateau. 11.10 L'invité. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.55 Le Billet de Jacques Hainard. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 18.30 Magazine de l'accordéon. 19.00 Magazine des fanfares. 19.30 Sport et Musique. 22.30 Musiques non stop (jusqu'à 6.00).

TV 5 Europe

8.05 Journal télévisé canadien 8.30 Météo/Flash Canal Infos 8.35 Paris lumières (R) 9.00 Flash Canal Infos 9.05 L'hebdo (R) 10.00 Magazine 11.00 Magazine européen 11.30 Objectif Europe (R) 12.00 Flash Canal Infos 12.05 La chance aux chansons 12.40 Météo internationale 12.45 Journal télévisé suisse 13.05 La maison Deschênes (R) 13.30 Envoyé spécial (R) 15.00 Qui vive! Magazine canadien 15.30 Scully rencontre 16.00 Infos 16.10 La cuisine des mousquetaires 16.30 Bibi et ses amis 17.15 Les carnets du boulingueur 17.45 Questions pour un champion 18.15 Visions d'Amérique 18.30 Journal/Météo 19.00 Paris lumières. Magazine 19.25 Météo des 5 continents 19.30 Journal télévisé suisse.

20.00 Temps Présent
20.55 Météo des 5 continents
21.00 Journal télévisé de France 2 / Météo

21.40 La goutte d'or
Téléfilm de Marcel Bluwal
Avec Lila Dadi, Farid Chopel

23.35 Bouillon de culture
0.45 Le soir sur la 3
1.15 Claire Lamarche
2.00 La chance aux chansons (R)
2.30 Magazine européen (R)
3.00 Magazine (R)
4.00 Université de nuit



CINÉ DU MERCREDI - Les aventures de Fifi Brindacier. TSR 14.20

Suisse italienne

10.20 Textvision. 10.25 «999» (R). 11.15 Caribe. Telenovela. 12.00 Cartoni a mezzogiorno: Rahan, il figlio dei tempi selvaggi. 12.25 Tema libero (R). 12.45 Telegiornale/Sport. 13.00 Passioni. 13.50 La grande vallata. 14.40 3-2-1 Contatto. 15.10 Beverly Hills 90210. 15.55 Raccontando il mondo. 16.10 Textvision. 16.15 Caribe. 17.00 Telegiornale. 17.40 Qua la zampa. 18.05 Primi baci. 18.35 Superboy. 19.00 TG flash/Sport. 19.10 A conti fatti. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Per... caso. 21.25 Café federal. 22.25 Sportsera. 23.15 Telegiornale/Météo. 23.35 World Music da Monte Carlo. 0.40 Textvision.

tve Espagne

6.00 Euronews. 6.30 Linea 900. 7.00 Informativo. 9.00 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Preguntas y respuestas. 10.55 Avance informativo. 11.00 La aventura del saber. 12.30 Noticias. 13.00 El menú de Karlos Arguiñano. 13.30 Cifras y letras. 14.00 Alejandra. Telenovela. 15.00 Telediario. 15.30 Pasa la vida. 18.00 Noticias. 18.30 Los osos amorosos. 19.00 Documental: El legado de las islas. 19.30 Clip, clap i Video! 20.30 Lingo. 21.00 Telediario. 21.30 Los años vividos. Série. 22.30 El sexólogo. 23.30 Tendido cero. 0.00 Noticias. 0.30 A vist de pájaro.

Radio Jura bernois

7.00 Journal RSR 1. 7.15 Le téléphone du jour. 7.30 RJB info. 7.35 Amorce. 7.45 Qui dit quoi? 7.55 Le programme d'RJB. 8.00 Journal RSR 1. 8.15 Amorce. 8.30 Revue de presse. 8.35 Amorce. 8.45 Le jeu du matin. 9.00 Journal RSR 1. 9.15 Barolo. Le saviez-vous? 9.35 Chronique télé. 9.45 Qui dit quoi? 10.00 Jeu. 10.30 Agenda. 11.00 RJB - magazine - Rendez-vous avec la CEP. 11.30 Les dédicaces. 11.50 Qui dit quoi? 11.55 Activités villageoises. 12.00 RJB info. 12.30 Relais RSR 1. 15.00 Music non stop. 16.00 Métro Music. 16.15 Le CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.30 RJB info. 18.00 Journal RSR 1. 18.30 Miroir - Activités villageoises - Agenda. 19.00 Ouverture. 19.00 Fanfare. 19.30 Piano à bretelles. 20.30 Horizon Gags. 21.00 Relais RSR 1.

M 6

6.55 Matin express 7.00 M6 express 7.05 Contact 6 manager 7.10 Matin express (suite) 8.00 M6 express 8.05 Matin express (suite) 9.00 M6 express 9.05 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 11.00 M6 express 11.05 Boulevard des clips 11.20 Lassie 11.50 M6 express/Météo 12.00 Papa Schultz 12.30 La petite maison dans la prairie 13.25 M6 kid 13.30 Prostars 14.00 Conan l'aventurier 14.30 20000 lieues dans l'espace 15.00 La petite boutique des horreurs 15.25 Rahan: Le sorcier de la lune ronde 16.00 Mega 6 16.15 Fax'o 17.00 Hit machine 17.35 Croc-blanc: Au fond du gouffre 18.00 Highlander 19.00 Code quantum 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Notre belle famille
L'examen de passage
20.35 Ecolo 6

20.45 Prêcher en eau trouble
Téléfilm français de Georges Lautner (1992)
Avec Claude Brasseur, Mathieu Rozé
Claude Brasseur mène de main de maître une aventure loufoque remplie de situations plus invraisemblables les unes que les autres et de personnages caricaturaux.

22.40 Fatal instinct
Téléfilm américain de David Tansik
Avec Scott Valentine, Charles Napier
0.10 Fantasmies
Nue sous la lune
0.40 6 minutes
0.50 Fax'o
1.35 Ecolo 6
1.40 Boulevard des clips
2.30 Salsa Opus 3:
Journé Rico
3.25 Coup de griffes:
Jean-Charles de Castelbajac
Documentaire
3.50 Fréquentstar
4.45 Fax'o
5.30 Culture rock
Les documents
6.00 Boulevard des clips

SPLUS

6.00 Euronews (d/e) (nur auf Kabel). 7.30 Schweiz Vision. 12.00 Euronews (d/e). 14.00 TextVision S Plus (d/f/i/e). 15.00 Euronews (d/e). 17.00 TextVision S Plus (d) (Info Schweiz). 18.00 Euronews (d/e). 19.10 Star Trek. Série. 20.00 Tagesschau/Météo (zeitverschoben). 20.25 Gsundheit: Medizinmagazin. 20.55 Fax/Nachrichten. 21.00 MacGyver. Série. 21.50 Kaleidoskop: Jeder für den anderen. 22.40 Serie: Ehekrige.

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. 17.00 RTP1 junior. 17.30 Orçãos. Telenovela. 18.00 Novas ondas. Musical. 18.30 Sinais RTP1. Magazine. 19.30 Só... riso. 20.00 Telegiornal. 20.35 Na paz dos anjos. Telenovela. 21.10 Histórias que o tempo apaga. 21.40 Rotas es. 22.40 Jornal. 23.10 Remate. Resumo desportivo. 23.25 Financial Times. 23.30 Fecho.

Fréquence Jura

8.30 Infos FJ. 8.33 Revue de presse. 8.45 Le zappeur. 9.00 Infos FJ. 9.05 Service compris. 9.30 Histoire de mon pays. 10.00 Infos FJ. 10.13 Jeu du mot mystérieux. 10.30 Infos plus (rediffusion). 11.00 Infos FJ. 11.03 Eldorado. 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Jura-midi. 12.32 Météo. 12.35 Carnet rose. 12.45 Sur le pont Moulinet. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 13.30 Juke-box. 14.00 Infos FJ. 14.05 Juke-box. 15.00 Infos FJ. 15.05 Juke-box. 16.00 Infos FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Infos FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.32 Stars à l'affiche. 19.00 Radiovaricelle. 19.30 Les ensorcelés. 0.00 Trafic de nuit.

Dons d'organes: les listes d'attente pour les greffes s'allongent

Population favorable, mais...

La population suisse est favorable aux dons d'organes, mais la liste des patients en attente de transplantation ne fait que s'allonger. Si 80% des Suisses se prononcent en faveur des greffes, seuls 7% d'entre eux possèdent une carte de donneur.

Ce paradoxe a été révélé par une récente étude réalisée à l'Université de Zurich par l'équipe du professeur Félix Gutzwiller, de l'Institut de médecine sociale et préventive.

Cette enquête montre que 80% des personnes interrogées sont favorables aux greffes d'organes alors que 8% y sont opposées. En Suisse romande, les partisans sont encore plus nombreux: 95%, contre 75% en Suisse alémanique. Il y a cependant encore loin de la coupe aux lèvres: ils ne sont en effet plus que 54% à vouloir personnellement faire don d'un organe après leur mort.

Posséder une carte de donneur revêt dans cette optique une importance décisive, car celle-ci exprime la volonté de la personne. Si près de la moitié de la population connaît l'existence d'une telle carte, seules 7% des personnes interrogées par l'équipe zurichoise en possèdent une.

LÉGISLATIONS CANTONALES

Sur le plan légal, des cantons comme Genève exigent en l'absence de carte que la famille autorise le prélèvement d'organe. Un décès brutal met en général les proches dans un état de choc tel que cette demande est extrêmement difficile à recevoir: 60% des familles refusent. Une discussion préalable entre ces donneurs potentiels et leurs proches éviterait souvent des situations très pénibles.



Maya, une enfant vive et gaie

Condamnée par une atresie des voies biliaires, une transplantation du foie lui a sauvé la vie.

La législation des cantons de Zurich, Bâle et Vaud est toute différente, car elle présume le consentement du défunt. En d'autres termes, toute personne est donneur d'organes si elle n'a pas fait connaître son opposition. Dans le canton de Neuchâtel, selon le Dr Jean Guillermin, le consentement des familles est quasi une nécessité, même pour les porteurs de cartes de donneurs.

A ce jour, aucun système n'a cependant été mis en place pour enregistrer les refus, il n'y a notamment pas de carte de refus du don d'organes. Pour établir la preuve d'une opposition, la Belgique a mis sur pied un système centralisé d'enregistrement des refus. Les personnes refusant de léguer leurs organes peuvent s'inscrire dans un fichier central. Des terminaux d'ordinateurs ont été installés dans les

lieux publics, banques, bureaux de poste par exemple. La France projette d'installer un système semblable.

«Il est intéressant de noter que seuls 20% de la population belge s'enregistrent dans cette banque de données», relève le Dr Philippe Morel, chirurgien et président du comité exécutif de Swisstransplant, la Fondation qui coordonne en Suisse la transplantation et le don d'organe à l'échelon national.

INFORMATION LACUNAIRE

Pourquoi manque-t-on d'organes dans les hôpitaux universitaires et pourquoi les cartes de donneur sont-elles si rares? «Par déficit d'information», selon Philippe Morel. «Nombreuses sont les personnes qui ignorent que la greffe, non seulement de

ponible, une situation pénible et angoissante.

Le nombre de donneurs décline partout en Europe, sauf en Espagne, où un lourd programme de coordination a été mis sur pied. «Le déficit d'organes empirera encore considérablement lorsque la greffe d'ilots pancréatiques fera son entrée par la grande porte dans le traitement du diabète juvénile», précise Philippe Morel, le premier chirurgien suisse à avoir tenté – et réussi – cette opération.

RUTH DREIFUSS MONTRE L'EXEMPLE

Les listes d'attente ont été publiées lors du dernier congrès mondial sur la transplantation, qui s'est tenu à Kyoto (Japon) au début du mois de septembre. Aux USA, elle compte 31.258 personnes, en Europe 41.072 et en Suisse 598. Un grand nombre de ces malades décèdent faute de greffe, surtout en cas de défaillance cardiaque, hépatique ou pulmonaire. Le nombre de donneurs par million d'habitants oscille pour sa part entre 4,4 en Grèce et 27,7 en Autriche. Le chiffre suisse n'est pas très éloigné de la moyenne européenne (14,7).

Une campagne d'information sur la transplantation débute ces jours prochains en Suisse. Environ 1700 pharmacies distribueront une brochure explicative, intitulée «D'une vie à l'autre», qui peut également être commandée à Swisstransplant (Hôpital cantonal universitaire, 24, rue Micheli-du-Crest, CH-1211 Genève 4).

La conseillère fédérale Ruth Dreifuss, qui a pris une part active à la Journée de la transplantation, a déclaré que le problème sera examiné prochainement au plan fédéral et qu'au plan personnel, elle quittait le rang des indécis pour glisser une carte dans son passeport. (sim/ats/sg)

EXPOSITION

Bernard Cattin



Huile sur toile, 1994. (sp)

Homme discret, l'artiste chaux-de-fonnier Bernard Cattin expose rarement son travail pictural, qu'il réalise parallèlement à une charge d'enseignant à l'Ecole d'art appliqué à La Chaux-de-Fonds. Durant dix jours encore, le public est invité à découvrir une quinzaine de ses œuvres à Pesieux.

Subtile, la peinture de Bernard Cattin se laisse d'abord contempler dans la plénitude de ses chromatismes délicats, onctueux même. Ce n'est qu'après un temps d'approvisionnement qu'elle laisse apparaître une sorte de fureur contenue, un noyau d'énergie concentrée. Ses formes douces, aux arrous sensuels, portent pourtant à la rêverie des grands espaces, tant dans le temps que dans la géographie. On devine l'artiste préoccupé par d'autres contingences que celles, heurtées, de la vie quotidienne. Bernard Cattin transpose sur la toile des paysages oniriques, nourris d'un sens de la nature propre aux arpenteurs de pâturages. (sg)

● Pesieux, Galerie Arcane, Bernard Cattin, peinture, jusqu'au 15 octobre.

Pontarlier

Le Musée de Pontarlier, qui vient de marquer l'événement de la libération de la cité, il y a cinquante ans, par une exposition de documents historiques, a également édité une plaquette dans la série de ses «Cahiers des amis du Musée de Pontarlier». Un résumé du film de la journée du 5 septembre 1944 susceptible d'intéresser les amateurs d'histoire régionale, mais aussi tous ceux qui n'ont pas eu l'occasion de visiter l'exposition. (sg)

Les travaux d'octobre au jardin

Feuilles d'automne...

Les feuilles mortes commencent à se ramasser à la pelle... L'automne, décidément, est bien là et le jardinier amateur doit être prêt aux travaux spécifiques à cette saison: nettoyage, labourage, fumure, préparation du printemps prochain et protection des plantes fragiles.

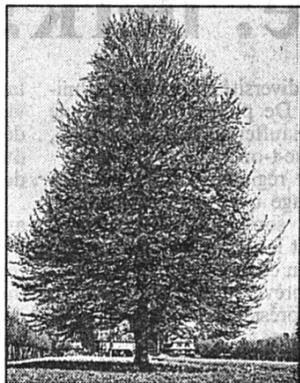
Commençons par ces dernières car, à partir de maintenant, des gelées blanches peuvent survenir n'importe quelle nuit et endommager les plantes que l'on souhaite conserver pour les voir refleurir l'an prochain, comme les géraniums, les fuchsias, les hibiscus, les glaïeuls et les dahlias.

REMPOTAGE

Si vous avez mis des géraniums en pleine terre, dans des massifs ou des plates-bandes, commencez à les arracher et à les mettre en pots. Ainsi, à la moindre alerte sur le thermomètre, il vous sera aisé de les rentrer. Faites de même pour les fuchsias et les hibiscus. Dès que le feuillage des glaïeuls jaunit, enlevez les bulbes, coupez les feuilles et faites-les sécher à l'abri du froid. Procédez de même avec les bégonias. Quant aux dahlias, dès la première gelée – qu'ils peuvent supporter sans trop de dommage – leurs tiges vont noircir.

Ce sera le moment d'arracher les tubercules de la terre, en procédant avec le plus grand soin possible, à l'aide d'une fourche-bêche. Après les avoir étiquetés pour vous y retrouver dans les couleurs l'an prochain au mo-

ment de les replanter, vous les laisserez sécher dans un endroit abrité, où il ne risque pas de geler, pour que la terre se décolle bien. Puis vous les laverez soigneusement – procédé qu'il ne faut surtout pas suivre pour les glaïeuls – et vous les ferez de nouveau bien sécher avant de les placer dans des cagettes garnies de tourbe que vous maintiendrez légèrement humide tout l'hiver.



Le lavage des tubercules favorisera l'apparition des «yeux», qui vous donneront de nouvelles pousses l'an prochain. Ne doublez surtout pas les tubercules en ce moment, car vous risqueriez de les blesser et de les voir pourrir au cours de l'hiver. Un bon fongicide pulvérisé sur les bulbes et tubercules que vous rentrez vous épargnera bien des déboires, surtout si vous placez ces tubercules dans une cave humide, comme le sont la plupart des bonnes caves à vin. (ap)

PRÉPARER LE PRINTEMPS

La préparation du printemps prochain se fait par la plantation des bulbes de crocus, narcisses, tulipes et jacinthes. Mais il est encore temps d'y penser jusqu'à la fin du mois, puis même le début novembre. Par contre, vous pouvez semer dès maintenant des fleurs comme les pois de senteur, les soucis, les giroflées. Ces graines peuvent passer l'hiver en terre sous une couche de paillis de protection. Elles germeront mieux et vous aurez des fleurs plus tôt que si vous attendez le printemps pour semer.

L'abondance des feuilles mortes doit vous inciter, si vous n'en avez pas encore, à constituer un compost. Si vous en avez déjà, répandez-le sur les parcelles libres avant de les bêcher. Ce sera une excellente fumure pour vos plantations de l'an prochain et vous ferez ainsi de la place, dans le silo à compost, pour tous les déchets que l'automne va vous apporter.

Commencez dès maintenant, avant que les grandes pluies n'arrivent, à bêcher tout ce qui peut l'être, les parcelles vides du jardin potager comme les plates-bandes et massifs. Si vous attendez trop, le sol sera trop mouillé et vous ne ferez pas du bon travail. Plus la terre est bêchée de bonne heure et meilleures seront vos récoltes et les floraisons l'an prochain.

MOTS CROISÉS

No 444

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2		■							■	
3			■							
4				■						
5					■					
6						■				
7							■			
8								■		
9		■							■	
10										

Horizontalement: 1. Quel rata! 2. Soulèvement meurtrier. 3. Numéro un - Filament - Fragment de minute. 4. On peut le prendre à la racine - A l'intérieur - Collectivité rurale. 5. Prénom nordique - Piquant. 6. Cité célèbre par ses arènes - Unité minimale. 7. Un impôt parmi les autres - Entrée d'église - Personnage de conte. 8. Ame sans âme - Pièce maîtresse de la grue - Siffante doublée. 9. Auteur d'un célèbre banquet. 10. Le choix du meilleur.

Verticalement: 1. L'étoile polaire. 2. On en dépense, à trop causer... 3. Prises en compte - Moine bouddhiste - Un brin de plaisir. 4. Luge de compétition - Symbole métallique - On ne devrait pas le manger en herbe. 5. L'homme aux dents longues - Paquet de neige. 6. Eau usée - Accord douanier. 7. Minuscule mais électrique - Trois et des poussières - Pronom. 8. Rayons de lumière - Une sorte de teigne - Sainte abréviation. 9. Les jeunets à la mode. 10. Un qui va jusqu'au bout de ses idées.

Solution No 443

Horizontalement: 1. Américaine. 2. Naturelles. 3. Irréels. GP. 4. Mie - La - Re. 5. An - Crocher. 6. En - Pie. 7. Relâcher. 8. Ite - Manioc. 9. Cave - Tué. 10. Eté - Revers.

Verticalement: 1. Animatrice. 2. Marin - Etat. 3. Etre - Elève. 4. Rue - CNA. 5. Ire - Cm. 6. Cellophane. 7. Alsacien. 8. Il - Hérété. 9. Nègre - Our. 10. Espérances. ROC 61

M. Jean-Pascal Delamuraz en Indonésie

Dans la gueule du nouveau dragon

Après la Chine, la Thaïlande, la Malaisie, le Vietnam, le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz conduit dès aujourd'hui une mission commerciale en Indonésie. Dans une interview accordée à InfoSud à la veille de son départ, le patron de l'économie suisse joue cartes sur table: la délocalisation est peut-être une question de survie pour notre industrie.

ques de l'Asie se développent plus rapidement que ceux de la majorité de nos concurrents. Mais cela ne signifie pas que nous devons réduire nos efforts. Au contraire, car nos concurrents multiplient les leurs. Ma visite en Indonésie, qui se place dans le cadre d'une série de visites en Asie - en Malaisie, en Thaïlande et au Vietnam - pour ne citer que les plus récents, démontre clairement que la Suisse - Confédération et secteur privé - est déterminée à saisir les possibilités nouvelles qui s'offrent à elle.

Mais l'Inde n'est-elle pas prioritaire? La dernière visite remonte à 1991 alors que les ministres allemands y vont six ou sept fois par an.

Vous pouvez être rassurés que la politique suisse tient compte, d'une part des exigences des marchés prometteurs, et d'autre part des intérêts de notre économie. Nous allons en Inde en février 1995. De plus, le secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures et les délégués du Conseil fédéral aux Accords commerciaux effectuent régulièrement des missions dans ces pays. J'aimerais ajouter, qu'en Inde, la Suisse se trouve à la deuxième place des investisseurs étrangers et que les échanges commerciaux avec ce géant se développent d'une manière constante.

SOUICIS ÉCOLOGIQUES

La technologie suisse a tout pour s'imposer sur le marché gigantesque de l'environnement en Asie. Pourquoi ce secteur n'obtient pas le soutien de l'administration?



Jean-Pascal Delamuraz

Le patron de l'économie suisse veut jouer carte sur table en Indonésie.

(ASL)

Le Conseil fédéral est prêt à faire des efforts dans cette direction. Ainsi, une partie de notre crédit mixte à la Chine a été réservée au financement des projets dans ce domaine. Nous travaillons pour réduire les émissions de centrales thermiques en Thaïlande. Divers projets dans le domaine écologique sont en discussion avec l'Indonésie.

Craignez-vous la délocalisation d'entreprises suisses?

Les conditions du marché déterminent les lieux de fabrication appropriés. Actuellement l'Asie offre d'excellentes condi-

tions. Pour nos industries, cela peut être une question de survie d'y déplacer une partie de leur production. Il faut voir qu'à long terme, la santé de l'économie suisse dépend aussi de sa capacité d'utiliser les chances offertes partout dans le monde. De plus, c'est à nous - peuple, gouvernement et partenaires sociaux - de mettre sur pied des conditions générales pour permettre à notre industrie de demeurer compétitive à l'échelle mondiale.

GAGE DE CROISSANCE

20% des échanges commerciaux avec la Suisse se font avec le tiers monde. Est-ce que ça augmentera après l'Uruguay Round?

Tous les pays notamment les moyennes et petites économies ne subiront plus la loi de la force, car avec l'Uruguay Round, les relations économiques seront soumises à des règles claires et transparentes. Cela signifie qu'en général les échanges entre la Suisse et les pays en développement sont susceptibles de croître.

Nos importations au sud vont-elles tuer les emplois en Suisse?

La division du travail international s'intensifie de plus en plus. Un des effets est l'augmentation de nos échanges. L'accroissement de nos importations va de pair avec celui de nos exportations. Je ne vois donc pas d'inconvénient. Au contraire: plus les pays parviennent à ex-

porter, plus ils augmentent, dans le même temps, leur capacité d'acheter. Pour nous, il s'agit de rester compétitifs.

Mais les pays asiatiques crient au protectionnisme dès qu'on exige des produits «propres» et respectant les droits des travailleurs.

A mon avis, les points de vue ne sont pas très différents. Mais il s'agira de trouver des solutions non discriminatoires. Nous devons éviter de prendre des mesures qui conduisent à baisser leur niveau de développement. En effet, seuls des pays disposant de revenus suffisants sont à même de mener une politique sociale et d'environnement saine.

Allez-vous aborder la question des droits de l'homme en Indonésie?

L'Indonésie compte parmi les nombreux pays du monde qui sont accusés de ne pas respecter les droits de l'homme. A notre sens, l'un des facteurs déterminants de ce respect est la mise sur pied de lois et règlements transparents dans tous les domaines, de même que leur application uniforme et transparente. Cela est d'ailleurs également les préconditions pour le développement de relations économiques stables et d'une coopération efficace à long terme. C'est dans ce sens que je vais intervenir lors de mes discussions avec le gouvernement de l'Indonésie.

R. E.

DEMAIN: l'environnement

Indonésie L'AIDE SUISSE EST AUX ABOIS

Un projet de décret présidentiel indonésien sur les ONG (Organisations non gouvernementales), qui veut museler la société civile, a déclenché de multiples protestations dans le pays et à l'étranger. «C'est une provocation pour la cohérence de l'aide suisse en Indonésie», affirme la Communauté de travail Swissaid/ Action de Carême/ Pain pour le prochain/ Helvetas/ Caritas (CT); tout notre appui à la population locale est en cause, y compris la coopération officielle (DDA). La CT a remis un dossier à Delamuraz en le priant d'intervenir à Jakarta. L'aide publique suisse à l'archipel atteignait 42 millions de francs en 1992. Mais elle quittera bientôt ce «pays de concentration», au profit du Vietnam. Pas pour des raisons politiques, précise-t-on officiellement; le niveau économique atteint par l'Indonésie ne justifie plus un tel engagement. Le décret imposerait le choix des partenaires, des priorités, des experts techniques. Il contrôlerait l'idéologie, les échanges d'information, les ressources financières. Pour le Forum international des ONG en Indonésie (INFID), c'est carrément une violation de la liberté d'association garantie par la Constitution. C'est contraire aussi à la tendance de privatiser et libéraliser les activités économiques.

Les ONG qui défendent les petites gens, les sans-voix face aux grands projets gouvernementaux (barrages, complexes industriels, terrains de golf, déplacements forcés de paysans, persécution d'autochtones...) perdront leur efficacité: elles devront s'intégrer aux plans officiels de développement. Bref, c'est le coup d'arrêt à l'initiative des habitants pour améliorer leur vie. Pour l'INFID, on s'attaque en fait, sous prétexte de coordination, aux mouvements démocratiques, aux syndicats, à la promotion féminine, aux journalistes indépendants, etc. Finalement, la liberté d'expression sera limitée aux trois partis autorisés et contrôlés par le pouvoir.

En 1992, la coopération hollandaise avait déjà claqué la porte pour dénoncer cette attitude. Mais selon le Ministère de l'intérieur, seules 50 organisations sur les 10.000 que compte le pays pourraient être accusées d'activités subversives. Pourtant les ONG ont aussi leur responsabilité dans le couperet qui les menace. Même les plus engagés des militants le reconnaissent: «Nous sommes nos pires ennemis». Rivalités personnelles, conflits d'argent, manque de cohésion les empêchent de jouer un grand rôle national, estime le Far Eastern Economic Review.

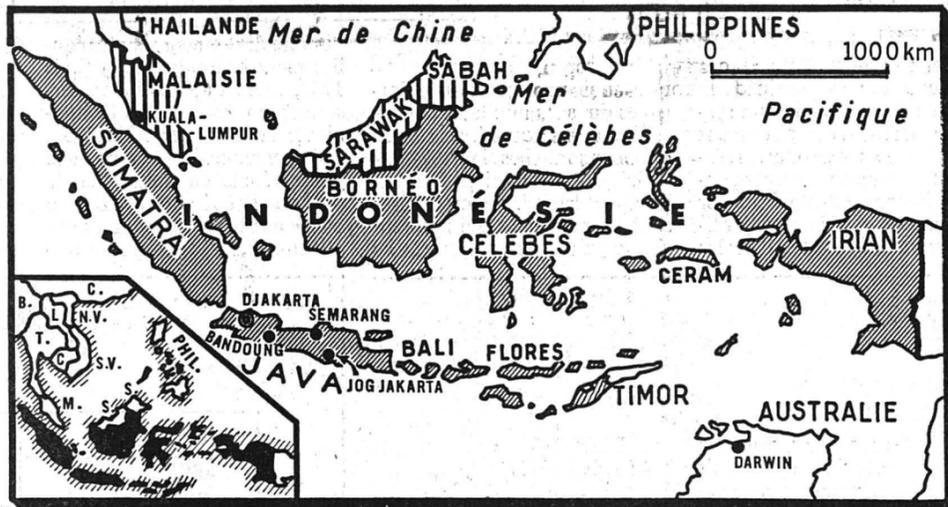
Daniel Wermus InfoSud

Les importations croissantes de produits du Sud, même si leur fabrication ne respecte pas toujours l'environnement et les droits de l'homme, ne sont pas un problème. «Plus ils nous exportent, plus ils auront la capacité d'acheter de chez nous. Et enfin, seuls les pays disposant de revenus suffisants sont à même de mener une politique sociale et d'environnement saine».

EN RETARD?

La Suisse a-t-elle pris un retard en Asie par rapport à ses concurrents?

Une étude récente faite à ma demande par l'administration démontre le contraire. Nos échanges avec les pays dynamiques



Droits de l'homme

L'Indonésie est l'un des nombreux pays accusés de ne pas les respecter.

Economie: boom!

Droits de l'homme: berk!

En 1965, le régime d'«ordre nouveau» du président Suharto prenait le pouvoir, avec l'appui des Etats-Unis. 500.000 morts. Mais l'Indonésie, rempart contre le communisme, a bénéficié d'une carte blanche pour violer les droits de l'homme, y compris lors de la sanglante annexion de la colonie portugaise de Timor-Est en 1975: 200.000 morts.

Sans parler de la liquidation silencieuse des Papous en Nouvelle Guinée occidentale, envahie par des immigrants de l'île surpeuplée de Java. «Trente ans d'impunité et de souffrance», résume le rapport d'Amnesty International, paru quelques jours avant le voyage de Jean-Pascal Delamuraz.

Ce n'est qu'en 1992 que les protestations internationales ont commencé à pleuvoir, au Congrès américain, à l'ONU. Les Pays-Bas, ex-colonisateur

de l'archipel, ont coupé bruyamment leur aide publique. Mais meurtres, tortures, déportations se poursuivent. «Pas des incidents isolés, œuvre de soldats indisciplinés»: c'est l'œuvre d'un réseau institutionnel systématique, affirme AI.

ACCUSATIONS «HYSTÉRIQUES»

Le Ministère des Affaires étrangères rejette en bloc ces accusations «hystériques», selon le mot d'un journal officiel. A part cela, la presse n'en a pas soufflé mot. Depuis que trois hebdomadaires indépendants ont été suspendus en juin, les journalistes se tiennent tranquilles. En privé, des diplomates admettent qu'il y a encore un problème de répression dans le pays, mais jugent le rapport «exagéré», incapable de saisir la «complexité de la politique indonésienne» dans une

telle diversité culturelle et ethnique. De plus, il ne ferait que «réchauffer de vieilles affaires», ajoute-t-on.

Le régime est d'autant plus outragé que les dénonciations d'AI sont publiées un mois avant le Sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique prévu à Jakarta en présence du président américain Bill Clinton.

ELDORADO POUR INVESTISSEURS

Le fantastique décollage de l'Indonésie en fait un eldorado pour les investisseurs étrangers (20 milliards de dollars cette année): croissance moyenne de 6,8%, croissance industrielle de 12,4%, 36,5 milliards de dollars d'exportations en 1993. Le pays a d'immenses réserves de pétrole, de gaz et de minerais, il est autosuffisant en riz. Le niveau d'éducation (2,3 millions d'étudiants universi-

taires), de santé (espérance de vie de 63 ans) et la stabilisation démographique (croissance réduite à 1,8%) sont des atouts décisifs.

«Nos relations économiques avec l'Indonésie sont excellentes. C'est un pays-clé dans la région la plus dynamique du monde», affirment les services de Delamuraz. Les échanges ont doublé depuis 1987. Les exportations suisses (machines, chimie, trains) atteignaient 374 millions en 1993. Elles sont en hausse de 30% cette année. Les importations (agricoles, textiles, chaussure...) valaient 98 millions. Il faut y ajouter un commerce triangulaire transitant par Hong Kong, Singapour et les ports européens (thé, bois, huile, poisson). Les énormes besoins d'infrastructure attisent une concurrence très rude entre investisseurs étrangers, parmi lesquels ABB, Sulzer, Ciba, Sandoz, Roche et

Winterthur. Bref, l'archipel et ses 185 millions d'habitants est un marché séduisant. Son essor agressif a certes écrasé les revendications syndicales et les droits des minorités ethniques. Mais comme en Chine les partenaires économiques pardonnent volontiers ces «maladies d'enfance du développement». L'Indonésie, membre de la Commission des droits de l'homme à l'ONU multiplie les colloques sur ce thème pour faire bonne figure.

Pourtant le boom laisse 27 millions de pauvres absolus sur la touche, surtout dans les îles orientales. L'essentiel du pouvoir économique reste dans les mains des Chinois (3% de la population), en majorité chrétiens. Inégalité explosive qui alimente la progression de l'intégrisme islamique.

Daniel WERMUS InfoSud